LIBRARY
Michigan State
University

تم إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

Très Rare

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

تم إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

RECHERCHES
HISTORIQUES

SUR

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

PAR

M. A.-C.-N. DE LATEYSSONNIÈRE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉMULATION ET D'AGRICULTURE DE L'AIN.

Premier Volume.

BOURG,

IMPRIMERIE DE P.-F. BOTTIER, LIBRAIRE.

1838.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

I C
G11
A2G3
L 2
1E38
v.1

تم إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

INTRODUCTION.

Lorsque j'eus fini, en 1825, d'abréger le manuscrit de M. Gacon sur l'Histoire de la Bresse et du Bugey, je m'aperçus que je ne connaissais que très-imparfaitement l'histoire de notre pays; j'eus la pensée de l'étudier et de refaire cet Ouvrage sur un plan différent. M. Gacon avait écrit une histoire particulière pour chacune des principautés entre lesquelles le département de l'Ain a été divisé pendant le moyen-âge. On m'a fait observer qu'il était résulté de ce plan vicieux un grand nombre de répétitions dans son ouvrage. On m'a conseillé d'adopter l'ordre chronologique dans le classement des faits que je voulais rassembler pour en faire l'histoire de ce département.

Je n'ai pu souvent réunir que des faits isolés, parce qu'un grand nombre d'événemens ont été oubliés; dès-lors, soit par cette cause, soit par suite du morcellement de notre province en un grand nombre de petites principautés, je n'ai pu donner que des récits incomplets qui ne méritent pas d'être honorés du titre d'histoire. Je me borne

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

donc à présenter ce travail sous le titre de *Recherches historiques*.

Ne pouvant lui donner cet intérêt dramatique que l'on aime à retrouver dans l'histoire complète d'une famille souveraine ou du gouvernement d'un seul peuple, j'ai essayé de me dédommager en rassemblant tous les faits qui peuvent faire connaître les lois, mœurs et coutumes des anciens habitans de ce département. J'aurais voulu pouvoir exposer quel était, à chaque époque importante, l'état des sciences, du commerce et des arts dans notre pays ; j'ai cherché à connaître tous les détails de son ancienne administration. Dès-lors une foule de faits isolés, mais utiles comme renseignemens, ont dû trouver place dans ces Recherches ; elles forment un volumineux manuscrit qui, s'il était imprimé, remplirait plus de vingt volumes pareils à celui que je publie actuellement.

J'aurai encore besoin d'un grand nombre de renseignemens pour perfectionner cet Ouvrage. J'espère que la publication de son premier volume me permettra de les obtenir avec une facilité que je n'ai pas rencontrée lorsque je l'ai entrepris.

J'ai divisé cet ouvrage en onze livres, subdivisés en chapitres. J'ai commencé par l'histoire de notre province, depuis les Gaulois jusqu'à son invasion par les Bourguignons. J'aurais eu peu de choses à dire sur cette période, qui comprend tout le temps de la domination romaine sur notre pays, si je n'avais dû rendre compte des dissertations des

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

savans sur plusieurs points des commencemens de notre histoire, tels que l'ancien nom de la province, le séjour de César dans plusieurs de ses villes, le retranchement qu'il fit faire le long du Rhône, retranchement dont la position avait été devinée par Collet bien long-temps avant que d'autres en eussent parlé. J'ai dû faire mention de la bataille perdue près de Trévoux, en l'an 197 de notre ère, par Albinus, contre Septime-Sévère, empereur romain. A défaut d'autres événemens historiques particuliers à ce pays, j'ai dû jeter un coup-d'œil sur les vestiges de la domination romaine. Ils sont encore plus reconnaissables dans le langage et les noms propres des habitans du pays, et dans les noms de leurs villages, que dans un très-petit nombre de débris de leurs monumens, épars dans les montagnes du Bugey.

J'ai parlé ensuite de l'invasion de notre province par les Bourguignons en 408 ou 411. J'ai extrait des anciens auteurs tout ce qui peut faire deviner les vicissitudes qu'elle a éprouvées depuis 408 jusque vers l'an 910. Il n'y a, dans ce long espace de temps, presqu'aucun fait historique particulier à notre pays. D'abord conquis par les Bourguignons, repris par les Romains, ravagé par Attila, reconquis par les Bourguignons, obéissant ensuite aux rois francs de la première race, ravagé par les Sarrasins, repris sur eux par Charles-Martel, respirant, après tant de désastres, sous les deux premiers rois ou empereurs carlovingiens; devenant, en 843, portion de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

la frontière de l'empire d'Allemagne, notre pays fut enlevé à cet empire par Charles-le-Chauve, qui vint mourir en 877 au château de Brion, près de Nautua. En 879, il fit partie du royaume d'Arles; mais bientôt l'anarchie féodale vint s'y établir comme dans tout le reste de l'Europe. Les empereurs d'Allemagne reprirent notre province, mais ils ne conservèrent plus qu'une ombre d'autorité sur les chefs qui s'y étaient établis. J'ai inséré, dans les chapitres du livre relatif à cette époque, des extraits des légendes des saints qui, nés dans le pays, ont contribué à y établir la religion chrétienne. J'ai donné un extrait des lois gombettes qui ont précédé les lois féodales. J'ai donné des notices sur la fondation et l'accroissement des monastères, dont les cartulaires furent les seules archives historiques de cette époque.

Ce n'est qu'à l'an 910 que l'on commence à trouver quelques signes de l'existence des seigneuries féodales qui s'établissaient dans la province. Les noms de leurs possesseurs ont été conservés dans un grand nombre de chartes contenant des donations à des monastères. Les sires de Baugé sont les plus anciens seigneurs qui y soient nommés. Les historiens du Mâconnais nous ont transmis des détails sur quelques-unes de leurs guerres. Ce n'est qu'en 974 que les sires de Coligny commencent à être nommés; peu après apparaissent les sires de Châtillon, de Villars, de Montluel et de Thoires, et les comtes de Genevois. Un grand nombre de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

familles moins puissantes occupaient le reste de la province; des monastères et quelques seigneurs étrangers y avaient aussi des possessions. On ne voit point encore le nom des comtes de Maurienne parmi eux. Je n'ai pu retrouver presqu'aucun fait relatif aux lois, mœurs et usages de cette époque. J'ai dû donner les dates des avènemens des empereurs d'Allemagne auxquels tous ces seigneurs devaient obéissance: elle s'était réduite à un hommage qui constatait la supériorité du rang de ces princes sur ces vassaux éloignés.

L'époque des croisades vint apporter de grands changemens dans notre pays; j'ai recueilli des renseignemens assez nombreux pour pouvoir affirmer qu'un grand nombre de nos guerriers y prirent une part très-active. Plusieurs, tels que les seigneurs de Montmerle, vendirent leurs principautés pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Au XIIe siècle, les sires de Beaujeu et les comtes de Savoie firent des acquisitions, l'un dans la Dombes, l'autre dans le Bugey; les chartreuses furent fondées à la fin du XIIe siècle. Les chroniques de Savoie et du Mâconnais nous ont conservé des faits assez circonstanciés sur les guerres que les comtes de Genevois soutinrent contre ceux de Savoie, et sur celles des sires de Baugé contre les comtes du Mâconnais. A cette époque, Louis-le-Gros, roi de France, le sire de Baugé et le sire de Coligny, ayant épousé des princesses de la maison de Savoie, ces quatre familles étaient alliées. Peu après, l'empereur d'Allemagne donna, par ses bulles, aux

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

évêques des pouvoirs qu'il ne pouvait plus reprendre aux seigneurs devenus trop puissans.

Ces bulles occasionnèrent de grands troubles à Lyon ; elles divisèrent l'évêque de Belley et le comte de Savoie; elles allumèrent dans Genève le feu de la discorde; et les querelles entre les évêques de Genève, les comtes de Genevois et les bourgeois de Genève, finirent, au XVIe siècle, par l'établissement de la république de Genève.

Dès la fin du XIIe siècle, les circonscriptions des petites principautés établies depuis Charles-le-Chauve, commencèrent à s'altérer. En 1186, le sire de Thoires épousa l'héritière de la sirerie de Villars et il en prit le nom. La position désavantageuse des possessions de cette famille diminua leur importance, et les sires de Villars ne jouèrent jamais qu'un rôle secondaire dans les affaires du pays, malgré leurs grands talens.

Vers le même temps, les enfans d'Humbert II, sire de Coligny, se partagèrent, presque par égale portion, ses nombreuses principautés. Ce partage inconsidéré ôta à cette maison la prépondérance que sa puissance et la position avantageuse de ses possessions devaient lui donner dans les affaires de la province.

A la même époque, Thomas Ier, comte de Savoie, y acquit une grande influence, en se faisant payer par les faibles pour les défendre contre les forts : ce qui lui aida à se faire des vassaux des uns et des autres.

Ce n'est qu'au XIIe siècle que remontent les plus

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

anciennes preuves de l'existence de la majorité des familles féodales ou nobles de la province : Guichenon a donné leurs généalogies. Je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de nommer le plus ancien de chacun de ces seigneurs, mais je n'ai fait mention de leurs descendans que lorsqu'ils ont pris part aux événemens survenus dans la province.

Au commencement du XIIIe siècle, un mariage avait fait passer la seigneurie de Miribel aux sires de Beaujeu; presqu'en même temps une héritière d'une des branches de la maison de Coligny épousa un sire de la Tour-du-Pin, en Dauphiné. Ces deux événemens furent désastreux pour la partie occidentale de la province; ils y furent la cause d'une longue suite de guerres qui, réunies aux dissensions perpétuelles entre les comtes de Genevois et de Savoie, laissèrent peu de tranquillité à nos prédécesseurs. Les guerres des croisades continuèrent à enlever un grand nombre de nos guerriers; Renaud, l'avant-dernier sire de Baugé, y périt en 1249.

Philippe de Savoie, archevêque élu de Lyon, se charge de la tutelle de ses trois enfans, se fait nommer héritier par l'un des deux cadets et marie l'aîné qui meurt jeune, laissant une fille unique, Sybille de Baugé. Philippe l'élève, la marie à Amé de Savoie, son neveu, et étend alors l'influence et la domination de la maison de Savoie jusques sur les bords de la Saône. C'est cet archevêque qui a donné à plusieurs villes de la province leurs premières franchises, ou plutôt c'est lui qui les a fait

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

rédiger sous une forme régulière. J'ai traduit et commenté toutes ces franchises, ainsi que celles que les sires de Coligny, de Thoires-Villars, de Beaujeu et d'autres, accordèrent peu après à plusieurs bourgs et villages. Ces franchises ont beaucoup de ressemblance entr'elles; il en est résulté des répétitions que je n'ai pu éviter. J'ai attaché beaucoup d'importance à saisir en quoi elles différaient, et quel était l'esprit qui avait dicté ces actes.

Vers la fin du XIIIe siècle, la principauté de Châtillon-les-Dombes n'existait déjà plus ; la seigneurie de Châtillon était tombée, je n'ai pu savoir comment, sous la domination des comtes de Savoie ; la seigneurie de Montrevel, qui en dépendait, passa par un mariage dans la famille de la Baume, et lui donna une puissance qu'elle a conservée jusqu'à son extinction. En 1285, Amé de Savoie, mari de Sybille de Baugé, devint comte de Savoie après Philippe, son oncle, prince dont les talens militaires et politiques contribuèrent beaucoup à étendre la domination de sa famille. Amé V continua son ouvrage. Ce n'est que depuis son règne qu'on voit tous les seigneurs du Bugey et quelques-uns de la Bresse qui paraissent avoir été primitivement indépendans, faire hommage à la maison de Savoie; un échange fait par ce prince avec le duc de Bourgogne, qui lui donna une partie du Revermont, consolida sa puissance.

Ce prince fit construire un pont sur la rivière d'Ain, un autre sur le Suran. Dès le siècle précé-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

dent, une association dont les fonds étaient augmentés par des legs dont j'ai trouvé plusieurs exemples dans des testamens, construisit un pont sur le Rhône, sous Pierre-Châtel. On a eu tort d'attribuer cet ouvrage aux Romains, ainsi que la construction du pont d'Ain. J'ai rassemblé tout ce que j'ai trouvé sur les guerres très-longues entre les sires de Thoires-Villars et les abbés de Nantua. J'ai rapporté un très-grand nombre d'arbitrages qui terminaient souvent des guerres entre les seigneurs ou les prévenaient. Les évêques ou les chefs des monastères étaient presque toujours au nombre des arbitres.

Les guerres entre les comtes de Savoie et les dauphins de Viennois commencèrent à la fin du XIIIe siècle, et dès les premières années du XIVe le Bas-Bugey devint le théâtre d'une guerre dont la prise du château de Saint-Germain-d'Ambérieu et le pillage du bourg d'Ambérieu furent le principal événement. Le sire de Villars sut se maintenir neutre au milieu de ces débats. Amé V qui mourut en 1323, légua sa puissance, mais non son bonheur, à Edouard son fils aîné. D'abord heureux dans une campagne contre le comte de Genevois, il perdit contre le dauphin la bataille de Varey, qui fut le fait d'armes le plus important de l'histoire de la province dans le moyen-âge.

Blessé et arraché des mains du vainqueur par des fidèles vassaux, le comte de Savoie se réfugia au château du Pont-d'Ain. Le sire de Beaujeu, son allié, fut fait prisonnier et donna une partie de ses

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

seigneuries de la Valbonne et de Dombes pour sa rançon. Edouard mourut en 1329. Peu de mois avant sa mort, il avait donné au bourg de Ceyzériat des franchises que j'ai insérées dans cet Ouvrage. Les communes étaient très-attachées à ces franchises qui étaient irrévocables, qu'elles avaient souvent achetées, et qu'elles avaient soin de faire confirmer, même en payant, au commencement de chaque règne.

Aymon, frère d'Edouard, répara les malheurs de cette guerre. Galois de la Baume fut un de ses principaux conseillers, et un des guerriers qui l'aidèrent dans ses entreprises. En 1334, un premier traité de paix suspendit les querelles entre le dauphin et le comte de Savoie.

A cette époque, la situation de la province changea; c'était le temps des guerres entre la France et l'Angleterre; le sire de Beaujeu, comme vassal du roi de France, le sire de Villars et le comte de Savoie, comme alliés, allèrent en personne combattre les Anglais. Galois de la Baume devint un des principaux capitaines du roi de France. Dès lors en paix chez eux, les nobles Bressans et Bugistes allèrent dans des pays éloignés, et à la solde du roi de France, épuiser cette ardeur guerrière qui était la passion dominante de ce temps. Amé VI, dit le comte Verd, succéda à son père en 1343, il gouverna ses états avec autant d'habileté. Le dernier sire de Montluel avait vendu sa seigneurie au dauphin de Viennois. Le comte de Savoie ne put empêcher le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

roi de France d'acquérir les états de ce dernier, et la guerre continua entre les Savoisiens et les Dauphinois malgré leurs maîtres qui voulaient rester alliés. L'ancienne haine qui n'existait plus entre les princes avait passé à leurs sujets qui se faisaient une guerre de détail avec acharnement. Enfin un échange conclu en 1355 entre le roi de France et le comte de Savoie assura à celui-ci tout ce que les dauphins avaient acquis au nord du Rhône. Dès lors les guerres qui désolaient depuis long-temps la partie méridionale de la province prirent fin ; il n'y resta plus que trois souverains principaux, le sire de Beaujeu, le sire de Thoires-Villars et le comte de Savoie.

L'ambition du comte Verd entraîna une partie de ses sujets dans des expéditions en Orient. Ce prince eut aussi des démêlés avec le sire de Beaujeu au sujet de l'hommage de quelques seigneuries en Dombes ; cette petite province en souffrit. A la fin du XIVe siècle, le dernier sire de Beaujeu donna toutes ses principautés au duc de Bourbon, qui devint pour le comte de Savoie un voisin très-puissant. Ce n'est qu'à compter du XIVe siècle que des chartes nombreuses, diverses autres pièces, telles que des comptes de recettes et de dépenses conservés par hasard m'ont permis de rassembler quelques détails inédits sur les usages de cette époque.

Au commencement du XVe siècle, il y eut un grand changement dans la situation politique de la province. Le dernier sire de Villars perdit son fils

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

unique au moment où celui-ci venait d'hériter du comté de Genevois. Jean, duc de Bourgogne, abusant de sa puissance, enleva la sirerie de Thoires à ce vieux seigneur qui ne vit d'autres moyens d'éviter sa ruine complète que de vendre le reste de ses seigneuries, partie au duc de Bourbon, partie au duc-comte de Savoie. Le comte de Savoie racheta la sirerie de Thoires du duc de Bourgogne.

La province dès lors ne reconnut plus que deux maîtres; il se firent la guerre pour des hommages et pour des limites incertaines dans la Dombes. Ces guerres, interrompues par quelques trèves, durèrent près de trente années, et dégénérant en courses de village à village, elles ruinèrent le pays. Alors régnait Amédée VIII, qui devint duc de Savoie en 1416; il fut le premier prince de sa maison qui ne fit point la guerre par lui-même. Il fut l'allié du duc de Bourgogne pendant le règne de Charles VI, et pendant la fin de ce règne, les sujets du duc de Savoie grossirent les troupes qui ravagèrent la France dans ce temps de malheur.

En 1430, Amédée VIII rassembla les lois et les coutumes de ses états, les perfectionna et les publia sous le nom de Statuts de Savoie. Ces lois anciennes étaient à la fois lois civiles et criminelles, lois religieuses et somptuaires. Sous ce dernier rapport elles étaient un miroir fidèle des mœurs et coutumes du temps antérieur à leur publication. J'ai fait un très-long extrait de ces Statuts, choisissant précisément les chapitres et articles que le jurisconsulte

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Collet a passés sous silence dans ses Commentaires.

Le règne d'Amédée VIII paraît avoir été heureux pour une partie de ses états. Ce prince abdiqua trop tôt, en 1440, en faveur de son fils aîné Louis. L'étoile de la maison de Savoie pâlit sous le règne de ce prince faible. Aux guerres du régime féodal succédèrent des intrigues de cour et des querelles entre les enfans du duc de Savoie et les favoris de sa petite cour. Contenues un peu pendant la vie d'Amédée VIII qui avait été pape sous le nom de Félix V, ces intrigues dégénérèrent en guerres civiles pendant la vieillesse de Louis. Ses enfans lui arrachèrent des apanages. Charles VII, roi de France, et après lui Louis XI, gendre de Louis, duc de Savoie, sous prétexte d'arbitrage dans ces querelles étendirent leur influence sur cette cour et y dominèrent. Amé IX, successeur du duc Louis, laissa grandir l'anarchie dans ses états, elle s'accrut au point que des factieux l'emprisonnèrent, scandale qui se renouvela sur ses successeurs. Ces désordres ne cessèrent qu'en 1482 à l'avénement de Philippe II au duché de Savoie. Ce prince, dont l'excessive ambition avait été la principale cause des guerres civiles sous les cinq règnes précédens, ramena l'ordre et la paix dans notre pays. Son successeur fut ce Philibert-le-Beau qui repose dans l'église de Brou avec Marguerite d'Autriche. Je n'ai pu me dispenser d'insérer dans mon ouvrage une assez longue notice sur cette église. Quelques détails sont inédits, j'en ai trouvé une partie dans un manuscrit

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de l'histoire de Brou, écrit à la fin du règne de Louis XIV. Ce manuscrit, qui était dans les archives de Brou, a dû être utile au P. Rousselet lorsqu'il a écrit l'histoire de cette église.

Depuis 1460, date de la cession de la Bresse à Philippe II à titre d'apanage, jusqu'au départ de Marguerite d'Autriche en 1518, la Bresse était devenue le séjour de ses souverains. La ville de Bourg commença alors à devenir importante, et, suivant la remarque de Collet, le crédit de Marguerite d'Autriche grandissant avec la fortune de Charles-Quint, son neveu, ses sujets obtinrent facilement des places et des dignités. Cette princesse qui aimait les belles-lettres en inspira le goût autour d'elle, et ce goût pour les belles-lettres et l'érudition s'est conservé long-temps dans notre pays.

Marguerite d'Autriche ôta à la France l'influence qu'elle avait acquise dans les affaires de la cour de Savoie. Le règne de Charles III qui succéda à Philibert-le-Beau ne fut pas heureux. Guichenon et d'autres historiens ont raconté avec beaucoup de détails la conquête de notre pays par François Ier, l'entreprise de Polvillers sur Bourg en 1557, sous le règne d'Henri II, et la restitution de ces états à Emmanuel-Philibert, en 1559. Je n'ai eu qu'à classer et choisir entre les divers récits de ces événemens. J'y ai joint des notices sur les littérateurs et savans que le pays commençait alors à produire. Le retour de la Bresse et du Bugey sous la domination de ses anciens souverains préserva ces

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

provinces des fureurs des guerres de religion qui désolèrent la France depuis 1560 jusqu'en 1594. Mais le duc Emmanuel-Philibert, pour payer ses dettes, et Charles-Emmanuel, son successeur, pour solder ses intrigues politiques, imposèrent au pays les premiers tributs fixes, y établirent la gabelle et augmentèrent d'année en année ce fardeau. De plus, Charles-Emmanuel donna, vendit ou échangea presque tous les domaines particuliers qu'il possédait dans notre pays. Ce prince se mêla aux dernières fureurs de la ligue. Le prince de Dombes, sujet fidèle d'Henri IV, vit sa principauté ravagée et ruinée par le marquis de Treffort, général du duc de Savoie. Ce duc osa lutter contre Henri IV qui, dès 1595, s'empara de la Valbonne et d'une partie de la Bresse. Le pays de Gex depuis plus de trente années était ravagé à la fois par les Suisses, les Espagnols, les Savoisiens et les Genevois. Notre pays était au dernier degré de misère, lorsqu'Henri IV s'en empara en entier, et s'en assura la possession par le traité de 1601. La Dombes ne s'est pas relevée de ces désastres. Je dois le dire, je n'ai trouvé nulle trace d'améliorations faites dans notre pays sous le règne d'Henri IV.

L'histoire politique de notre province paraît finir en 1601. Aussi dès cette époque je me suis livré plus exclusivement à des recherches administratives; les renseignemens que je me suis procurés remontent à l'année 1560.

Le règne de Louis XIII ne fut pas heureux pour

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

nos pères, ils virent leur pays presque militairement occupé par les armées françaises; ils furent eux-mêmes décimés par la peste de 1629, et menacés par les troupes franc-comtoises qui brûlèrent en 1635 près de trente villages dans le nord du Revermont et du Haut-Bugey. Qui se douterait que ce règne a été pour la Bresse l'époque de sa gloire littéraire?

Des mathématiciens, des érudits, des poètes, sortis de son sein, allèrent se placer parmi les membres des académies savantes de Paris. J'ai vu des ouvrages imprimés avec soin en 1626, chez Tainturier, imprimeur à Bourg.

Les renseignemens que j'ai recueillis m'ont fait connaître combien l'état de la province différait de ce qu'il est aujourd'hui. Il n'y avait point de routes régulièrement entretenues, soit par le roi, soit par la province. Il n'y avait aucune messagerie établie, pas même pour le service du prince. Toutes les personnes aisées voyageaient à cheval, sauf de très-rares exceptions.

Il me manque des renseignemens pour dire ce qui se passa dans notre pays pendant la minorité de Louis XIV. Guichenon, qui écrivait en 1650, n'en dit presque rien, précisément parce qu'il était contemporain. Je sais que pendant les troubles de la Fronde, les troupes du duc d'Orléans ravagèrent le Bas-Bugey et s'avancèrent jusqu'à Belley. Je dois présumer que la partie occidentale du pays ne put rester neutre dans cette guerre civile.

Depuis 1660 jusqu'en 1733, la province paraît

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

avoir joui d'une tranquillité complète. Le goût de ses habitans pour la littérature et les sciences paraît s'être ralenti à cette époque; il ne s'y fit aucun changement important dans la forme de l'administration. Mes recherches ne m'ont fourni que des détails d'administration municipale et de statistique. Collet a dit avec raison que notre province avait de grandes obligations à Colbert, qui fit faire un inventaire des ressources et des dettes des paroisses, et les força à prendre des mesures pour payer leurs dettes. J'ai examiné cet inventaire et d'autres pièces analogues.

En 1669, M. Bonchu, intendant de Bourgogne, fit faire une statistique matérielle et morale des paroisses. Je dis morale, parce qu'il y demandait compte de la conduite et des occupations des seigneurs, curés et corporations. J'ai extrait de cette statistique et des autres pièces relatives aux dettes des paroisses des notes étendues qui m'ont fait connaître un grand nombre d'événemens arrivés sous le règne de Louis XIII. J'ai complété ces renseignemens par d'autres que j'ai trouvés dans des papiers relatifs à la Dombes.

Après le duc d'Orléans, cette principauté passa à Mademoiselle, ensuite au duc du Maine. Tous deux firent quelques efforts pour améliorer le sort de cette principauté; ils y fondèrent des colléges et favorisèrent l'établissement d'une imprimerie à Trévoux; mais ils laissèrent tomber en ruine tous les châteaux qui dépendaient de leur domaine parti-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

culier. Autant que j'en ai pu juger, l'état de la province m'a paru stationnaire jusque vers l'an 1730. Elle avait dû être fatiguée des lourds impôts de la fin du règne de Louis XIV, et des banqueroutes, suite du papier-monnaie de Law. Mais depuis 1720 jusqu'en 1788, la tranquillité de la ville de Bourg ne fut interrompue que pendant douze heures qui lui coûtèrent 23,000 francs. Ce fut le 5 octobre 1754, jour de la prise de cette ville par le contrebandier Mandrin. J'ai recueilli sur ce bizarre événement des détails authentiques; je n'en avais parlé que par ouï-dire dans l'abrégé de Gacon.

Un long repos et la prospérité qui en fut la suite permirent enfin à nos pères de s'occuper de l'amélioration de leur position. Je n'ai pu savoir les noms de ceux qui ont donné les premières idées de ces entreprises qui ont changé la face du pays et celle de la ville de Bourg, en particulier. Elles commencèrent en 1734 par l'ouverture de deux grandes routes, celle de Bourg à Lyon et celle de Bourg à Mâcon; la chaussée de Saint-Laurent fit partie de ce dernier travail. Les grandes routes du Bugey furent ouvertes en 1745. Le pont de Chazey, déjà projeté en 1688, fut construit en 1752. En 1753, la belle carte de la province fut gravée à ses frais. L'hôtel de la province et l'hôtel-de-ville de Bourg furent construits en 1754 et années suivantes. En 1756, la ville de Bourg devint propriétaire de ses remparts et fossés qui l'entouraient d'une ceinture de marais. La première voiture publique de Bourg à Mâcon fut établie en

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

1758. En 1760, les principaux chemins vicinaux de la province commencèrent à être réparés. En 1764, on encouragea une manufacture d'horlogerie à Bourg, une vaste blanchisserie à Montluel, une manufacture de soieries à Pontdeveyle. En 1770, le pont de Neuville-sur-Ain fut construit; peu après, la route de Bourg à Chatillon-les-Dombes fut ouverte. En 1771, la ville de Bourg aliéna ses remparts et ses fossés. Dès lors, elle s'étendit au-delà de son ancienne enceinte. Des jardins remplacèrent les marais qui l'entouraient, et cette ville fut assainie. Les boucheries furent bâties en 1774; la salle de spectacle et la halle aux blés, en 1777. La ville commença, en 1778, à être éclairée la nuit avec des réverbères. Enfin le plus important de tous ses édifices, l'hôpital, fut commencé en 1782. La Dombes avait été réunie à la Bresse en 1781, ce qui permit d'ouvrir, en 1784, une route de Châtillon-les-Dombes au port sur la Saône, vis-à-vis Belleville. En outre, presque toutes les belles maisons particulières de la ville ont été construites pendant le demi-siècle qui s'est écoulé depuis 1730 jusqu'en 1780.

Au milieu de toutes ces entreprises, il y eut, il est vrai, beaucoup de fausses dépenses : on se plaignit même de malversations commises par des agens. Mais ces fautes de notre ancienne administration provinciale n'ont été que temporaires, et nous jouissons de ces routes et de ces édifices. Je ne puis m'empêcher de déclarer que nous devons une grande

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

reconnaissance à nos pères pour le bien qu'ils ont fait à leur pays.

J'ai arrêté mon ouvrage à l'année 1789, et je l'ai terminé par une notice étendue sur le dernier comte de Montrevel. Elle a été faite par feu M. de Belvey; je ne m'y suis permis que quelques coupures.

Je livre aujourd'hui à l'impression la première partie de cet ouvrage. Si diverses circonstances me favorisent, je publierai successivement ses autres parties qui seront beaucoup plus étendues que la première.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Première Partie.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN AU TEMPS DES GAULOIS, JUSQU'A L'ENTRÉE DE JULES CÉSAR DANS LES GAULES.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU PASSAGE DES ALPES PAR ANNIBAL.

Le département de l'Ain est formé actuellement de la réunion d'une partie de l'ancienne Bresse, du Bugey, du Valromey, de la principauté de Dombes, et de presque tout le pays de Gex. Il est situé entre le 45e degré 35′ et le 46e degré 32′ de latitude septentrionale, et entre le 2e degré 20′ et le 3e degré 46′ de longitude à l'E. du méridien de Paris. Il est borné au N. par les départemens du Jura et de Saône-et-Loire; à l'E., par les cantons de Vaud et de Genève, dépendans de la Suisse; en outre, à l'E., par une partie de la Savoie, le Rhône entre deux; au midi, par le département de l'Isère, le Rhône entre deux; au S.-O, par une petite portion du département du Rhône; et à l'O., par les départemens du Rhône et de Saône-et-Loire.

Les limites du département ont varié (1). Cinq communes qui dépendent aujourd'hui du canton de Genève, d'autres communes qui dépendent aujourd'hui des dépar-

(1) Dorénavant, j'emploierai toujours le mot département pour désigner le pays formé par la réunion des provinces nommées ci-dessus.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

temens du Jura, de Saône-et-Loire et du Rhône, ont fait partie des provinces ci-dessus nommées. Les événemens arrivés dans des provinces voisines ont influé sur la situation du département, et l'histoire de celui-ci a été souvent mêlée à celle des pays voisins, en sorte qu'il me sera impossible de ne pas parler de ces derniers et de me renfermer strictement dans les limites de mon sujet.

Il ne s'est conservé aucun renseignement direct sur l'histoire des premiers peuples qui ont habité le département. J'ai été obligé, pour y suppléer, de copier dans les histoires des peuples voisins, des fragmens relatifs à des événemens auxquels, par suite de leur position, les peuplades qui habitaient le département ont dû prendre part.

De 1000 à 600 avant J.-C.

L'histoire des Helvètes, des Séquanes, des Edues et des Allobroges, paraît remonter à une époque plus reculée que celle du département. Des anciens historiens ont dit que les Etrusques attaquèrent l'Ombrie cispadane en Italie. Ils réduisirent en servitude une partie de ses habitans; ceux qui échappèrent à cette invasion repassèrent dans les Gaules où, sous le nom d'Insubres, ils trouvèrent place soit parmi les Helvètes, soit parmi les tribus éduennes sur les bords de la Saône. Le département, placé entre ces deux peuples, dut servir d'asile à quelques portions des Isombres.

De 631 à 587 av. J.-C.

Au commencement du VIe siècle avant notre ère, les Cimbres, peuples du nord de l'Europe, passèrent le Rhin et envahirent la partie N.-O. des Gaules. Les Gaulois étaient alors des peuples chasseurs; ils cédèrent la place aux plus forts, et leurs peuplades furent refoulées vers le centre et l'E. des Gaules. Trop resserrées, elles émigrèrent de plusieurs côtés; une de ces émigrations fut composée d'une partie des peuplades du centre et de l'E. des Gaules. Les Bituriges, les Edues, les Arvernes, les Ambares, fournirent une partie des guerriers qui émigrèrent sous la conduite du Biturige Bellovèse; il les conduisit vers l'Italie. Ce chef

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et ses guerriers s'arrêtèrent à l'occident des Alpes, et y séjournèrent près de quatre ans; ce temps fut employé en partie à secourir les Massaliotes, assiégés par les Ligures. Ces Gaulois se décidèrent à entrer en Italie par le mont Genèvre; ils entrèrent sur le territoire des Ligures-Taurins, s'établirent dans les plaines arrosées par le Pô, et y fondèrent les villes de Milan et de Brescia. C'est principalement dans Tite-Live, liv. V, § 34, que les historiens ont puisé les renseignemens sur cette émigration des Gaulois en Italie.

Les Ambares habitaient sur les deux rives de la Saône, un peu au nord des Ségusiens. Ils occupaient dans le département une partie de la plaine marécageuse qui fut depuis nommée *Dombes*, et la plaine à l'occident des montagnes, appelée *Bas-Bugey*. L'abbé de Veyle a fait une dissertation sur cette émigration; il conjecture que les Brixiens, les Sébusiens, se joignirent à Bellovèse et entraînèrent avec eux les peuplades des parties méridionales de la Séquanie et de l'Helvétie. Cette émigration fut suivie de plusieurs autres moins importantes qui aidèrent aux Gaulois établis dans le nord de l'Italie à y consolider leurs établissemens.

L'an 388 avant notre ère, Aruns, de Clusium, ville de Toscane, voulant se venger d'un ennemi, vint offrir aux Gaulois qui habitaient les bords du Rhône, des vins et des fruits d'Italie; il proposa à ces peuples de faire la conquête du pays de cet ennemi. Ils acceptèrent cette proposition; le bruit de cette entreprise se répandit dans les Gaules: une partie du peuple Sénonais vint offrir son secours; leur chef eut le commandement de cette expédition; il est connu sous le nom de Brennus; ce nom n'était que celui de sa dignité. Des historiens ont dit qu'Alepomar, chef gaulois qui bâtissait une ville au confluent du Rhône et de la Saône, se joignit à Brennus et le suivit en Italie. Brennus assiégea Clusium; insulté et provoqué par les 388 avant J.-C.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Romains, il les battit et prit la ville de Rome. De Veyle a affirmé que les Ambares, les Sébusiens et les autres peuples qui habitaient au nord du confluent du Rhône et de la Saône, prirent part à cette expédition. Son opinion est vraisemblable.

M. Thierry dit (tom. II, page 32, de son *Histoire des Gaulois*) que la principale industrie des Séquanes était la préparation de la chair de porc. Les jambons, et généralement toutes les salaisons séquanaises, transportées par la Saône et le Rhône dans les entrepôts massaliotes, se répandaient de là en Italie et en Grèce où elles étaient fort recherchées. A cause de ce commerce déjà très-productif, et qui dans la suite devint immense, les Séquanes s'intéressaient vivement à la libre navigation des deux rivières par lesquelles ils communiquaient avec le Midi. Ils eurent des discussions fréquentes avec les Edues, riverains comme eux de la Saône, au sujet de certains droits de péage, et souvent ces discussions leur mirent les armes à la main ; de là naquit entre ces deux peuples une profonde et implacable inimitié. M. Thierry cite en note des passages de Strabon qu'il a fondus dans son texte.

Le champ de bataille de ces petites guerres dut naturellement être la partie septentrionale de notre département et de l'arrondissement de Louhans (Saône-et-Loire).

CHAPITRE II.

DU PEUPLE APPELÉ GESATES.

Le pays de Gex n'appartenait point aux Séquanes dont il était séparé par le mont Jura, ni aux Allobroges dont il était séparé par le Rhône ; il faisait partie de l'Helvétie.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Polybe dit, livre XXI, que les deux plus puissantes nations de la Gaule cisalpine, les Boiens et les Insubres, ayant besoin de secours, envoyèrent des ambassadeurs vers les Gaulois qui habitaient les bords du Rhône au-delà des Alpes. On les appelait Gesates, parce qu'ils allaient à la guerre pour ceux qui les soldaient. Ces envoyés engagèrent, moyennant une forte somme d'argent, Concolitan et Ancroène, rois des Gesates, à faire la guerre aux Romains; ils leur rappelèrent les grandes actions de leurs ancêtres qui, non-seulement avaient vaincu les Romains dans une semblable expédition, mais s'étaient en outre emparés de Rome. Ces discours animèrent tellement les chefs des Gesates et les peuples qu'ils commandaient, qu'ils entraînèrent avec eux une puissante armée. Polybe raconte ensuite les grandes actions de ces Gesates.

De Veyle, dans sa cinquième dissertation relative au pays de Gex, ajoute au récit précédent, que le nom de Gesates était moins un nom de peuple qu'un nom de ligue, commun à plusieurs peuples, et que ce nom est resté au pays habité par l'un d'entr'eux.

M. Thierry donne une autre origine à ce nom (tom. Ier, pag. 231) : « A l'exception d'un long sabre de cuivre ou de fer, sans pointe et à un seul tranchant, le montagnard allobroge ou helvétien ne connaissait point d'autre arme que le vieux gais gallique (lance très-courte ou bâton ferré), dont il se servait d'ailleurs avec une grande habileté; cette circonstance avait fait donner par les Cisalpins, aux bandes qu'ils tiraient de ces montagnes, le nom de Gaisda, c'est-à-dire armés de gais. Plus tard ce mot s'employa pour désigner une troupe soldée, quelles que fussent sa tribu et son armure. »

Les PP. Catrou et Rouillé ont dit dans leur *Histoire romaine* (note du tome VII, page 50), d'après Polybe, que les Gesates habitaient une partie de la Gaule transalpine, entre le Rhône et les Alpes. Ils ajoutent plus loin

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

(page 70), que ces Gesates n'étaient point un peuple particulier, mais des guerriers de toutes nations qui vendaient leurs services à ceux qui en avaient besoin. Ces Gesates furent défaits par le consul Emilius, près de Télamon, dans l'Etrurie.

CHAPITRE III.

DU PASSAGE D'ANNIBAL A TRAVERS LES ALPES.

218 avant J.-C. Plusieurs écrivains ont mal interprêté les récits des anciens historiens relatifs au passage d'Annibal à travers les Alpes : de tous les historiens anciens, Polybe est le seul dont la narration doive être prise pour guide ; cependant, malgré son exactitude, des auteurs modernes très-instruits ne se sont pas accordés sur la route qu'Annibal a suivie pour arriver en Italie. Il en est résulté qu'on a prétendu que le département était le pays appelé *Insula gallica* par les anciens géographes et historiens, et qu'Annibal avait traversé ce département. Je suis obligé de consacrer ce chapitre à la réfutation de ces deux erreurs.

L'historien latin Tite-Live a défiguré la relation de Polybe en y ajoutant des circonstances fabuleuses et des erreurs sur la marche d'Annibal. (*Décade Ire*, liv. Ier.)

Guichenon, page 2 de la première partie de son Histoire, a rassemblé confusément les diverses opinions des auteurs modernes, et il a adopté les deux erreurs que j'ai signalées.

Les deux auteurs modernes qui ont étudié avec le plus de soin ce fait de la vie d'Annibal, sont le chevalier Folard, dans ses *Commentaires* sur Polybe, liv. III, chap. VIII du tome IV de cet ouvrage ; et M. Deluc (J.-A.), qui a publié en 1818 un long mémoire sur ce passage des Alpes par Annibal. Je vais donner des extraits très-courts de leurs

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ouvrages, et j'intercalerai dans ces extraits les opinions de quelques autres auteurs.

Le chevalier Folard et M. Deluc ont tous deux traduit Polybe, et cependant ils ont fait traverser les Alpes par Annibal, l'un au passage du mont Genèvre, l'autre au Petit-Saint-Bernard.

Annibal, après avoir traversé les Pyrénées et la partie méridionale de la France, arriva au Rhône, à environ quatre journées de son embouchure dans la Méditerranée, entre Avignon et la rivière de Sorgues. Il envoya une partie de son armée remonter le long du fleuve, jusqu'à une distance de 200 stades (le stade est de 94 toises 1/2); ce corps de troupes passa le fleuve le lendemain; Annibal le passa deux jours après. Il remonta ensuite le Rhône le long de sa rive gauche. Après quatre jours de marche, il arriva à un pays appelé l'Ile, lieu fertile et très-peuplé. On l'appelait alors de ce nom, parce que le Rhône et l'Isère se réunissant pour enfermer ce pays, lui donnaient une forme qui ressemble au delta d'Egypte, avec cette différence que le troisième côté du delta ou île gauloise était formé par des montagnes inaccessibles. Annibal passa l'Isère près de son embouchure dans le Rhône, et entra dans le pays des Allobroges. Il trouva le pays divisé par l'ambition de deux frères qui s'en disputaient le commandement; il secourut l'un d'eux, en reçut des vêtemens pour ses soldats, des vivres et des armes, et il se disposa à traverser les Alpes.

M. Deluc et le chevalier Folard sont d'accord jusqu'ici dans la marche qu'ils ont fait suivre à Annibal.

Polybe dit que depuis le confluent du Rhône et de l'Isère jusqu'au lieu où Annibal commença à monter les Alpes, il y avait une distance de 800 stades. Le chevalier Folard, préoccupé de l'idée qu'Annibal avait dû traverser les Alpes par le passage le plus court et le plus facile, a avancé que l'énonciation de cette distance est une erreur de copiste;

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

il dit qu'après avoir rassemblé son armée et reçu le corps d'auxiliaires gaulois, Annibal côtoya l'Isère jusqu'à sa jonction avec le Drac, passa cette rivière près de Vizille, entra dans la vallée du bourg d'Oisans, marcha des deux côtés de la rivière de Romanèche; redescendit jusqu'au Lautaret, campa près de Briançon, monta le long du mont Genèvre, le descendit pour aller à Sezanne, passa le mont de Sestrières, gagna le col de la Fenestra, campa au village de Barbottet, et arriva dans le pays occupé aujourd'hui par le territoire de la ville de Turin. Le chevalier Folard compte, comme dans Polybe, les neuf jours de marche employés par Annibal pour traverser les Alpes, six pour les monter, trois pour les descendre. Il dit : La connaissance que j'ai des lieux me ferait croire qu'Annibal fut attaqué par les Allobroges, entre Sezanne et le col de Sestrières. Le rocher, où Polybe dit qu'Annibal passa une nuit si triste, se trouve là comme fait exprès, et existe encore.

M. Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, tom. Ier, pag. 275 et 276, adopte l'opinion du chevalier Folard, et termine sa narration de ce passage par ces mots : En quittant l'île, Annibal ne marcha pas en ligne droite aux Alpes; il dévia un peu au midi, pour gagner le col du mont Genèvre (*Matrona*), côtoya la rive gauche de l'Isère, puis la rive gauche du Drac, passa la Durance, et remonta ce torrent, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre.

Les PP. Catrou et Rouillé, dans leur grande Histoire romaine, ont placé à la page 239 du tome VII une carte sur laquelle ils ont tracé à leur manière le passage d'Annibal dans les Alpes. Ils lui font traverser le Rhône, d'abord à Orange, ce qui est exact; mais ensuite ils le lui font repasser près de Montluel, puis après traverser la rivière d'Ain au midi de l'Albarine, le font engager dans les défilés de Saint-Rambert, de Tenay et du lac des Hôpitaux, remonter à travers les marais de Ceyzérieu, passer

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

entre le mont Colombier et le Rhône, traverser une troisième fois ce fleuve à Seyssel, traverser l'Arve et la Drance, et arriver enfin au Grand-Saint-Bernard. Tout cet itinéraire est absurde et n'a aucun rapport avec les narrations de Polybe et de Tite-Live, qui auraient parlé du passage de toutes ces rivières si Annibal avait fait un si long détour.

M. Deluc affirme que les 800 stades comptés par Polybe depuis l'embouchure de l'Isère dans le Rhône jusqu'au point où Annibal commença à monter les Alpes, sont une mesure très-exacte. Il lui fait traverser tout le pays des Allobroges ou Dauphiné en passant par Vienne, Saint-Marcellin, Moirans; de là en allant à Saint-Genix et à Yenne en Savoie, en contournant le pied des montagnes dans la dernière partie de ce trajet.

M. Deluc compte les neuf jours qu'Annibal employa à traverser les Alpes, depuis son départ d'Yenne; il le dirige le long du mont du Chat, le fait camper entre Yenne et le Chevelu, lui fait prendre la ville de Lemine, dont la place est non loin de Chambéry, lui fait suivre la vallée de l'Isère depuis Montmélian, Moustier, Séez, traverser la vallée qui est au pied du Petit-Saint-Bernard, et soutenir, tant en montant qu'en descendant les Alpes, une guerre difficile contre les Centrons qui habitaient alors ce pays.

M. Deluc affirme avoir reconnu le rocher blanc dont Polybe parle d'une manière si nette dans sa narration; il suit pas à pas la route d'Annibal dans ces défilés, parle des traditions des habitans du pays relatives à cette marche, apporte en preuve la découverte faite d'un bouclier carthaginois trouvé en 1714 au village du Passage en Dauphiné, et l'inscription relative à la marche d'Annibal, qui était à l'entrée de la vallée d'Aoste, au temps de l'empereur Arnould. Guichenon en fait en effet mention comme existant encore de son temps, près de Bard.

Il observe que si Annibal avait passé au pied du mont

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Genèvre, il n'y aurait trouvé au mois d'octobre ni neiges ni glaces. Ce passage était en outre plus court que celui du Petit-Saint-Bernard. Mais le passage par le mont Genèvre aboutissait au pays des Taurini, alliés des Romains; au lieu qu'en traversant les Alpes au pied du Petit-Saint-Bernard, il arrivait à la vallée d'Aoste, alors habitée par les Salasses, alliés des Insubres, peuples ennemis des Romains et dont Annibal tira en effet de grands secours.

Annibal, dans cette marche de neuf jours au milieu des Alpes, eut à combattre contre les Allobroges septentrionaux et les Centrons; il y perdit un tiers de son armée. S'il avait essayé de passer par le mont Genèvre, aurait-il été plus heureux en résistant aux Allobroges méridionaux placés au S.-E. de Grenoble, et aux Caturiges, aidés des Taurini, qui l'auraient attaqué à son entrée dans l'Italie? Nous sommes trop loin du temps d'Annibal, et nous n'avons pas de renseignemens suffisans pour décider si ce grand capitaine fit une faute en passant par le Petit-Saint-Bernard.

Tous les argumens entassés par M. Deluc dans son livre, m'ont paru tellement probables, que j'ai adopté son opinion sur ce passage. Dès-lors, les habitans de la partie S.-E. du département qui, comme je le ferai voir plus tard, dépendaient de la nation allobroge, durent prendre une part secondaire à cet événement militaire, plutôt en attaquant l'arrière-garde du général carthaginois qu'en secondant sa marche.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE IV.

QUELQUES FAITS DE L'HISTOIRE DES GAULOIS, DEPUIS L'ÉPOQUE DU PASSAGE D'ANNIBAL JUSQU'A L'ARRIVÉE DE CÉSAR DANS LES GAULES.

Vers l'année 124 avant notre ère, le proconsul Sextius fit la guerre aux Saliens, peuplade gauloise qui occupait la partie de la France appelée aujourd'hui département des Bouches-du-Rhône. Il vainquit Teutomale, leur roi, et prit leur ville capitale. Ce roi alla chercher un refuge chez les Allobroges. 124 avant J.-C.

Quatre ans après, le proconsul Domitius voulut attaquer les Allobroges chez lesquels Teutomale s'était réfugié. Pour assurer l'exécution de son projet, il négocia avec les Edues et fit alliance avec eux. Bituitus, roi des Arvernes, mécontent de cette alliance, fit une irruption sur les terres des Edues, et envoya à Domitius une ambassade pour lui défendre d'attaquer les Allobroges. Domitius n'eut aucun égard à ces remontrances et il attaqua l'armée des Allobroges au bourg de Vindalie, près de l'embouchure de la Salga (la Sorgue) dans le Rhône, sur le territoire des Cavares. Les Allobroges furent battus et perdirent 25,000 hommes tant tués que prisonniers. 120 avant J.-C.

Peu après, le consul Fabius vint prendre le commandement de l'armée romaine; elle s'élevait à 30,000 combattans. Bituitus vint avec 200,000 hommes attaquer Fabius dans son camp près de l'Isère; il passa le Rhône sur un pont de bateaux, attaqua les Romains sans attendre que toutes ses troupes eussent passé, fut battu et perdit 120,000 hommes. Le général romain, peu après, attira Bituitus à une conférence, le fit prisonnier et l'envoya à Rome. Le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

peuple allobroge se soumit aux Romains, mais son territoire ne fut point encore réduit en province.

L'arrondissement actuel de Belley dépendait alors des Allobroges; il dut souffrir de cette guerre et partager le sort des vaincus. D'un autre côté, une partie de l'arrondissement de Bourg dépendait alors des Eduens, ou du moins le peuple qui l'habitait était client ou protégé par les Eduens. Cette guerre dut agiter en sens contraire deux portions de la population du département. Notre pays n'a jamais été le centre d'un état, ni habité par une population homogène. Il paraîtrait au contraire que les émigrations des cinq peuples qui l'environnaient ont occupé les parties les plus à leur convenance dans le département. Il a subi pendant long-temps les suites de cette division en peuplades indépendantes, et par suite ennemies les unes des autres.

112 avant J.-C. Vers l'an 112 avant notre ère, les Cimbres, après avoir battu le consul Papirius Carbo près d'Aquilée (en Italie), se dirigèrent vers l'Helvétie, se réunirent aux Tigurins (habitans du canton de Zurich), traversèrent la Gaule qu'ils dévastèrent, franchirent les Pyrénées, etc. On ne sait pas si les Cimbres entrèrent dans les Gaules par Bâle ou par Genève; dans cette dernière supposition, le département aurait supporté les premières fureurs de ces Barbares.

107 avant J.-C. D'autres historiens placent cette incursion à l'an 107 avant J.-C.; ils disent que les Tigurins se chargèrent d'envahir le territoire des Allobroges, soit par le pont de Genève, soit par les gués qu'ils savaient exister dans le Rhône un peu au-dessous de cette ville. Les autres Helvètes et les Teutons, alliés des Cimbres (ces Teutons avaient envahi le N.-E. des Gaules), se dirigèrent au midi. Le consul L. Cassius gagna Genève en toute hâte, et traversa le Rhône pour fermer aux Tigurins le passage du Jura, tandis que son lieutenant Aurélius Scaurus allait s'opposer à la marche des autres Barbares. Des deux côtés la fortune fut contraire aux Romains. Cassius, prévenu dans son attaque et assailli

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

lui-même à l'improviste, eut son armée taillée en pièces sur les bords du lac Léman; il fut tué, ainsi que Lucius Pison, un de ses lieutenans, et ses plus braves légionnaires. Les hordes des peuples du nord n'étaient pas moins heureuses au midi qu'au nord; et tandis que Cassius succombait, Aurélius Scaurus, après avoir été témoin de la fuite de son armée, tombait prisonnier entre les mains des ennemis. On ne dit pas où Scaurus fut défait. Les Cimbres ou Ambrons, les Teutons et leurs alliés se réunirent pour passer en Espagne; ils y demeurèrent près de quatre années, ils revinrent et traversèrent de nouveau les Gaules, l'Helvétie, la Rhétie, et arrivèrent dans la Norique. On entrevoit, dans ces récits que j'ai empruntés aux PP. Catron et Rouillé, et à M. Thierry, que les Gaulois restèrent neutres au milieu de ces invasions. Furent-ils trop faibles pour résister aux peuples du nord, et laissèrent-ils aux Romains le soin de défendre leur pays? ou bien y eut-il entr'eux et ces peuples une connivence dont on ne nous a pas transmis les détails? Cette seconde conjecture m'expliquerait la facilité avec laquelle les Cimbres et les Teutons traversèrent les Gaules en tous sens.

Le récit de la défaite des Ambro-Teutons par Marius, près d'Aix en Provence, est étranger à l'histoire du département. Après leur défaite, plusieurs des chefs de ces peuples parvinrent à s'échapper jusque dans les montagnes des Séquanes; les habitans les arrêtèrent et les amenèrent garrottés aux Romains. Ce fait prouve que le département fut alors traversé par les débris des nations ambro-teutones.

Lorsque Sertorius se révolta contre Rome, il envoya un de ses lieutenans occuper les passages ordinaires des Alpes. Pompée, son adversaire, partit d'Italie et entra dans les Alpes; mais trouvant les routes occidentales fermées par les troupes de Sertorius, il rebroussa chemin et se fit jour, entre les sources du Rhône et du Pô, par le passage des Alpes-Graies ou celui des Alpes-Pennines. Pompée permit 77 avant J.-C.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

à ses légions de ravager tout le pays qu'elles traversèrent, depuis les Alpes jusqu'à Narbonne. On voit par ce récit de M. Thierry, que Pompée dut traverser les Alpes par le Grand ou le Petit-Saint-Bernard, traverser la Savoie et le Dauphiné, alors habités par les Allobroges. On doit en inférer que le département dut peu souffrir de cette guerre, n'étant pas encore soumis aux Romains, excepté la partie S.-E.

63 avant J.-C. En 63 avant notre ère, les Romains rétablirent leur domination sur les Allobroges. Leurs usuriers les ruinèrent, et la détresse de cette province s'accrut successivement et à tel point que la somme des dettes surpassa la valeur des fonds de terre. Les Allobroges, accablés d'impôts par les Romains, se voyaient dans la triste nécessité de vendre leurs femmes et leurs enfans pour satisfaire l'avarice des publicains romains; les magistrats n'écoutèrent point leurs plaintes. Alors ils envoyèrent des députés à Rome pour demander une diminution d'impôts et une remise sur les arrérages et les intérêts exigés par les publicains. Ces députés rencontrèrent à Rome deux complices de Catilina; un des deux connaissait ces députés. Ces conjurés promirent aux députés allobroges l'abolition de leurs dettes si leurs commettans voulaient se révolter en faveur des conjurés. Ces députés, effrayés de cette confidence, allèrent la révéler à Cicéron, alors consul. Il leur conseilla de feindre d'entrer dans la conjuration, et c'est par leur entremise qu'il en sut toute la trame. Les députés allobroges furent récompensés de leur fidélité.

Cependant, malgré la bonne intelligence qui s'était rétablie entre ces députés et le sénat romain, les Allobroges se révoltèrent; ils eurent quelques succès sur les bords de l'Isère; ils étaient commandés par Catugnatus, chef ou roi d'une portion de leur pays. Mais Promptinius, commandant de la Gaule narbonnaise, province tout entière soumise aux Romains, passa le Rhône avec une

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

armée et défit les Allobroges; ils ne furent soumis complètement que peu après, on ne sait comment ni par qui.

Je n'aurais point compilé tous ces faits, s'ils n'avaient pas été indirectement relatifs à une partie de l'arrondissement de Belley qui, étant peuplé par des Allobroges, dut partager les vicissitudes de fortune de ce peuple et être définitivement soumis aux Romains à cette époque. Les Séquanes, qui occupaient alors les parties au N. et N.-O. du département, étaient indépendans; les Edues, qui avaient des cliens ou peuplades protégées par eux dans la partie occidentale du département, étaient alliés des Romains.

Les Ambares, placés au midi des Edues et des Séquanes, les Ségusiens placés entre le Rhône et les Ambares, étaient encore indépendans des Romains; nous ignorons s'ils étaient leurs alliés à cette époque. Cela est probable.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

LIVRE II.

GUERRE DES HELVÈTES CONTRE CÉSAR.

CHAPITRE PREMIER.

TRADUCTION DE LA PARTIE DES COMMENTAIRES DE CÉSAR, RELATIVE A CETTE GUERRE, ET NOTES SUR LE TEXTE DE CES COMMENTAIRES.

La défaite des Helvètes par César est un des événemens importans de sa vie ; elle est en même temps, en partie, le premier fait ayant un rapport direct avec l'histoire du département. Le récit que César a fait, dès cette guerre, dans ses Commentaires, a été le sujet de nombreuses discussions entre les savans. Je crois nécessaire, avant de rapporter leurs opinions sur ce sujet, de donner une traduction littérale de la narration de César, en supprimant tous les passages qui ne sont pas absolument nécessaires à mon sujet.

« Il y avait parmi les Helvètes un homme très-riche et d'une haute naissance, appelé Orgétorix. Au temps du consulat de M. Messala et de M. Pison (avant J.-C. 60), cet homme, poussé par le désir de régner, mit les principaux habitans de son pays dans ses intérêts, et ils l'aidèrent à persuader à leurs compatriotes de quitter leur pays et d'emporter avec eux toutes leurs richesses. Il leur disait qu'étant plus vaillans que les autres peuples, ils avaient droit de prétendre à la suprématie dans les Gaules.

» Orgétorix fit adopter ce projet par les Helvètes, avec d'autant plus de facilité que leur pays est très-resserré. Il

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

est borné, d'un côté, par le Rhin, fleuve très-large et très-profond qui sépare le territoire de l'Helvétie de celui des Germains; d'un autre côté par le Jura, montagne très-élevée qui est entre les Séquanes et les Helvètes; troisièmement par le lac Léman et par le Rhône, fleuve qui sépare les Helvètes de notre province (1).

» Les Helvètes, déterminés par ces motifs et entraînés par l'influence d'Orgétorix, s'occupèrent des préparatifs de leur départ. Ils achetèrent un grand nombre de chars et de bêtes de somme; ils ensemencèrent une grande quantité de terres, afin d'avoir abondamment du blé pour se nourrir pendant leur voyage (2). Ils renouvelèrent les traités de paix et d'alliance avec les nations voisines. Ils jugèrent nécessaire d'employer deux années à faire ces préparatifs. Ils firent une loi, la troisième année, pour fixer le moment de leur départ. Orgétorix fut chargé de diriger cette entreprise..... Il mourut..... Lorsque les Helvètes crurent être prêts à exécuter leur projet, ils incendièrent toutes leurs villes, au nombre de douze; en outre, quatre cents bourgades et toutes les habitations éparses. Ils brûlèrent aussi tous leurs blés, excepté ce qu'ils devaient en emporter avec eux, afin que, s'étant ôté tout espoir de retour, ils fussent mieux disposés à surmonter tous les dangers. Chaque famille reçut des chefs l'ordre d'emporter de la farine pour trois mois (3).

(1) Par ces mots, notre province, César désigne la Savoie et le Dauphiné, pays alors occupés par les Allobroges, peuple déjà soumis aux Romains.

Les Helvètes habitaient alors les pays appelés aujourd'hui cantons de Zurich, d'Argovie (la moitié), Soleure, Berne, Schwitz (la moitié), Neufchâtel, Fribourg, pays de Vaud et pays de Gex.

(2) Leur premier projet était donc d'emporter des vivres pour se nourrir pendant au moins une année.

(3) On voit que depuis la mort d'Orgétorix, les Helvètes mirent plus de rapidité et moins de prudence à exécuter leur projet.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

» Les Helvètes persuadèrent aux Rauraques, aux Tulinges et aux Latobriges, leurs voisins, d'imiter leur exemple, et de partir avec eux après avoir brûlé leurs villes et leurs villages (1); enfin, ils attirèrent à leur confédération les Boiens qui, après avoir passé au-delà du Rhin, étaient entrés dans la Norique et s'en étaient emparés (2).

» Ces peuples ne pouvaient sortir de leur pays que par deux chemins : l'un à travers le pays des Séquanes, entre le mont Jura et le Rhône, il est difficile et si étroit qu'à peine un chariot peut y passer ; il est dominé par une montagne très-élevée, en sorte qu'un petit nombre d'hommes peut en interdire le passage (3). L'autre chemin, à travers notre province, est beaucoup plus facile et plus court, parce que le Rhône, qui coule entre les frontières des Helvètes et des Allobroges qui nous sont soumis depuis peu de temps, est guéable en quelques endroits. Genève, la dernière ville des Allobroges, est située près des frontières des Helvètes ; le pont établi sur le Rhône, entre les deux peuples, appartient aux Helvètes (4). Ceux-ci se persuadaient que les Allobroges, n'étant pas encore bien affectionnés pour le peuple romain, leur laisseraient le libre passage ; ils se croyaient assez puissans pour les y contraindre s'ils le refusaient.

» Tous leurs préparatifs de départ étant terminés, ils se donnent un rendez-vous général sur la rive droite du Rhône pour le 28e jour du mois de mars, l'année du

(1) Les Rauraques occupaient le canton de Bâle et le département du Haut-Rhin ; la position des Tulinges et des Latobriges n'a pu être déterminée exactement. Danville place les Tulinges dans la partie méridionale du pays de Bade.

(2) Danville n'indique point la place de ces Boiens.

(3) C'est le chemin depuis le fort de l'Ecluse jusqu'au pont de Bellegarde.

(4) Il y a en cet endroit du Rhône une île et deux ponts. César désigne ici le pont au nord de l'île.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

consulat de L. Pison et d'A. Gabinius (58 avant Jésus-Christ).

» Le nombre de ces émigrans était de 263,000 Helvètes, 36,000 Tulinges, 14,000 Latobriges, 22,000 Rauraques, 22,000 Boiens; en tout 368,000 individus, dont 92,000 en état de porter les armes (1).

» Dès que César fut informé de tout cela, et qu'il sut que les Helvètes voulaient s'ouvrir par force un passage à travers notre province, il se hâta de partir de Rome et, prenant les chemins les plus courts, il traversa rapidement la Gaule ultérieure et arriva à Genève; il ordonna de faire prendre les armes dans la province à tous ceux qui en étaient capables. Il n'y avait alors qu'une légion dans la Gaule ultérieure; il ordonna de rompre le pont qui était près de Genève (2).

» Dès que les Helvètes eurent appris l'arrivée de César, ils lui envoyèrent les principaux d'entr'eux; Numéius et Vérodoctus étaient les chefs de cette députation; ils lui exposèrent qu'ils avaient le projet de traverser la province, sans y faire aucun dommage, et ils le prièrent de leur en accorder le passage, parce qu'ils n'avaient pas d'autre chemin (3).

» César n'avait pas intention de leur accorder cette demande; il craignait que s'il consentait au passage de ces peuples à travers la province, ils ne s'abandonnassent à leur haine contre les Romains et ne commissent toute es-

(1) Je place ici ce dénombrement que César rejette beaucoup plus loin.

(2) César désigne ici le pont au midi de l'île; il dépendait de Genève. César ne dit point à qui l'île appartenait; il n'en parle même pas, quoiqu'il nomme deux ponts différens.

(3) César a omis d'énoncer le principal obstacle qui empêchait les Helvètes de traverser le nord de la Séquanie. Ce pays était alors presque conquis par Arioviste, roi des Germains, qui aurait pris ombrage de ce passage.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

pèce de désordres. Cependant, ne se sentant pas en état de leur résister avant que les levées d'hommes qu'il avait commandées fussent arrivées, il répondit aux députés qu'il voulait attendre jusqu'au 13 d'avril pour leur rendre réponse, voulant avoir le temps d'y réfléchir (1).

» Pendant ce délai, il fit faire par la légion qu'il avait avec lui et par les troupes qu'il avait levées dans la province (2), un mur de 16 pieds de haut, avec un fossé en dehors, sur une longueur de 19,000 pas, depuis le lac Léman, à l'endroit où le fleuve sort du lac, jusqu'au mont Jura (3) qui sépare le pays des Séquanes de celui des Helvètes.

» Cet ouvrage étant achevé, il le garnit de petits forts dans lesquels il plaça des garnisons, afin de pouvoir empêcher le passage des Helvètes, s'ils essayaient de forcer ce mur.

» Dès que le jour qu'il avait assigné aux envoyés helvètes fut arrivé, ceux-ci s'étant présentés à César, il leur refusa le passage par la province, et il leur dit que le peuple romain n'accordait jamais ce droit; il leur déclara que s'ils essayaient de l'obtenir par la force, il était prêt à les en empêcher.

» Les Helvètes, déchus de cet espoir, essayèrent de forcer le passage, tantôt le jour, tantôt la nuit, les uns en passant le Rhône sur des bateaux, d'autres en passant le Rhône à gué; il était alors très-bas (4) : mais, toujours arrêtés par

(1) Si César avait rompu un pont appartenant aux Helvètes, ceux-ci auraient tout de suite commencé la guerre et n'auraient pas attendu cette réponse.

(2) Des historiens ont été étonnés de la rapidité de cette construction par la légion commandée par César, ils n'ont pas fait attention aux troupes de la province qui aidaient les légionnaires romains.

(3) César a regardé le mont Wache, qui s'étend depuis le Rhône jusqu'à Frangy, comme une continuation du mont Jura.

(4) Ces phrases prouvent, sans réplique, que le mur de 19,000 pas de long était sur le bord de la rive gauche du Rhône, dans le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

le mur des Romains, repoussés par leurs traits, ils renoncèrent à leur entreprise.

» Il leur restait un passage à travers le pays des Séquanes, mais si étroit, qu'ils ne pouvaient s'y engager sans le consentement de ce peuple. N'espérant pas l'obtenir sans protection, ils envoyèrent des députés à Dumnorix, chef des Edues, afin que son crédit leur fît accorder cette demande..... Celui-ci se chargea de cette négociation, et il obtint des Séquanes leur consentement au passage des Helvètes, le long de leurs frontières. Les deux peuples se donnèrent mutuellement des ôtages; les Séquanes pour garantie du libre passage des Helvètes, ceux-ci pour garantie de leur promesse, de ne faire aucun dégât et de ne maltraiter personne pendant leur passage.

» On annonça à César que les Helvètes allaient passer sur le territoire des Séquanes et des Edues, et qu'ils voulaient aller dans le pays des Santons, non loin du pays toulousain qui fait partie de notre province. Il comprit que si leur projet était exécuté, notre province serait dans un grand danger, parce qu'alors il s'établirait dans son voisinage, et dans un pays fertile et étendu, un peuple belliqueux ennemi du peuple romain.

» Ces avis déterminèrent César à confier la garde des retranchemens qu'il avait faits à Titus Labiénus (1). Il se rend lui-même à grandes journées en Italie; il y lève deux légions, et en fait sortir de leurs quartiers d'hiver trois qui étaient à Aquilée. Il repassa ensuite les Alpes par le plus court chemin avec ces cinq légions. Là, les Centrons, les Garocèles et les Caturiges se postèrent dans les lieux les

pays des Allobroges. Si on mesure avec un compas, sur une bonne carte, la distance comprise entre Genève et le pied du mont Wache, vis-à-vis Pougny, on trouve la longueur indiquée par César.

(1) T. Labiénus dut rester dans ces retranchemens jusqu'au retour de César dans le pays des Allobroges.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

plus élevés, et essayèrent d'arrêter son armée (1). Il les repoussa dans plusieurs combats, et le septième jour de marche, il arriva depuis Ocellum (2), qui est à l'extrémité de la province citérieure, sur les frontières des Voconces (3). De là il conduisit son armée sur les frontières des Allobroges, ensuite dans le pays des Ségusiens : ceux-ci sont le premier peuple hors de notre province au-delà du Rhône (4).

» Les Helvètes avaient déjà traversé les défilés et les frontières des Séquanes (5), et ils étaient arrivés sur le territoire des Edues dont ils ravageaient la frontière. Ces peuples, trop faibles pour se défendre, envoient demander du secours à César ; leurs députés lui représentent, qu'ayant

(1) Dans les notes de l'édition d'Elzévir, les Centrons sont les peuples de la Tarentaise ; les Caturiges, ceux du diocèse d'Embrun. L'annotateur croit qu'il faut lire dans le texte : *Graioceli*.

(2) Ocellum, bourg indiqué par Danville à la place où est Fenestrelle.

(3) Les Voconces occupaient le département de la Drôme ; donc César passa au nord du mont Genèvre, par Briançon, Gap, Serres et Die, ou en employant les noms romains, par Brigantio, Geraniæ et Dea.

(4) Ici chaque mot du récit de César est important ; sa narration est si concise, que le passage du Rhône par son armée est sous-entendu, ou du moins n'est indiqué que par le mot au-delà. Si César avait passé le Rhône au-dessous de Lyon, à l'occident du pays des Allobroges, il n'aurait pas, peu de jours après, été obligé de passer la Saône pour atteindre le gros de l'armée des Helvètes ; donc il passa le Rhône au nord du pays des Allobroges, vis-à-vis la partie méridionale de la plaine du département : donc *des* Ségusiens occupaient toute la partie méridionale de l'arrondissement de Trévoux, entre la Saône et la rivière d'Ain. Je n'ai pas dit les Ségusiens, parce qu'il est probable que ce peuple occupait, en outre, un pays étendu à l'occident de la Saône.

(5) Il faut remarquer l'attention de César à indiquer que les Helvètes n'entrèrent point dans l'intérieur du pays des Séquanes.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

toujours été affectionnés pour le peuple romain, ils ne s'étaient pas attendus à voir leurs villes assiégées, leurs champs dévastés, et leurs enfans emmenés en esclavage presqu'à la vue de notre armée.

» En même temps les Ambares, peuple allié des Edues et de la même race, viennent annoncer à César que leurs campagnes sont ravagées et qu'ils peuvent à peine défendre leurs villes contre ces ennemis. Enfin, les Allobroges qui possédaient des bourgs au-delà du Rhône, s'enfuient vers César, et lui remontrent que les Helvètes leur ont tout enlevé et ne leur ont laissé que la campagne toute nue (1).

» César, touché du récit de ces désastres, ne crut pas devoir laisser aux Helvètes le temps d'arriver chez les Santons, après avoir enlevé à ses alliés toutes leurs richesses.

» Le pays des Séquanes et celui des Edues sont séparés par une rivière appelée Arar (la Saône), qui se jette dans le Rhône : elle coule avec une telle lenteur, que l'œil peut à peine juger de quel côté est son cours. Les Helvètes passaient cette rivière à l'aide de radeaux et de petits bateaux

(1) César nomme les peuples dont le territoire a été ravagé par les Helvètes, dans l'ordre inverse de la marche de ceux-ci; d'abord ceux qui habitaient au nord de la rivière de Veyle, ensuite les Ambares, qui habitaient au midi de la Veyle et à l'orient de la rivière d'Ain, jusqu'au territoire occupé par des Ségusiens qui ne portèrent, remarquons-le, aucune plainte à César; enfin, ceux des Allobroges qui habitaient la partie méridionale de l'arrondissement de Belley. Il faut conclure du récit de César, que les Helvètes, liés par leur promesse de ménager le territoire des Séquanes, entrèrent dans le département par le défilé du fort de l'Ecluse, continuèrent leur route entre le Rhône et le mont Colombier, traversèrent les marais de Ceyzérieu, s'engagèrent en tournant à l'O., soit à travers les vallées de Tenay et de Saint-Rambert, soit le long de la rive droite du Rhône, passèrent la rivière d'Ain non loin de l'embouchure de la rivière d'Albarine, traversèrent ainsi le pays des Ambares dans sa longueur, et remontèrent au N.-O. pour arriver à la Saône.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

réunis. Lorsque César eut appris par ses éclaireurs que les trois quarts des nations helvètes avaient passé l'Arar (1), et que l'autre quart était encore en deçà de la rivière, il sortit de son camp, à trois heures après minuit (2), avec trois légions, et il arriva à l'endroit où ils achevaient d'effectuer leur passage. Il les attaqua avec impétuosité, profita de leur surprise, et en tua une grande partie. Le reste prit la fuite et se cacha dans les forêts voisines (3). Le canton qui fut défait s'appelait les Tigurins..... Après ce combat, César fit jeter un pont sur l'Arar, et passa cette rivière avec toute son armée pour se mettre à la poursuite des Helvètes. Ils furent très-étonnés de voir qu'il n'avait employé qu'un jour à passer cette rivière, tandis qu'ils y avaient employé péniblement vingt jours, et n'avaient pas pu achever ce passage. Ils envoyèrent des ambassadeurs à César (4).

».....A la troisième veille (trois heures du matin), il envoya le propréteur T. Labiénus avec deux légions..... pour s'emparer du sommet de la montagne (5)....

(1) César ne disant pas en quel endroit les Helvètes avaient passé la Saône, les érudits ont longuement disserté pour le deviner.

(2) Où était le camp de César? depuis combien de jours y était-il établi? Autres sujets de dissertations dont je parlerai plus loin.

(3) César ne dit point si les Edues et les Ambares l'aidèrent à combattre les Helvètes, ni combien il lui fallut d'heures de marche pour les atteindre.

(4) J'omets les détails des défaites des Helvètes dans le pays des Edues, jusqu'à leur entière soumission.

(5) Je n'extrais ce passage que pour faire connaître que T. Labiénus avait quitté les retranchemens sur la rive gauche du Rhône, dont César lui avait confié la garde. Il ne dit pas par quelle route il avait passé pour le rejoindre. L'arrondissement de Nantua et les trois quarts de celui de Bourg dépendaient du pays des Séquanes. Il est donc probable que Labiénus ne dut rentrer dans le département que par Seyssel ou au-dessous de Pierre-Châtel, suivre les

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

» Il (César) ordonna aux Helvètes, aux Tulinges et aux Latobriges de retourner dans leur pays, et pour qu'ils ne souffrissent pas de la faim, attendu qu'ils ne devaient trouver aucune espèce de vivres chez eux, il ordonna aux Allobroges de leur fournir des provisions pour les faire subsister pendant qu'ils rebâtiraient leurs villes et leurs bourgs qu'ils avaient brûlés.....

» On fit le dénombrement de ceux qui revinrent dans leur pays par l'ordre de César; il s'en trouva 110,000. »

César compte quinze journées de marche de son armée, depuis le passage de la Saône jusqu'au jour de la dernière défaite des Helvètes; elle eut lieu à 18,000 pas au-delà d'Autun. Ils continuèrent à fuir pendant quatre jours; César les atteignit sur le territoire des Lingons : là ils capitulèrent et se laissèrent désarmer. Leur dernière défaite dut avoir lieu non loin d'Arnai-le-Duc, leur désarmement près de Châtillon-sur-Seine.

Si on fait attention que les Helvètes durent éviter de passer la Saône près de Châlon, près de Mâcon, villes fortifiées et déjà considérables; si on se rappelle que les Helvètes, voulant s'établir dans le pays des Santons, leur route était au midi de la Loire, on verra que leur plus court chemin pour entrer dans le bassin de la Loire, ou plutôt que leur unique passage était par les défilés qui existaient là où est actuellement la ville de Beaujeu. L'attaque imprévue de César dut les empêcher de passer la Loire au-dessus de Roanne, et, occupés de leur défense, ils reculèrent devant lui en remontant la vallée de l'Aroux, et continuant leur marche le long du revers occidental des montagnes appelées la Côte-d'Or. Je crois que de Veyle a deviné juste, en conjecturant que les Helvètes passèrent la Saône près de Montmerle.

Helvètes presqu'à leur suite, et rejoindre César dans son camp, chez les Ambares, avant leur passage de la Saône.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Si on réfléchit sur la situation du département pendant cette courte guerre, on doit la considérer comme une des plus extraordinaires. L'arrondissement de Gex fut d'abord, pendant les mois du printemps, transformé en un camp de 368,000 individus. Qu'on se figure l'effet de l'irruption de ces 368,000 individus à travers l'E. et le midi du département; plus, les ravages produits par vingt jours de séjour de cette multitude dans les plaines à l'orient de la Saône! Ajoutons-y les résultats du passage des sept légions de César dans cette partie du département, et figurons-nous le désordre inséparable du retour des 110,000 survivans de ces peuples, désarmés il est vrai, mais auxquels il fallut fournir des vivres, ainsi qu'à leur escorte dont César ne parle pas.

CHAPITRE II.

OPINIONS DE PLUSIEURS AUTEURS SUR L'EMPLACEMENT DU MUR CONSTRUIT PAR ORDRE DE CÉSAR, POUR S'OPPOSER AU PASSAGE DES HELVÈTES.

Il semblerait, d'après la traduction que je viens de donner du texte des Commentaires de César, relatif à la guerre qu'il fit aux Helvètes, qu'il n'aurait dû s'élever aucun doute sur l'emplacement du mur qu'il fit construire pour s'opposer à leur passage. Il n'en a pas été ainsi. Plusieurs écrivains ont lu trop rapidement ces Commentaires, et n'ont pas fait attention que César pouvait avoir donné au mont Wache le nom du mont Jura, aussi bien qu'aux montagnes qui sont la limite occidentale du pays de Gex. Ils ont supposé que ce mur commençait à la rive droite du Rhône, vis-à-vis Genève, et allait, en traversant le pays de Gex, aboutir au mont Jura. Ils n'ont pas été d'accord sur la place qu'ils ont assignée à ce mur.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Cette opinion a donné lieu à plusieurs dissertations faites pour la réfuter. Je vais en donner des extraits.

Collet a inséré dans ses Commentaires sur les statuts de Savoie une dissertation sur les noms des peuples qui ont habité les pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex. Il prétend, à la fin de cette dissertation, que le retranchement fait pour empêcher les Suisses ou Helvètes de passer le Rhône, fut fait depuis la rive gauche du Rhône, à la sortie de ce fleuve, jusqu'à la montagne au midi. Il dit, pour prouver son opinion, que, si elle eût été faite de l'autre côté, cette muraille aurait eu plus de 19,000 pas de long, et que cet ouvrage aurait été au-dessus des forces de la légion que Labiénus commandait (1); ensuite que César l'aurait faite dans le pays des Helvètes avant d'être en guerre avec eux; enfin, qu'il commença par faire rompre le pont de Genève sur le Rhône avant de faire sa muraille. Il observe que les Séquanes, qui étaient les maîtres du Jura, livrèrent le passage aux Suisses à l'endroit où est actuellement le fort de l'Ecluse. Il ajoute que les Helvètes tournèrent ensuite au midi pour arriver à la vallée de Saint-Rambert et traverser le pays des Ambares, qui était en partie celui que nous appelons le Bas-Bugey. Collet remarque que les bourgs d'Ambérieux, d'Ambronay, le village d'Ambutrix, ont conservé des noms analogues à l'ancien nom du pays. La route par Pont-d'Ain, Cerdon, Nantua et Châtillon-de-Michaille, la route directe de Bourg à Nantua, n'existaient pas alors; tandis qu'il est constant, et Collet ne l'a pas oublié, que l'ancienne route du commerce bordait une des deux rives du Rhône, qu'elle le divisait en deux, dont l'une continuant sur la rive droite, traversait le Dauphiné pour arriver à Lyon; l'autre traversait la vallée de Saint-Rambert et la Valbonne.

(1) Il oublie que cette légion fut aidée par les soldats Allobroges levés par ordre de César.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Il y a dans le Journal de Trévoux (juillet 1713, page 1,230), un mémoire intitulé : *Conjectures sur quelques difficultés qui se trouvent dans les premiers chapitres des Commentaires de César*. L'auteur observe que depuis le mont Wache, en face du fort de l'Ecluse, jusqu'à Genève, il y a 19,000 pas qui ont été mesurés par M. Fatio de Duilier, qui a dressé une carte de cette opération. Il pense que ce retranchement fut fait le long du Rhône sur la rive gauche. De Veyle est aussi du même avis, quoique l'opinion commune le plaçât au-dessous de Nyon et de Gingins, quoique Hotman eût écrit qu'il avait été fait depuis Genève jusqu'au Jura, en coupant le pays de Gex en deux par une ligne droite. M. Riboud avait adopté l'opinion d'Hotman ; c'est dans un mémoire, publié à la suite de l'Annuaire du département pour l'année 1824, qu'il disserte sur l'emplacement de ce mur. Il le place entre Versoix et Gex, et prétend (page 25) qu'il existe encore en cet endroit des traces d'une chaussée passant près de Sauverni, et se dirigeant de l'E. à l'O., depuis le lac jusqu'au mont Jura.

Il y a, dans le tome II de l'Histoire de Genève par Spon (4e édition, pages 289 à 299), une dissertation de M. Butini sur cette muraille que César fit faire depuis le lac de Genève jusqu'au mont Jura. Il a joint à cette dissertation une carte qui représente ce retranchement le long de la rive gauche du Rhône. Je ne donnerai pas un long extrait de ce mémoire, dans lequel la narration de César est mêlée ; je me bornerai à donner les principaux motifs de l'opinion de M. Butini.

1° Le pays de Gex appartenait alors aux Helvètes, dès lors César n'avait pas le droit d'y faire ce retranchement.

2° Les 368,000 Helvètes et leurs alliés étaient campés dans le pays de Gex, dès-lors César ne pouvait pas y faire ce retranchement.

3° Si César avait fait ce retranchement dans le pays de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Gex, il n'aurait pas rompu un des ponts de Genève avant de le commencer, parce qu'alors il se serait ôté toute communication avec Genève.

4° Les 19,000 pas ne sont nulle part la mesure exacte de la distance du lac aux montagnes appelées actuellement mont Jura.

5° Au contraire, ces 19,000 pas sont la mesure exacte de la distance de Genève au pied du mont Wache.

6° César a pu donner le nom de mont Jura au mont Wache, si on fait attention qu'alors les montagnes étaient plus considérables, les défilés beaucoup plus étroits qu'aujourd'hui, et que le mont Wache devait paraître alors continuer le Jura.

7° Les Helvètes essayèrent de passer le Rhône pour attaquer le retranchement fait par César, ce qui démontre que ce retranchement n'était pas dans le pays de Gex.

8° Si les Suisses avaient été arrêtés par un retranchement placé au milieu du pays de Gex, ils n'auraient pu entrer dans les Gaules que par la route de Gex à Saint-Claude, ou par les Rousses; dès lors ils auraient traversé et ravagé le pays des Séquanes, ce qui est formellement contredit par le texte des Commentaires de César; sa narration n'est intelligible qu'en adoptant l'opinion de Collet et de De Veyle sur la route que les Suisses durent prendre pour arriver à la Saône.

M. Depery, vicaire-général du diocèse de Belley, a publié, en octobre 1832, une dissertation dans laquelle il a adopté judicieusement des conclusions analogues à celles de M. Butini.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

LIVRE III.

POPULATION, CIVILISATION, MONUMENS ET LANGAGE DES HABITANS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN AVANT SA CONQUÊTE PAR LES ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

OPINIONS DE PLUSIEURS HISTORIENS SUR LES NOMS DES PEUPLADES GAULOISES QUI ONT HABITÉ LE DÉPARTEMENT DE L'AIN. — RÉSUMÉ DE CES OPINIONS.

Gollut a prétendu, dans son Histoire de la Franche-Comté, que la Bresse, jusqu'à Varambon, faisait partie du pays des Séquanes. Son assertion n'est qu'exagérée. Il est probable que ce peuple a dû occuper les montagnes de la partie septentrionale du Bugey, et quelques parties de la plaine à l'occident des montagnes du Jura.

Guichenon a appliqué à la Bresse et au Bugey la description que Polybe fait du pays qui était, avant les Romains, appelé *Insula Gallica*. J'ai fait voir, à l'occasion du passage d'Annibal à travers les Alpes, que cette opinion est fausse. Guichenon a eu tort de critiquer Philippe Cluvier qui, dans son *Italia antiqua* (tome Ier, livre Ier, chapitre XXXIII), a soutenu la même opinion que le chevalier Folard a développée dans ses Commentaires sur Polybe, pour déterminer la place de l'*Insula Gallica*.

Guichenon, dans le chapitre III de son histoire, fait occuper la Bresse et le Bugey par les Sébusiens.

Montmouz, dans son Abrégé de l'Histoire de Bourgogne (pages 674 et 675), fait occuper aux Sébusiens toute la

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

plaine, bornée au midi par le Rhône et à l'occident par la Saône; il leur donne, en outre, les premiers rangs de montagnes depuis Saint-Amour jusqu'au Rhône. Il dit que la ville de Feurs, autrefois la capitale du Forez, était appelée en latin *Forum Segusianorum Forensium;* ses habitans étaient appelés *Forenses;* ce qui prouve, dit-il page 678, qu'au temps des Romains une colonie des Ségusiens alla s'établir dans le Forez, et y bâtit une ville qui reçut le même nom que celui que la ville de Bourg portait alors. Ses habitans se nommèrent *Segusiani;* leurs voisins les appelèrent *Forenses*, parce qu'ils étaient étrangers dans le pays, et ils conservèrent le même nom.

Collet a adopté à peu près la même opinion dans une lettre qu'il a adressée à M. Le Loup, et dans une des dissertations qu'il a insérées dans les premières pages de ses Commentaires sur les statuts de Savoie. Collet, à la fin de la seconde dissertation, dit que la partie du Bugey appelée Valromey, parait avoir appartenu primitivement aux Séquanes, ainsi que la partie occidentale de ces montagnes, dont cependant, suivant lui, quelques portions étaient occupées par les Ambares.

Tous ces auteurs affirment, d'après Strabon, que Lyon était la capitale des Ségusiens.

Garreau, dans l'Abrégé de l'Histoire de Bourgogne, place les Ambares dans le Charolais.

D'autres écrivains, en interprétant un passage de Cicéron et un autre de Tite-Live, ont placé les Sébusiens dans le Bugey, et ont donné aux anciens habitans de la Bresse le nom d'*Insubres* ou *Insubriens*. Le père Monet, un de ces écrivains, a prétendu que le nom de *Bugey* venait de *Sebusia*, en retranchant la première syllabe de ce mot.

De Veyle a aussi disserté sur les noms des peuples qui ont les premiers habité le département. Je me suis étayé de son opinion dans les notes que j'ai placées à la suite de la traduction de la guerre de César contre les Helvètes.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Pour ne pas répéter les citations, je ne transcrirai que quelques lignes de sa dissertation sur ce sujet :

« J'ai peine à croire que le pays des Ségusiens, qui n'était que le territoire de Lyon, appelé *Lugudunum Segusianorum*, et *Forum Segusianorum*, eut une aussi grande étendue que celle qu'il a eue dans la suite. Plusieurs peuples occupaient la Bresse. Les Ambares avaient à peu près la Dombes ; les Brisiens ou Brixiens devaient être du côté de la Veyle et s'étendre jusqu'à Châlon ; les Insubres occupaient dans les premiers temps la Haute-Bresse et le Revermont : ils émigrèrent en Italie, probablement avec Bellovèse et ses compagnons ; ils furent remplacés par les Séquanes. »

Il me paraît résulter de toutes ces opinions, du témoignage des historiens latins, et de la carte des Gaules dressée par Danville, qu'au moment de l'entrée de César dans les Gaules, le département de l'Ain était habité par plusieurs peuples différens.

Au N.-E,, le pays de Gex était une dépendance de l'Helvétie ; au S.-E., tout le pays compris à peu près entre le Rhône, l'Albarine et la rivière d'Ain, dépendait des Allobroges. Le territoire compris entre la rivière d'Ain, la Saône et le Rhône, limité au N. par une ligne qui irait de Trévoux à Meximieux, dépendait des Ségusiens.

Les Ambares occupaient le pays au N. de cette ligne, et la plaine et les côteaux appelés le Bas-Bugey. Il est probable que leur limite au N. était une ligne depuis Thoissey jusqu'au Pont-d'Ain. Les Edues possédaient probablement tout le pays compris entre la Chalaronne et la Reyssouze ; enfin, les Séquanes occupaient tout le reste de la partie montueuse du département, et la portion de la plaine au N.-E. de la Reyssouze.

On voit, d'après cette division du territoire du département entre six nations différentes, que ces peuplades devaient être peu unies entr'elles, si on fait attention qu'une

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

seule, les Ambares, était tout entière dans le département, et que les autres dépendaient de nations puissantes hors de ce territoire; le département devait être le théâtre de nombreuses querelles, suites d'un voisinage souvent mal limité.

Je ferai voir, dans la suite de cette Histoire, qu'une situation analogue s'est présentée au moyen-âge.

CHAPITRE II.

POPULATION DU DÉPARTEMENT AU TEMPS DE L'ARRIVÉE DE CÉSAR DANS LES GAULES.

Manquant de renseignemens directs sur la population du département lors de l'arrivée de César dans les Gaules, je vais essayer d'évaluer cette population, par analogie, d'après le texte des Commentaires de cet historien. César dit que les Helvètes étaient au nombre de 263,000, tant hommes que femmes et enfans. Or, en consultant la carte de Danville, on voit que les Helvètes occupaient en France le pays de Gex, et en Suisse les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neufchâtel, de Berne, d'Unterwalden, de Lucerne, de Zurich, de Zug, de Soleure, et la moitié des cantons de Schwitz et d'Argovie.

La population actuelle de tout ce pays est, en adoptant les chiffres qui l'indiquent, soit dans la Géographie de Guthrie, soit dans le Dictionnaire de Mac-Carthy (année 1820), de 900,000 habitans. Le rapport de sa population actuelle à celle au temps de César, est donc de 900,000 à 263,000, ou de 1 à 0, 2,922.

Il est extrêmement probable que le département de l'Ain, placé avantageusement entre le Rhône et la Saône, devait

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

être aussi peuplé que le pays des Helvètes. Or, le département de l'Ain a aujourd'hui 346,000 habitans; en réduisant cette population dans le rapport de 1 à 0, 2,922 trouvé ci-dessus, on aura 101,000 pour valeur approximative de la population du département à cette époque. Elle ne pouvait être moindre.

CHAPITRE III.

CIVILISATION, MŒURS ET COUTUMES.

J'ai remarqué, dans le récit de la guerre des Helvètes contre César, les deux phrases suivantes: *Ædui... oppida expugnari non debuerint. Ambari... non facile ab oppidis vim hostium prohibere.* « Les Edues... ne s'étaient pas attendus à être assiégés dans leurs villes. Les Ambares... purent avec peine défendre leurs villes contre l'ennemi. » Ces deux phrases prouvent que les habitans du département savaient déjà bâtir des villes, les fortifier, et se mettre à l'abri d'attaques faites par des guerriers mal disciplinés. Le département étant alors divisé entre plusieurs peuplades indépendantes, le nombre des villes et des bourgs fortifiés y devait être, suivant l'usage, beaucoup plus considérable que si tout ce pays n'eût été habité que par un seul peuple. Je n'ai aucun renseignement sur le mode de construction de ces villes, ni sur l'état des arts et de la civilisation de leurs habitans.

Les historiens du département n'ont laissé aucun document sur la forme du gouvernement des peuplades gauloises qui l'habitaient alors, ni sur leurs mœurs. On peut conjecturer que cette forme de gouvernement et ces mœurs étaient analogues à celles des peuples voisins. Il

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

est donc probable que le département était divisé en petites républiques dont chacune avait son chef militaire, ses lois et une administration particulière.

Chorier (dans son Histoire du Dauphiné, livre II, pag. 83 à 122) décrit très-longuement les mœurs des Allobroges. Les mœurs des Fdues sont aussi décrites dans l'Abrégé de l'Histoire de Bourgogne (tome Ier, pag. 1 à 23). Les mœurs des Sébusiens, Ambares ou Ambrons, Séquanes et Helvètes qui occupaient le reste du département, devaient avoir beaucoup de ressemblance avec celles que ces historiens ont décrites. Tous les historiens modernes, qui ont écrit sur l'histoire ancienne de la France, ont décrit les mœurs des Gaulois aussi exactement qu'ils l'ont pu; j'y renvoie le lecteur.

CHAPITRE IV.

DES MONUMENS ET ÉDIFICES FAITS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN PAR LES GAULOIS.

Ces ouvrages sont de plusieurs espèces : les poypes dans la plaine, les pierres isolées et les ouvrages en pierre.

ARTICLE PREMIER.

Des Poypes.

On appelle poypes, dans le département, des monticules en terre, dont la plupart étaient environnés de fossés : leur origine est inconnue; on l'a attribuée aux Gaulois, parce que les premiers monumens de tous les anciens peuples ont été des monticules de terre, ou des amas de pierres brutes. Il est possible qu'au commencement du moyen-âge,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

quelques-unes de ces poypes aient été construites pour en faire la base d'une forteresse. Il y avait des poypes dans les communes de Meyzériat, Chaveyriat, Buellas, Polliat, Saint-André-de-Corcy, Villars, Saint-Cyr, Neuville-les-Dames, Sures, Montfalcon, Illiat, l'Abergement, etc.; plusieurs de ces poypes existent encore. Le château de Villars était bâti sur une poype.

M. Riboud a cru reconnaître une poype, ou au moins une castramétation romaine, dans un monticule qui est situé dans le hameau de Crépignat, dépendant de la commune de Viriat. Il en donne la description dans un mémoire inséré à la suite de l'Annuaire du département de l'Ain pour l'année 1827. Si M. Riboud avait consulté avec attention la grande carte du département, par Seguin, il aurait reconnu dans ce monticule les ruines du château du Rost ou du Roux, dont Guichenon fait mention à la page 98 de la deuxième partie de son Histoire. La poype qui était dans la commune de Buellas était entourée de fossés et au milieu d'un grand pré. Le propriétaire de cette poype l'a fait détruire; les ouvriers y ont trouvé des débris de tuiles et quelques fragmens de marmites, ce qui prouve qu'elle avait été habitée. Les habitans du pays disaient que des fées faisaient leur demeure sur cette poype, qu'elles allaient à la messe à l'église, et qu'on reconnaissait dans les chenevières la trace de leur sentier de messe; le chanvre y était jaune.

On a inséré, dans la 11e livraison de l'Album de l'Ain, un dessin de la poype de Saint-André de-Corcy; elle avait été surmontée d'une tour en briques.

ARTICLE II.

Pierres plantées, haches, médailles, roches coupées.

Il y a dans la commune de Simandre deux pierres plantées, placées à quelques pas l'une de l'autre. Une de ces

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

deux pierres a été renversée et brisée ; l'autre est encore debout et a environ 4 mètres de hauteur au-dessus du sol. On a prouvé, dans un mémoire lu à l'Académie celtique, que ces pierres étaient des monumens druidiques.

On a souvent trouvé des pierres taillées en forme de coin aigu ; elles sont ordinairement en jaspe vert. Elles servaient de haches dans les premiers temps.

M. Chappuys avait trouvé plus de 20 médailles celtiques. On peut, sans invraisemblance, mettre dans le nombre des ouvrages faits par les Gaulois, l'escarpement d'un rocher qui a été coupé et piqué grossièrement à la pointe, entre Argis et Saint-Rambert. Ce travail aurait été accompagné d'une inscription, s'il avait été fait par les Romains. La communication entre les vallées qui environnent la ville de Belley et la vallée de Saint-Rambert et le Bas-Bugey, aurait été impossible, si cette coupure n'eût été faite par les premiers peuples qui ont habité cette portion du département.

ARTICLE III.

De l'enceinte faite avec des pierrailles sur la roche de Cuiron, à l'orient de Ceyzériat.

M. Delandine a fait une dissertation (Lyon, 1780, chez Lefaucheux) sur une enceinte construite avec des pierres brutes, au S.-E. de la roche de Cuiron, située à un quart de lieue à l'E. de Ceyzériat. Cette enceinte est divisée en trois parties : la première, de forme triangulaire, a 360 pas dans sa plus grande longueur ; ses deux autres côtés ont chacun environ 300 pas de long. Un rocher à pic la borne d'un côté. Des fossés et des remparts en pierres et en gazons séparent cette enceinte des deux autres qui sont plus étendues. Celles-ci contiennent des tas de pierres disposés en lignes parallèles. Chaque tas est à une distance de 20 pieds de ses voisins. M. Delandine croit avec raison,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

d'après le silence de César, qu'aucun de ses lieutenans n'est venu camper sur cette montagne. Il observe que ce lieu aurait été mal choisi pour y placer une station militaire, parce qu'on y aurait été éloigné du passage naturel de la vallée de la Reyssouze à celle du Suran. Il aurait, en outre, fallu aller chercher l'eau à une grande distance, si un corps d'armée était venu stationner sur cette montagne. M. Delandine attribue cet ouvrage aux Gaulois, et il conjecture que ces enceintes avaient servi aux assemblées des druides.

M. Riboud a inséré, à la suite de l'Annuaire du département de l'Ain pour l'année 1824, un mémoire sur ces enceintes en pierrailles. Je vais en transcrire quelques phrases.

« On rencontre au sommet du Revermont, à l'orient de Ceyzériat, un plateau insensiblement incliné au N., et terminé à l'O. par les bancs de roches calcaires, coupées à pic, qui forment la crête du Revermont. Sur ce plateau sont disposés des retranchemens faits en pierres brutes, couverts de gazons. Leur base est actuellement de 7 à 8 mètres, et leur élévation verticale est d'environ 2 mètres, ce qui suppose qu'ils en avaient au moins 3 dans le principe, si on veut tenir compte de l'abaissement produit par les orages, les pluies et le piétinement des bestiaux pendant dix-neuf siècles. Ces retranchemens sont bordés par des petits vallons extérieurs ou par des restes de fossés. Ils sont divisés en deux portions, séparées par un retranchement ou levée en pierrailles, comme l'enceinte extérieure.

» L'un de ces retranchemens part d'une des extrémités de la roche escarpée, et se prolonge à environ 210 toises, en suivant les contours d'un vallon extérieur; à 104 toises le long de cette roche escarpée, commence l'autre retranchement qui va de l'O. à l'E. se réunir au premier. L'espace renfermé dans ces lignes forme un triangle irrégulier. La

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

coupe verticale de la roche en forme le côté occidental; le côté N.-E. a 146 toises de long, et le côté méridional 113 toises.

»En dehors de cette enceinte, il y en a une seconde, mais ouverte du côté du midi, parce que le fossé qui la fermait est à peu près comblé. On pénètre dans ces enceintes par trois entrées qui sont les anciens emplacemens des portes; on y distingue encore les paremens des murs latéraux qui, en cet endroit, soutiennent la coupe des retranchemens. Outre ces parties très-distinctes de ces ouvrages, il en existe d'autres au-dessous et à l'occident de la roche de Cuiron. Il y a sur le flanc O. de cette partie de la montagne plusieurs coteaux dont les sommets forment autant de plateaux, sur lesquels on distingue des vestiges de travaux qui semblent prouver que des corps avancés y ont campé, et qu'ils protégeaient la station principale placée au sommet de la roche de Cuiron. Ces coteaux s'appellent Mont-Juli, Molon, etc., vis-à-vis Treconnaz.

»On remarque dans l'intérieur de ces derniers retranchemens un grand nombre de cônes formés avec des pierres brutes; leur diamètre moyen à leur base est d'environ 3 mètres; leur élévation est de 2 mètres. Ils sont espacés de 10 mètres environ et disposés en lignes régulières. Il est probable qu'on n'a eu d'autre intention, en faisant ces cônes, que de débarrasser le terrain des pierrailles qui le recouvraient.»

M. Riboud disserte ensuite longuement pour prouver que cet ouvrage fut construit par Titus Labiénus, lieutenant de César, et qu'il quitta les environs de Genève pour venir camper sur cette montagne pour s'opposer au passage des Helvètes. Cette conjecture improbable, est formellement contredite par le récit de César. Ces cônes de pierrailles et ces enceintes peuvent avoir été faits, soit pour cultiver plus facilement cet espace de terrain, soit pour servir de retraite aux habitans du pays, au milieu des forêts

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

dont il était autrefois couvert. Les invasions fréquentes des peuples du nord, les pestes fréquentes, obligeaient souvent les anciens peuples à quitter leurs demeures ordinaires, et à se réfugier sur les parties les moins accessibles et les plus élevées de leur pays. Il vaut mieux avouer notre ignorance complète sur l'origine de ces ouvrages que de hasarder d'autres conjectures.

ARTICLE IV.

Sur l'édifice gaulois qui a été fait avant la forteresse romaine qui dominait la ville de Bourg.

Si on se reporte, par la pensée, aux temps anciens antérieurs à l'établissement des Gaulois dans le département, on peut se représenter toute la partie basse de la ville de Bourg, occupée alors par un marais formé par la rencontre de la Reyssouze et du petit ruisseau appelé le Cône; il y avait à l'occident de la jonction du Cône et de la Reyssouze une colline plus élevée que le plateau dont elle fait partie; depuis plus de deux mille ans les hommes travaillent à la rabaisser au niveau de ce plateau. A l'occident de cette colline, le sol s'abaisse, devient marécageux, et devait alors être une forêt inaccessible, depuis le bois de la Chambière jusqu'à Meyzériat, sur une longueur de 12,000 mètres environ. Dès-lors, ceux des premiers habitans du pays qui arrivaient en cet endroit du nord de la plaine de la Bresse et du revers occidental du Jura, pour se rendre au confluent du Rhône et de la Saône, eurent le choix de deux chemins; l'un, qui était le plus long, devait côtoyer le revers occidental du Jura jusqu'à la jonction du Suran avec la rivière d'Ain, et continuer ensuite le long des coteaux, à l'occident de cette rivière, jusqu'au confluent des deux fleuves.

L'autre chemin était plus court: on devait traverser la plaine, arriver à la Reyssouze par le plateau de Challes,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et traverser cette petite rivière en face du plateau sur lequel l'église de Brou est bâtie, ensuite traverser la plaine argilo-siliceuse de la Dombes, en suivant à peu près le chemin que nous appelons la route de Villars.

Ce chemin fut croisé par plusieurs autres qui, partant de différens points de la Saône, se réunirent, en cet endroit, en un seul qui allait se perdre dans les montagnes du Haut-Bugey. La réunion et la croisée de ces chemins durent déterminer la formation d'une ville qui devait être placée entre le Cône et la Reyssouze.

Mais, en raison de l'élévation de la colline située à l'occident du Cône, il dut s'y former un autre groupe d'habitations, et les édifices consacrés à la défense du pays furent toujours placés sur cette colline ou aux environs. Les Romains bâtirent une forteresse sur son point le plus élevé. M. Riboud a démontré, dans deux bons Mémoires insérés à la suite des Annuaires du département pour les années 1818 et 1819, que les Romains, pressés d'achever rapidement cette forteresse, y employèrent près de trois cents gros blocs de pierre grossièrement taillés, percés de trous et de rainures qui indiquaient que ces blocs de pierre avaient eu une destination antérieure qui est restée inconnue. Il a démontré que ces blocs de pierre avaient été extraits de la montagne de Jasseron. Le peuple qui les a extraits, transportés, taillés et liés ensemble par des tenons en fer ou en autre métal, devait être déjà civilisé et avoir quelque connaissance des arts industriels. Pour éviter des répétitions, je renvoie la description de ces blocs à celle de la forteresse romaine dans laquelle ils furent employés.

Quoique l'existence de ces blocs et les réflexions ci-dessus prouvent que la ville de Bourg devait exister avant l'entrée des Romains dans les Gaules, et être contemporaine de Mâcon et de Châlon, villes nommées par César, les historiens ne nous ont laissé aucun renseignement sur l'état

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

primitif de cette ville, ni sur son nom celtique, ni sur son nom romain. Tous les écrivains des XVIe et XVIIe siècles lui ont donné le nom de *Forum Segusianorum;* ils n'avaient aucune preuve de cette assertion qui faisait de cette ville la capitale des Sébusiens.

CHAPITRE V.

DU LANGAGE DES GAULOIS QUI ONT HABITÉ LE DÉPARTEMENT AVANT SA CONQUÊTE PAR LES ROMAINS.

Il s'est conservé dans le département une autre espèce de vestige du peuple gaulois, plus durable que leurs édifices et leurs villes, ce sont quelques noms de bourgs et de villages qui sont encore aujourd'hui les mêmes que dans les temps les plus reculés; ce sont des noms de famille, des noms de choses qui se sont également conservés, malgré les variations continuelles du langage.

Un auteur très-moderne, M. Bacon-Tacon (Recherches sur les origines celtiques, 1798) a fait un livre presqu'entièrement consacré à ce sujet. Cet ouvrage a été, avec quelque raison, tourné en ridicule par tous ceux qui en ont parlé. Cet auteur a posé en principe que chaque syllabe des noms de beaucoup de bourgs et de villages avait une signification particulière, tirée de la religion et de la langue des Gaulois; il a même appliqué cette interprétation à des noms de famille. S'il n'avait énoncé son opinion que sous forme dubitative, s'il n'avait fait qu'une application modérée de ses conjectures, son livre n'aurait pas excité une improbation générale. Je ne peux me dispenser de faire connaître les mots pour lesquels ses inter-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

prétations m'ont paru probables. Ces mots sont en très-petit nombre.

Les mots Ambérieux (soit en Bugey, soit en Dombes), Ambronay, Ambutrix, Amareins, Birieux, Bereins, rappellent le nom des *Ambrons* ou *Ambares*, qui ont occupé la partie du département où ces bourgs et villages sont placés.

Les mots Brénod, Bregnier, Brénaz, Brens, Brainat, le nom latin de Briord, *Bredorium*, sont des noms de bourgs et de villages situés dans le Bugey, et ont de l'analogie avec le mot *Bren*, *Brennus*, qui fut donné à plusieurs chefs gaulois plutôt comme nom de dignité que nom propre. Il est dès-lors probable que ces bourgs et villages, ainsi que les précédens, ont conservé les noms qu'ils avaient dans l'antiquité la plus reculée.

M. Bacon-Tacon dit que le mot Balme signifiait, dans la langue gauloise, bord ou rocher coupé à pic. Tous les auteurs qui ont étudié la langue celtique donnent à ce mot la même signification. Les cultivateurs donnent encore aujourd'hui le nom de *Balme* à toute pente escarpée. Ce mot a été aussi le nom de quelques familles nobles, et est encore celui de plusieurs familles de cultivateurs. Plusieurs villages, plusieurs passages situés dans les montagnes de la Suisse, du Dauphiné et du département de l'Ain, ont conservé ce nom.

M. Bacon-Tacon prétend, ainsi que d'autres érudits, que l'Hercule gaulois était appelé *Og*, que le Mercure gaulois était appelé *Mi*, que le Mercure romain était appelé *Es* ou *Esus*. Partout où il rencontre ces syllabes dans des noms d'hommes ou de lieux habités, il y reconnait alors, et à tort, le nom de l'une ou de l'autre de ces divinités. Je ne citerai plus qu'une de ses analogies. Il prétend que le mot *bacon* signifiait porc ou cochon dans la langue gauloise. Je suis obligé de reconnaître la vérité de son assertion, ayant trouvé plusieurs fois dans des

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

comptes de ménage du XIVe siècle le mot *bacon* employé pour désigner un cochon gras.

Pelloutier, dans son Histoire des Celtes (Paris, 1741, tome Ier, page 164), dit qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de mots de notre langue qui dérivent de la langue celtique. Tels sont ceux-ci : *comb*, qui signifie vallée; *nant*, qui signifie ruisseau; *mag*, ville ou réunion d'habitations; *brig*, pont ou passage de rivière; *dur*, porte ou entrée; *dun*, colline ou hauteur; *gau*, canton; *reich*, province; *land*, pays, contrée. Il dit que les mots *isarnador*, *eiserndor*, signifient porte de fer; alors *isarnodurum* aura été le même mot avec une terminaison latine. Je n'ai trouvé dans son ouvrage aucun autre renseignement sur le département.

Il y a peu d'années, un Anglais, appelé Edwards, a essayé de classer les peuples actuels d'après les physionomies les plus dominantes dans chaque race. Il a reconnu, en passant dans la partie orientale de la France, que la race qui l'occupe a encore dans les traits de sa figure tous les caractères des Gaels, une des deux races qui ont primitivement habité les Gaules. Il résulte de son observation, que les malheurs qui ont pu peser sur le département pendant dix-neuf à vingt siècles, n'ont pas éteint la race gauloise ou gallique qui l'habitait alors.

J'indique ici un projet de travail qui ne serait pas inutile pour l'histoire ancienne du département; il faudrait copier tous les noms qui sont gravés dans la carte du département par Séguin. On en ferait d'abord une table générale alphabétique; on classerait ensuite ces noms, savoir :

1re classe. Noms d'origine gauloise;
2e — Noms gaulois douteux;
3e — Noms romains;
4e — Noms français;
5e — Noms français dérivés de noms propres;
6e — Noms dérivés d'autres langues.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Ce travail fastidieux pourrait jeter quelque jour sur ce sujet. Il faut faire attention que depuis le XVIIe siècle, beaucoup de noms anciens des hameaux et métairies ont été remplacés, lorsqu'ils ont été vendus, par les noms des vendeurs, ce qui contribuera à rendre incertains quelques-uns des résultats du classement ci-dessus proposé.

Google تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة

LIVRE IV.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, PENDANT LE TEMPS OU IL FIT PARTIE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES ROMAINS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Le commencement de l'établissement des Romains dans le département, date de l'époque de l'asservissement complet des Allobroges; mais la domination des Romains sur tout le département ne commença que le jour où César passa le Rhône pour aller à la poursuite des Helvètes. En protégeant les Ségusiens, Ambares et Edues qui occupaient le midi et l'O. du département, il dut acquérir sur ses faibles protégés des droits équivalens à ceux d'un vainqueur.

Lorsque César eut défait Arioviste et eut délivré les Séquanes de ce qu'il appelle sa tyrannie, cette victoire lui donna aussi une grande autorité sur les portions N. et E. du département. Les débris des Helvètes, dont quelques familles retournèrent dans le pays de Gex, durent obéir aux Romains, qui étaient depuis long-temps maitres de Genève. Nous manquons de renseignemens qui puissent nous faire connaître par quelles transitions les diverses peuplades qui habitaient le département, d'alliées des Romains, devinrent leurs sujettes.

Les Commentaires de César ne me fourniront que quelques légers indices à ce sujet. Je vais transcrire les dernières lignes du livre Ier.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

« César, après avoir, dans un seul été, terminé deux grandes guerres, conduisit son armée en quartier d'hiver chez les Séquanes, attendu que la saison était très-avancée. Il confia le commandement de son armée à Labiénus. Il partit ensuite pour la Gaule citérieure, pour y tenir les états ou grandes assemblées. »

On voit, d'après ce passage des Commentaires, que le département se trouvant alors complètement environné de sujets ou d'alliés des Romains; qu'une grande partie des habitans, tels que ceux qui dépendaient des Séquanes et des Edues, étant eux-mêmes devenus alliés des Romains, il est probable que les Ségusiens et les Ambares imitèrent la condescendance de leurs voisins, et que les Romains durent y établir des postes militaires pour la sûreté de leurs communications et durent y faire reconnaître leur autorité. Elle n'y fut d'abord établie qu'imparfaitement, car ces peuples participèrent à la révolte générale des Gaules, dirigée par Vercingintorix. On lit en effet, au milieu du livre VII des Commentaires :

« Après avoir fait ces choses, il (Vercingintorix) ordonna aux Edues et aux Ségusiens qui touchent notre province, de lui fournir 10,000 hommes de pied; il leur donna pour chef le frère d'Eporedorix, et il lui ordonna de commencer la guerre contre les Allobroges. »

Ainsi, les peuples de la Savoie, du Dauphiné et de la partie méridionale du Bugey, durent être exposés aux incursions des Ambares, Ségusiens, Séquanes et Edues, révoltés ou plutôt soulevés contre les Romains.

César dit plus loin, dans le même livre :

« Ils ordonnent aux Edues et à leurs cliens, aux Ségusiens, aux Ambivarètes, Aulerques et Brannovices, de fournir 35,000 hommes.....; aux Sénonois, Séquanes, Bituriges, Xantons, Ruthines et Carnutes, de fournir 12,000 hommes. »

Tel fut le contingent fourni par ces peuples dans les

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

240,000 guerriers qui essayèrent infructueusement de délivrer Vercingintorix, assiégé dans Alise.

Cette guerre fut le dernier effort des Gaulois pour défendre leur liberté contre César.

A la fin de ce livre VII, César dit, en se nommant à la troisième personne :

« Il ordonna à Titus Labiénus d'aller occuper le pays des Séquanes avec deux légions et de la cavalerie. »

Ce passage indique la soumission du pays ; il démontre qu'il est impossible que Labiénus, avec deux légions et de la cavalerie, ait eu la pensée d'aller se camper au sommet du Mont-Juli, éloigné également de l'eau et des fourrages nécessaires à un corps d'armée nombreux, destiné à s'établir au moins pendant une année dans le même lieu.

Enfin, la soumission complète du département est encore indiquée par ces derniers mots du livre VII :

« Il (César) ordonna à Quintus Tullius Cicéron et à P. Sulpicius, d'aller à Mâcon et à Châlon, villes des Edues, situées sur le bord de la Saône, et d'y rassembler les blés nécessaires pour son armée. Pour lui, il alla résider l'hiver à Autun. »

Les villes de Mâcon et de Châlon étaient donc déjà assez importantes, puisque César donne à chacune d'elles un chef militaire. Leur nom actuel est presque le même qu'elles avaient alors. Le pays qui les entourait était déjà, comme il l'est aujourd'hui, cultivé, et produisait beaucoup de blé. Il est probable, d'après l'existence bien constatée de ces deux villes, que toutes les petites villes ou gros bourgs du département existaient déjà, sauf quelques exceptions ; elles étaient moins peuplées et environnées de grandes forêts, attendu que la population du département était au plus le tiers de celle qui l'occupe actuellement.

Je n'ai point parlé jusqu'à présent d'un fait qui a exercé la plume de beaucoup d'écrivains. On trouve dans la plaine

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

à l'occident d'Ambronay, les vestiges d'un camp, appelé *Fort-Sarrazin*. Il y a aussi, non loin de l'Albarine, près de la commune de Château-Gaillard, des ruines d'une castramétation. Ces écrivains, empressés de trouver un général romain à qui attribuer la construction de ces camps ou forteresses, en ont fait honneur à Sergius Galba, un des lieutenans de César. En l'an 54 avant J.-C., Sergius Galba occupait une partie du Valais avec la 12e légion; les habitans du pays l'assiégèrent dans son camp près de Martigny. Après avoir couru de grands dangers, il s'échappa de leurs mains, ainsi que sa légion. César dit positivement :

« Galba..... reprend le chemin de la province, et, sans qu'aucun ennemi l'arrête ou retarde sa marche, il ramène sa légion, saine et sauve, chez les Nantuates, et de là chez les Allobroges, où elle hiverna. »

Ce texte est clair : il prouve que Galba ne voulut pas hiverner hors de la *province*, mot souvent employé par César pour désigner le pays des Allobroges soumis depuis plusieurs années. Si Galba fût venu camper dans le Bas-Bugey, il se serait trouvé sur le territoire des Ambares, entouré des montagnards Séquanes et des Ségusiens; ce poste était, en outre, mal choisi pour tirer du pays des Allobroges, c'est-à-dire de la Savoie et du Dauphiné, tout ce qui lui manquait après sa retraite précipitée du Valais.

M. Riboud a longuement disserté, dans l'Annuaire de l'Ain pour 1824, sur ce camp dont Gabriel Siméon a donné ou plutôt inventé un dessin. De Veyle parle aussi de ces deux camps; il en indique encore un autre entre le Pont-d'Ain et Oussiat, enfin un quatrième, appelé le *Sarrazinet*, situé sur le chemin de Longchamp à Bourg.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE II.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN SOUS LA DOMINATION ROMAINE, DEPUIS L'AN 48 AVANT J.-C. JUSQU'A L'AN 199 DE NOTRE ÈRE.

Après avoir conquis les Gaules, César les divisa en trois gouvernemens principaux; le département de l'Ain fit partie de la Gaule celtique. Il accorda le droit italique à cette portion de la Gaule; alors ses habitans ne durent payer que les mêmes tributs qui étaient imposés aux peuples de l'Italie, et ils furent gouvernés par les mêmes lois.

Saint-Jullien de Balleure dit, page 160, qu'une des pertes les plus grandes que les Romains firent éprouver aux Gaulois, fut la suppression ou l'incendie de leurs chroniques, annales et papiers d'actes publics. Ce n'est là qu'une conjecture; il ne cite aucun fait, même indirect, à son appui. Il est plus probable que les Romains, apportant aux Gaulois, imparfaitement civilisés, les arts et les sciences, alors chez eux dans un grand état de perfection, la conquête fut un bienfait pour le département qui n'avait dû opposer qu'une très-faible résistance aux Romains.

L'empereur Auguste changea les noms et la division des provinces gauloises; le département fit partie de la province appelée *Première lyonnaise*. Cet empereur vint séjourner pendant deux années à Lyon. Nous ignorons quels furent les avantages que le département dut retirer du séjour de cet empereur dans cette ville qui était devenue la capitale des Gaules.

M. Agrippa, sous le règne d'Auguste, fit élever des voûtes en certains endroits, fit creuser le rocher dans d'autres pour amener à Groslée les belles eaux du lac qui a son bassin sur la montagne de ce nom. Il fit graver une ins-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

cription, sur un rocher près du hameau de Voireppe, pour conserver les noms des auteurs de ce travail.

Les Romains percèrent la montagne qui sépare Briord de Vérisieu, pour y conduire un ruisseau qui coula pendant plusieurs siècles par ce passage. Il passe aujourd'hui à l'entrée du village de Serrières, du côté du midi, parce qu'un éboulement en a depuis long-temps bouché l'issue et l'a forcé de se creuser un autre lit.

Je renvoie à un autre chapitre ce que j'ai à dire sur les monumens et édifices construits par les Romains dans le département.

L'empereur Caligula vint à Lyon vers l'an 39; il se fit apporter les registres du dénombrement des Gaules. Il ordonna le massacre des citoyens les plus opulens pour s'emparer de leurs richesses. On ne sait si le département perdit plusieurs de ses habitans par suite de cette proscription.

Tacite, dans le livre Ier de son Histoire, décrit les ravages commis chez les Séquanes, les Edues et dans la ville de Lyon par les légions romaines qui s'étaient révoltées en l'an 68 de notre ère, plutôt pour avoir un prétexte de piller cette partie de la Gaule que pour donner un successeur à l'empereur Galba.

« Les Séquanes et les Edues suivaient le parti de Vindex, révolté contre Néron; Virginius, à la tête des légions de Germanie, entra dans les Gaules, assiégea Besançon. Les légions et les Gaulois se battirent; les Gaulois cédèrent avec perte de 20,000 hommes. » (Supplément du livre XVI des Annales de Tacite.)

Dans le livre Ier des Histoires, Tacite raconte la marche de Fabius Valens, depuis Toul jusqu'aux Alpes; il marcha toujours à l'occident de la Saône; Cécina, avec une autre armée, partit de Baden et traversa les Alpes pennines pour arriver en Italie.

Je crois que le département a été épargné dans ces deux guerres civiles.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Vers l'an 195 de notre ère, saint Irénée avait envoyé trois de ses disciples prêcher l'évangile à Besançon. Ils durent traverser le département et essayer d'y faire des prosélytes. Il est probable que, dès cette époque, plusieurs de nos pères furent convertis au christianisme, soit par saint Irénée, soit par d'autres disciples de saint Pothin, premier évêque de Lyon. Nous n'avons aucun renseignement qui puisse indiquer comment s'opéra, dans le département, le changement de la langue celtique et de la religion druidique, contre la langue romaine et le polythéisme grec. De même il ne nous est parvenu aucun détail sur les persécutions que les premiers chrétiens ont dû souffrir dans ce département, et sur une foule d'événemens intéressans, suite du changement de religion qui s'y est lentement opéré, depuis le IIe jusqu'au Ve siècle. Saint-Jullien de Balleure dit (pages 395 à 503) qu'au temps d'Antoninus Vérus, empereur (vers l'an 162 de notre ère), saint Marcel et saint Valérin ayant échappé à une persécution violente, suscitée à Lyon contre les chrétiens, ces deux saints se réfugièrent à Mâcon, et de là à Tournus et à Châlon où ils commencèrent à convertir les habitans au christianisme. Des choses analogues durent arriver à Bourg qui, comme ces villes, a eu ses premiers martyrs dont Dieu seul sait les noms.

Vers l'an 171, l'empereur Marc-Aurèle fut obligé de réprimer un soulèvement des Séquanes. Les historiens ne s'expliquent pas davantage sur les causes de cette guerre et sur son issue.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE III.

DÉFAITE D'ALBIN PAR L'EMPEREUR SEPTIME SÉVÈRE, ENTRE TRÉVOUX ET MONTLUEL.

En l'an 197, la plaine située entre Trévoux et Montluel devint le principal champ de bataille de la guerre qu'Albin et Septime Sévère se faisaient alors pour la possession de l'empire romain. Albin y perdit l'empire et la vie dans une suite de combats, dont le point principal est déterminé par le nom de Montribloud (*Mons Terribilis*), qui est depuis resté à une colline sur laquelle a été bâti, dans le moyen-âge, le château qui porte encore ce nom. Il est à deux lieues S.-E. de Trévoux. Les débris d'armes qui ont souvent été trouvés aux environs de ce château, ont confirmé cette dénomination.

Je dois dire que Chorier, historien Dauphinois, dit qu'Albin fut vaincu dans un premier combat près de Trévoux, qu'il repoussa ensuite Sévère près de Lyon, qu'Albin ayant accepté imprudemment une bataille générale, fut défait par Sévère dans la plaine de Saint-Fonts, entre Lyon et Vienne. Je crois que la partialité que Chorier ne dissimule pas en faveur de son pays, lui a fait, en cet endroit de son Histoire, altérer le témoignage des anciens historiens.

Cette bataille est le fait historique le plus important dont le département de l'Ain ait été le théâtre. Elle a été, en 1835, le sujet de deux dissertations, l'une de M. Pic, insérée dans l'*Athénée de Lyon*.

L'autre a été faite par des membres de la Société de Trévoux, en réponse à diverses questions du ministre de la guerre. Les auteurs de ces dissertations ont très-bien compris, d'après le texte des anciens historiens,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

que ce champ de bataille avait occupé un canton de plusieurs lieues d'étendue, attendu qu'il fallait un grand espace pour faire mouvoir deux grandes armées également disciplinées. J'ai cru apercevoir quelques obscurités, quelques lacunes dans le récit des auteurs de ces dissertations; cela m'a déterminé à consulter le texte des auteurs qui ont les premiers écrit l'Histoire de l'empereur Sévère et de son compétiteur.

Ces auteurs sont au nombre de trois. Le premier est Dion Cassius, écrivain contemporain, ou plutôt Xiphilin, son abréviateur; quoique ce dernier ait omis plusieurs circonstances importantes de cette guerre, c'est lui qui nous en a encore transmis le plus. Je me suis servi de l'édition d'Henri Etienne, 1568, avec la traduction latine en regard. Le second est Hérodien qui, comme Dion, avait écrit en grec; je me suis servi de la traduction latine faite par Ange Politien. Son récit est moins circonstancié que celui de Xiphilin. Le troisième est Ælius Spartianus; son récit, très-incomplet, nous apprend cependant trois circonstances importantes de cette guerre. Jules Capitolin et Aurélius Victor ne disent que quelques mots sur cet événement important.

On peut consulter tous ces auteurs dans le Recueil de tous les historiens latins, imprimé en 1625, à Orléans, par P. et J. Chouet.

J'ai consulté la vie de Septime Sévère, insérée dans le tome X de Plutarque (édition de Cussac, 1802). Tout ce qui y est raconté sur cette bataille est une compilation de Xiphilin et d'Hérodien; l'auteur y a ajouté quelques circonstances inexactes.

Septime Sévère avait deux concurrens à l'empire: l'un Pescennius Niger, auquel il déclara immédiatement la guerre, et qu'il défit en 195; l'autre Albinus, gouverneur de la Bretagne, avec lequel Sévère vécut d'abord en

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

bonne intelligence ; il lui conféra même le titre de César, lui laissant entrevoir qu'il le désignerait pour son successeur. Mais Sévère ayant vaincu Niger, poursuivit les restes de son parti, et les assiégea dans Bysance ; alors il envoya en Bretagne des émissaires pour tuer ou empoisonner Albin. Celui-ci s'en défia, fit périr ces émissaires, et fut obligé de se faire nommer empereur par ses troupes pour mieux défendre sa vie contre son ennemi. Alors Sévère déclara Albin ennemi de l'empire, ainsi que ceux qui lui avaient écrit pour l'encourager dans son entreprise.

En ce temps-là, probablement en l'an 196, un nommé Numerien, grammairien, qui enseignait à lire aux enfans, sortit de Rome, on ne sait par quel motif, et vint dans la Gaule. Il dit qu'il était un sénateur envoyé par Sévère pour lever une armée, et à l'aide de cette fraude, il leva quelques troupes avec lesquelles il défit des cavaliers du parti d'Albin. Il continua cette guerre avec vigueur pour Sévère. Celui-ci ayant appris tout ce que Numerien faisait pour lui, et le croyant réellement membre du sénat, lui écrivit pour le remercier de son zèle pour sa cause, et lui donna d'amples pouvoirs pour lever en sa faveur une plus forte armée. Numerien ayant augmenté le nombre de ses troupes, et les ayant employées avec une grande intelligence, envoya à Sévère une somme de 700,000 *aurei* ou pièces d'or, 11,900,000 fr., provenant des contributions qu'il avait levées au nom de l'empereur. Il se rendit ensuite vers Sévère pour lui rendre compte de ses victoires ; il ne lui cacha point ce qu'il était, ni ce qu'il avait fait ; il ne lui demanda point de l'admettre au rang des sénateurs, et quoiqu'il eût pu obtenir de l'empereur de grands honneurs et de grandes richesses, il se contenta de peu de chose que Sévère lui offrit tout de suite, et finit ses jours dans une maison de campagne. Xiphilin qui raconte cette histoire, ne dit point dans quelle partie de la Gaule Numerien combattit contre les partisans d'Albin.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Dès que Sévère eut déclaré Albin ennemi public, ainsi que ses partisans, son armée fit retentir l'air d'acclamations en faveur de cet empereur, et de souhaits pour sa prospérité, ce qui le confirma dans l'espérance de réussir dans son entreprise; il accorda d'amples largesses à ses soldats, et il les conduisit tout de suite contre Albin. Il donna avis de cette résolution au corps d'armée qui assiégeait la ville de Bysance, dans laquelle s'étaient enfermés quelques chefs qui avaient suivi le parti de Niger.

Pendant cette marche contre Albin, il donna le titre de César à Bassianus, son fils aîné; avec le nom d'Aurélius Antoninus. Cette cérémonie fut faite dans une ville appelée *Viminantium* (aujourd'hui Vi-Palanka, sur le Danube, à 15 lieues à l'orient de Belgrade). Dès le commencement de cette guerre, plusieurs des chefs de Sévère furent vaincus par les Albiniens. Alors, inquiet sur le succès de son entreprise, il consulta les augures pannoniens, qui lui répondirent que son adversaire ne tomberait point vivant en son pouvoir, qu'il ne s'échapperait point, mais qu'il périrait près de l'eau. Ensuite beaucoup de partisans d'Albin vinrent se soumettre à Sévère; plusieurs autres chefs dévoués à Albin furent pris et punis par Sévère. Sévère envoya des ordres à ceux qui lui étaient dévoués d'occuper les défilés des Alpes et les entrées de l'Italie; il continua ensuite sa marche sans prendre aucun repos, même les jours de fête, ne craignant aucune espèce de fatigues, supportant les grands froids aussi bien qu'il avait supporté des chaleurs excessives. Souvent il gravissait, tête nue, des montagnes très-élevées au milieu d'un hiver rigoureux, et pendant que le ciel versait la neige à gros flocons, il exhortait ses soldats à supporter avec patience et gaîté les rigueurs de la saison. Alors, tous furent encouragés, non par crainte, ni par esprit d'obéissance, mais par l'émulation et par le désir d'imiter l'exemple donné par le prince.

Aucun des trois historiens qui me fournissent les maté-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

riaux de cette narration, ne nous a donné l'itinéraire de Septime Sévère et de son armée; mais j'ai dû regarder comme certain, d'après les faits précités et ceux que je vais rapporter, que Sévère, après son départ du siége de Bysance, traversa la Thrace, les deux Mœsies, la Pannonie, la Norique et la Vindelicie, et qu'il entra dans les Gaules en traversant le mont Jura; en un mot, qu'au lieu de traverser les Alpes en ligne droite, depuis Bysance jusqu'à Lyon, il les tourna en passant au N. de ces montagnes.

Cependant, lorsque les nouvelles de la marche rapide de Sévère furent parvenues à Albin, il fut saisi d'un grand étonnement, et renonçant au repos et aux plaisirs auxquels il s'était livré, il quitta tout de suite la Bretagne, et vint avec son armée asseoir son camp à l'extrémité opposée des Gaules. Il envoya des lettres aux gouverneurs des provinces voisines pour leur ordonner avec instance de fournir de l'argent et des vivres à ses troupes. Ceux-ci, après avoir reçu ces ordres, comprirent la position dangereuse où ils se trouvaient, sûrs qu'ils étaient d'être punis de mort à la fin de cette guerre, si elle n'était pas heureuse pour Albin. Les uns refusèrent, d'autres obéirent. Ceux qui refusèrent d'obéir à ces ordres, agirent avec plus de bonheur que de prudence, et s'échappèrent sains et saufs des suites de cette guerre. Les hasards de la fortune les servit mieux que les meilleurs conseils.

Dès que l'armée de Sévère fut arrivée dans les Gaules, il y eut un grand nombre de combats entre ses troupes et celles d'Albin; l'avantage fut tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre des deux compétiteurs à l'empire. Cependant Spartien dit que Sévère fut vainqueur dans un combat important qui eut lieu près de Tournus. Enfin tout se disposa pour une bataille générale près de Lyon, ville grande et opulente.

Il y avait des deux côtés 150,000 combattans. Chacun des deux chefs était à la tête de son armée, convaincu

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

que sa vie était attachée au succès de cette bataille. Albin était supérieur à Sévère par sa naissance et par son instruction. Son rival le surpassait par sa science dans l'art de la guerre et dans la conduite d'une armée. Les légions britanniques d'Albin ne cédaient point en courage et en avidité pour le carnage aux légions illyriennes qui étaient l'élite de l'armée de Sévère.

Dans le premier choc qui commença cette bataille, Albin vainquit Lupus, un des chefs de l'armée de Sévère; celui-ci y fut tué, ainsi qu'un grand nombre de ses soldats. Mais les événemens du reste de la bataille furent plus incertains, car les troupes de l'aile gauche d'Albin furent d'abord défaites et mises en fuite. Les soldats de Sévère les poursuivirent avec acharnement, et commencèrent à piller leur camp. Mais Albin avait fait pratiquer devant l'aile droite de son armée un grand nombre de fosses légèrement recouvertes; ses soldats, placés derrière, se contentaient de lancer des traits de loin, s'avançaient en feignant une grande crainte, et reculaient tout de suite, afin d'attirer l'ennemi à leur poursuite. Cette manœuvre leur réussit. En effet les Sévériens, furieux de n'éprouver que des petites attaques de leurs ennemis, les méprisant parce qu'ils s'enfuyaient, s'élancèrent à leur poursuite, croyant traverser facilement le vallon qui séparait les deux armées, et s'engagèrent dans un combat qui devint très-dangereux pour eux; car les premiers qui s'avancèrent sur ce qui recouvrait ces fosses, y tombèrent, ainsi que ceux qui les suivaient; une partie de ces derniers reculèrent effrayés et en désordre; ils le communiquent à ceux qui étaient derrière eux, et toute cette partie de l'armée ne fut bientôt qu'une masse confuse de combattans. Il y eut alors un grand massacre d'hommes et de chevaux tombés dans ces fosses; en outre, ceux qui les avaient dépassées tombaient percés de coups de traits et de flèches.

Sévère ayant vu ce désastre, accourut au secours de ses

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

soldats avec ses cohortes prétoriennes; il y réussit si peu qu'il y perdit une partie de ses prétoriens, et lui-même, ayant eu son cheval tué, courut un très-grand danger; on le crut mort d'un coup de balle de plomb. Dès qu'il vit s'enfuir tous ceux qui l'entouraient, il ôta son manteau impérial pour n'être pas reconnu par les ennemis, il courut l'épée à la main après les fuyards, les conjura de retourner au combat, leur reprochant la honte de leur fuite, leur rappelant leur affection pour lui et leur promettant de mourir avec eux.

Alors, à la voix de Sévère, beaucoup s'arrêtèrent et retournèrent au combat, mais ils prirent pour des soldats d'Albin ceux qui continuaient à fuir et ils en tuèrent un grand nombre. D'un autre côté, les légions britanniques se croyant sûres de la victoire, continuaient leur poursuite avec des cris de joie, lorsqu'un événement imprévu changea la fortune des combattans.

Dès le premier choc entre les deux armées, un corps de troupe au service d'Albin avait volontairement plié et avait paru vouloir rester neutre; Hérodien le désigne ainsi: *valentissimorum exercituum*.

Un corps considérable de cavalerie commandé par Lœtus s'était tenu immobile tant que le combat fut égal; ce chef espéra que des deux compétiteurs à l'empire, l'un ou peut-être tous les deux périraient dans le combat, et qu'alors les soldats des deux partis se réuniraient pour le saluer empereur. Il ne s'engagea dans le combat que lorsqu'on lui eut, par erreur, annoncé la défaite et la mort de Sévère. Dès que Lœtus eut commencé à combattre, les Sévériens reprirent courage; Sévère se fit remonter à cheval et reprit son manteau de pourpre. Les Albiniens qui, se croyant vainqueurs, avaient rompu leurs rangs à la poursuite de leurs ennemis furent attaqués par des troupes fraîches, ils résistèrent un moment, finirent par tourner le dos et furent mis en pleine déroute, et les Sévériens les

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

poursuivant à leur tour, en firent un grand carnage et arrivèrent jusqu'à la ville de Lyon.

Les armées romaines éprouvèrent une perte immense dans cette bataille, où il y eut un grand nombre de morts des deux côtés. Une partie de ceux qui tombèrent dans les fosses y mourut étouffée, sans avoir reçu de blessures; les les vainqueurs, eux-mêmes, furent dans une grande désolation lorsqu'ils virent ce champ de bataille couvert d'armes abandonnées et dispersées, d'hommes et de chevaux morts; il y eut tant de sang répandu, que les eaux des ruisseaux voisins en furent rougies.

La ville de Lyon fut tout de suite pillée et brûlée à la suite de cette bataille, qui fut livrée le 18 février.

Albin s'était retiré dans un palais près du Rhône; il se donna la mort dès qu'il s'aperçut que les ennemis en occupaient les issues. On apporta à Sévère le corps de son rival qui avait encore un reste de vie, il ne put contenir sa joie en le voyant en cette état, il lui fit passer son cheval sur le corps, ordonna qu'on lui coupât la tête pour l'envoyer à Rome, et fit connaître, par cette action, avec quelle fureur il écraserait ses ennemis, n'ayant plus aucune crainte des revers de la fortune.

Il fit jeter le corps d'Albin dans le Rhône, ainsi que sa femme et ses enfans; il fit mourir une quantité innombrable des partisans d'Albin, parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'hommes des plus considérés dans la ville, ainsi que beaucoup de femmes d'une haute condition. Il s'empara de leurs biens, les fit vendre et grossit ainsi son trésor de leurs dépouilles. Deux des historiens, que j'ai pris pour guide, déclarent qu'ils ne parlent point d'après ce que Sévère a écrit, mais qu'ils rapportent ce qui a été fait, ne voulant point flatter.

Il y a beaucoup de choses verbeusement décrites dans la narration de ces historiens, qui ont omis de nous dire, ce

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qui était le plus nécessaire dans ce récit, la position des deux armées. J'ai dit que les auteurs des deux dissertations, M. Pic et la Société de Trévoux, ont très-bien jugé l'étendue de ce champ de bataille et son emplacement. Les noms de plusieurs communes de ce canton ont aidé à le reconnaitre. Montluel, *Mons Lupelli*, conserve encore le nom de Lupus, ce chef de Sévère qui y fut défait par l'aile droite d'Albin. Montribloud, *Mons Terribilis*, château situé entre Saint-André-de-Corcy, Mionnay et Civrieux, indique, tant par son nom que par des débris d'armures et des ossemens trouvés souvent dans les environs, qu'en cet endroit le combat fut le plus acharné; le nom de Civrieux, *Severiacum*, indique par son nom, sinon le camp de Sévère, au moins le poste que cet empereur avait choisi. Il n'est resté aucun vestige des fosses dans lesquelles périt une partie de l'armée de Sévère; un passage de Xiphilin nous apprend qu'au midi des fosses il y avait un vallon, au-delà duquel le principal corps d'armée d'Albin s'était placé. Or, ce vallon est probablement celui dans lequel coule le petit ruisseau qui va se jeter dans la Saône à Neuville, et le centre de l'armée d'Albin aura été placé entre Mionnay et Montanai. Enfin les ruisseaux que Xiphilin dit avoir été teints du sang des hommes tués dans cette plaine sont probablement les trois petits ruisseaux qui se jettent dans la Saône l'un à Neuville, les deux autres non loin de Genay et de Massieux. Albin, dans sa fuite, dut traverser le Rhône non loin de Miribel, abandonnant la ville de Lyon à sa malheureuse destinée. M. Pic, dans sa dissertation, dit qu'on a trouvé, il y a peu de temps, à Mésieux, dans le département de l'Isère, un vase enfoui contenant une certaine quantité de monnaies d'or, neuves, à l'effigie d'Albin; il conjecture qu'elles furent enfouies en cet endroit par un chef de quelques débris de cette armée. Le nom d'Arbigny, village dans le département, à une lieue au-dessus de Pontdevaux, celui

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

d'Albigny, petit village dans le département du Rhône, vis-à-vis Neuville, indiquent deux camps d'Albin, dans le cours de cette guerre.

On voit d'après la narration de cette bataille que la plaine du département fut d'abord occupée entièrement par l'armée d'Albin, que refoulée par celle de Sévère qui arrivait par les vallées de la Haute-Saône et du Doubs, elle se prépara le champ de bataille entre Trévoux et Montluel; que, remplacée par l'armée de Sévère, celui-ci dut faire d'autant plus de mal aux habitans de cette plaine, qu'ils durent, à l'exemple des Lyonnais, porter leur affection sur Albin, et partager ensuite les proscriptions nées des vengeances et de l'avidité de Sévère.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, DEPUIS L'AN 197 JUSQU'EN 408 DE NOTRE ÈRE.

Il y eut, en 202, une grande persécution, à Lyon, contre les chrétiens. Dans une ancienne épitaphe, en vers léonins, rapportée par de Colonia, dans son histoire de Lyon, il est dit que 19,000 fidèles furent martyrisés dans cette persécution, qui eut lieu neuf ans avant la mort de l'empereur Sévère.

En 308, l'empereur Constantin, venant des bords du Rhin avec son armée, arriva à Châlon, y embarqua ses troupes sur la Saône et les fit conduire par eau jusqu'à Arles. En 353, le tyran Magnence fut défait à Aquilée, en Italie; il passa les Alpes et vint se réfugier à Lyon; les troupes de l'empereur Constance l'y poursuivirent, le défirent et Magnence se tua à Lyon le 12 août 353.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Vers l'an 357, Barbation, général romain, fut envoyé près de Bâle avec 25,000 hommes pour s'opposer aux incursions des Allemands. Cette armée fut divisée en deux camps, pour prendre les Allemands entre deux armées, dans *des passages étroits*, s'ils s'avançaient pour piller les Gaules. Mais les Allemands se glissèrent rapidement entre ces deux camps, surprirent la ville de Lyon et la pillèrent. Julien, alors César, envoya des troupes à leur poursuite; ceux que ces troupes rencontrèrent furent battus et on leur reprit leur butin. Mais ceux qui passèrent devant les troupes de Barbation n'en éprouvèrent aucun dommage. Je soupçonne que ces passages étroits désignés dans Ammien-Marcellin, qui nous a transmis ces faits, étaient les défilés des monts Jura, et que le département de l'Ain fut traversé, non sans dommage, par ces Allemands tant à leur venue que pendant leur retraite.

Le P. Juénin, dans ses Tablettes chronologiques, et de Veyle, avaient pris note de ces faits qui leur avaient paru, ainsi qu'à moi, donner des indices de la situation du département à cette époque.

Le 25 août 383, le tyran Maxime fit tuer l'empereur Gratien, à Lyon, par Andragathe un de ses complices.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

LIVRE IV.

POPULATION, CIVILISATION, MŒURS, COUTUMES, RELIGION, LANGUE ET MONUMENS DES HABITANS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN PENDANT QU'ILS FURENT SOUMIS A L'EMPIRE ROMAIN.

Il ne s'est conservé presqu'aucun souvenir des événemens politiques qui ont eu lieu dans le département, pendant le temps qu'il a été soumis aux Romains; mais il nous est resté des vestiges de leur influence sur la langue, la religion et les usages du peuple qui a habité le département. Les Romains y établirent plusieurs colonies; il paraîtrait même que les anciens habitans du pays furent anéantis et remplacés par les Romains; je croirais volontiers plutôt que les Gaulois adoptèrent des noms romains en changeant de langage et de religion. Nous n'avons aucune donnée qui puisse faire connaître si la population du pays avait augmenté pendant plus de quatre siècles passés sous la domination romaine. Nous n'avons sur les mœurs, coutumes et religion qu'ils donnèrent au pays, que deux espèces de renseignemens, les traces de leur langage et les inscriptions qu'ils ont mises sur leurs monumens. Quant à ceux-ci ils ont presque tous complètement disparu; je consacrerai cependant un chapitre à la description de leurs derniers débris.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE PREMIER.

DES TRACES DE LA LANGUE ROMAINE DANS LE LANGAGE ET DANS LES NOMS DES VILLES ET DES HABITANS DU DÉPARTEMENT.

ARTICLE PREMIER.

Langage.

Le patois bressan est un mélange de celtique, de latin et d'italien; le celtique s'y remarque très-peu, l'italien s'y montre assez souvent et la langue latine en constitue le fond. Un des caractères distinctifs du patois de la Bresse est le retour très-fréquent de la terminaison *O* prononcé grave et très-allongé, qui se retrouve presque toujours pour son final, à l'infinitif et au participe de la première conjugaison. Cette terminaison se change en *A* long et ouvert dans le patois du Bugey, précisément dans les mêmes modes. Le dialecte de cette partie du département a conservé un plus grand nombre de mots latins et italiens que le bressan. L'auteur de la Statistique du département à qui j'emprunte ces observations (pages de 318 à 321) place à la suite une traduction, faite dans ce patois, de la parabole de l'enfant prodigue. L'auteur de cette traduction y a employé trop de mots français. Le patois bressan est moins intelligible; on peut comparer cette traduction aux Noëls bressans qui ont été faits au commencement du dernier siècle. Il y a encore en Bresse un certain nombre de familles de cultivateurs, dont les noms indiquent une origine romaine et sont un témoignage de l'antiquité de leurs familles, et de leur attachement pour le sol sur lequel elles sont nées.

Lorsque je ferai connaître l'histoire du département au temps du moyen-âge, j'aurai souvent occasion de transcrire

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

des pièces écrites dans le langage de ce temps reculé; elles conservent, en général, mieux que le patois actuel, l'empreinte de la langue romaine.

ARTICLE II.

Des traces de la langue romaine dans les noms des villes et villages du département.

En examinant avec soin la liste alphabétique des noms des communes du département, on y reconnaît un certain nombre de noms qui sont évidemment romains, d'autres qui ont une terminaison latine altérée, mais dont les premières syllabes ne paraissent pas appartenir à cette langue.

1re CLASSE. — *Noms évidemment latins.*

Ameyzieu, Arbignieu, Arbigny, Cessy, Ceyzériat, Ceyzérieu, Champagne, Champdor, Civrieux, Coligny, Curciat, Curtafond, Lagnieu, Flaxieu, Gelignieux, Injoux, Izenave, Izieu, Martignat, Meyzériat, Miribel, Misérieux, Montagnat, Montagnieu, Montanay, Monthieu, Montluel, Montracol, Montréal, Montrevel, Montmerle, Pirajoux, Polliat, Pollieux, Poulliat, Pouilly, Poulieu, Romanèche, Romans, Ruffieu, Talissieu, Thézilieu, Viriat, Virieu.

OBSERVATIONS SUR CES NOMS.

Je ferai voir dans l'article suivant qu'Ameyzieu dérive d'Ammatiacus, nom d'un Romain qui avait des possessions dans ce canton. Arbigny, Arbignieu sont évidemment le même mot qu'*Albiniacum*. Cessy dérive de Sissus, nom d'un affranchi romain. Ceyzériat, Ceyzérieu sont le mot *Cæsariacum* qui indique, non un village fondé par Jules César, mais un bourg rural, une *villa* possédée par un César, nom commun à tous les empereurs romains; ces villes faisaient partie du domaine impérial. La commune de Saint-Denis, près Bourg, était, il y a deux siècles,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

appelée Céseriat, ainsi qu'une partie de son territoire. Civrieux dérive de *Severiacum*, et indique ou un camp de Sévère ou un domaine qu'il s'était approprié. Dans d'anciens terriers, tout le territoire au midi de la route de Bourg à Châtillon à l'endroit où elle traverse le vallon du Vieujon, à 0,8 myriamètres de Bourg, est appelé en Sivriat, nom dérivé également de *Severiacum*. Coligny dérive de *Coloniacum*. Curciat, Curtafond, ce dernier mot signifie, fontaine de Curtius. Il y a dans cette commune et dans les communes environnantes une famille de cultivateurs appelée Curt, nom également dérivé de *Curtius*. Flaxieu dérive de *Flaccus*. Izenave (au XVIIe siècle on prononçait et on écrivait *Isinave*); ce mot, entièrement latin, signifie *vaisseau d'Isis*. J'ai donné l'étymologie de Montluel, dérivant de *Mons Lupelli*. Montracol, appelé *Mons Raculfi*, dans quelques titres du moyen-âge, paraît dérivé de *Mons Herculis*. Pirajoux est appelé, dans les anciens titres, *Petrajovis*. Polliat et les quatre mots suivans ne sont autre chose que le mot *Appolliacum* altéré. Il est probable que le temple de ces villages était dédié à Apollon. L'origine de Romanèche, Romans, est évidente. Ruffieu dérive de *Rufus*. Talissieu est comme Ameyzieu, le nom du propriétaire de ce village au temps des Romains.

2e CLASSE. — *Noms qui ont une terminaison latine altérée.*

Attignat, Bélignat, Béligneux, Béreyziat, Bouligneux, Briord, (en latin, *Bredoria*), Buellas (anciennement *Budellis*), Champfromier, Chaveyriat (en latin, *Cavariacum*), Chemillieu, Cize, Cuzieu, Druilliat, Fitignieu, Genouilleux, Geovreissiat, Germagnat. Groissiat, Hostias, Illiat, Innimond, Jayat, Joyeux, Jujurieux, Lalleyriat, Lent, Lochieu, Lompnas, Lompnes, Lompnieu, Luthésieu, Magnieu, Maillat, Malafretas (en latin, *Mons Firmitatis*), Manziat, Marignieu, Marlieux, Marsonnas, Massieux, Massignieu, Meillonnas, Mépillat, Mérignat,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Messimy, Meximieux, Ontieu, Ordonnas, Parcieux, Péronnas, Peyrieux, Peyzieux, Poizat, Poncin, Pressiat, Proulieu, Pugieu, Revonnas, Rignat, Rignieux, Rillieux, Seillonnas, Servignat, Songieu, Sulignat, Surjoux, Sutrieu, Torcieu, Tossiat, Toussieu, Versailleux, Veyziat, Virignin, Vologuat, Vancia.

J'ai compris tous ces noms dans cette classe principalement à cause de leurs terminaisons en *ia* et *ieu*, reste ou altération de la terminaison latine *iacum* qui leur était autrefois commune; elle a même entièrement été supprimée dans quelques-uns d'entre eux.

Bacon-Tacon a longuement disserté sur ces noms de village dérivés du latin; il est possible que plusieurs de ces noms soient d'origine celtique, et que les Romains se soient contentés d'en modifier la dernière syllabe. Je ne citerai qu'un petit nombre des conjectures de Bacon-Tacon:

Helm, herm, mots dérivés d'Hermès, nom grec du dieu Mercure.

Boll, poll, reste du nom d'Apollon.

Cer, reste du nom de Cérès, d'où il conclut ainsi: Cer-don, *Ceresis-dunum*, colline de Cérès; mettant ainsi deux langues à l'étymologie de ce mot.

La commune d'Oyonnax est environnée par un ruisseau appelé Cersouille; il le transforme ainsi: *Cers-ouille, cers-ovile, circuens-ovile.*

Il observe à l'occasion des mots Injoux, Monjoux, Surjoux, que si *jou* dérive de *jov*, abréviation de Jupiter, ces trois noms sont romains.

ARTICLE III.

Noms propres contenus dans les inscriptions faites par les Romains, pendant le temps qu'ils ont gouverné le département.

Je donne dans cet article une copie d'un grand nombre d'inscriptions, presque toutes tumulaires. Je les ai copiées

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

dans le manuscrit de l'abbé de Veyle, qui avait fait un voyage dans tout le département pour vérifier et corriger toutes celles que Guichenon avait insérées dans son ouvrage. L'abbé de Veyle a écrit en 1720, et déjà plusieurs des inscriptions, rapportées par Guichenon, n'existaient plus. L'abbé de Veyle avait inséré dans son manuscrit quelques inscriptions faites aux Ve, VIe et VIIe siècles par des chrétiens; je les rapporterai à leur date. Je ne peux me dispenser de m'aider des explications données par M. le comte de Moyria-Mailla dans l'ouvrage qu'il a publié en 1836 sur les monumens romains du département de l'Ain ; je suis aussi obligé d'emprunter à MM. de Saint-Didier, Belloc et autres, quelques lignes pour compléter mes remarques sur ces inscriptions. Je les prie de regarder ces emprunts comme un hommage rendu à leurs connaissances.

Toutes ces inscriptions prouvent d'abord que le polythéisme grec et romain avait, au moins pendant quatre siècles, remplacé, dans le département, la religion des Druides.

L'abbé de Veyle a joint dans son manuscrit à chacune de ces inscriptions un dessin grossier de la sculpture des pierres sur lesquelles elles ont été gravées; j'ai copié ces dessins; je regrette de ne pouvoir les reproduire, malgré leur imperfection.

Voici une liste alphabétique des noms propres qui font partie de ces inscriptions:

Apronius, Attianus, Attius, Attilius, Antistio, Æliano, Antistius, Atticus, Ælianus, Ammiolæ, Agrippa, Arratianus, Attici, Agrippiani, Avita, Aminianus, Apricus, Amandus, Aucilius.

Billonis, Billicæ, Bitrius, Bellinus.

Catidius, Cæsiccia, Cæsia, Claudia Atticiliæ, Camilla, Camilia Attica, Cupidiciana, Coinaccii, Clodius, Cassius, Catulus, Claudius, Cospellius,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Cantius, Commoda, Civilis, Catia, Carrinus, Caius, Cogitacia.

Decmius, Decmiola, Donnius, Domitius.

Eutacius.

Flavi.

Gemellinus, Gratianus, Gratus, Ganitus.

Hilario.

Julius, Julia Avita, Januaris, Januaria.

Lipica, Luciolæ, Lætini, Leontius, Lætinius, Lucanus, Luciolus, Luciliæ, Lucius, Lauræ, Liciria, Laurina, Lætus.

Matussius, Martini, Maria, Martius, Marcelliani, Marcellinæ, Maternius, Marino, Marcus, Maximus, Maritumus, Matinitus, Martia, Modestia, Marciana.

Nonianus.

Pauli, Paternius, Pontianus, Puppius, Pillus, Paternianus, Pupus.

Quirino.

Rufius, Ruffiana, Rusticæ, Rufinus, Rebricidi, Rottalius, Rusticia, Ruffina, Ruffianus, Ruffia.

Severianus, Severus, Stratonis, Saturninus, Severinus, Sextilius Bellinus, Sextilius, Simpillion, Sissi, Salvianus, Solius, Sacrobena, Sextilia, Silenius, Sepia.

Terentius, Terentianus, Titiolæ, Tiberio, Tutelus, Talusso, Talbius, Tapurius.

Varius, Valentinus, Valerius, Victorino, Vitullo, Vitullinus, Valeriana, Valeriæ, Verus, Veratus, Vinusilla, Vinusilli, Victoriamus, Vixillia.

On ne trouve aucun nom gaulois dans ces inscriptions. Les riches familles gauloises avaient-elles disparu? avaient-elles refusé d'adopter les usages des vainqueurs? ou plutôt avaient-elles changé leurs noms gaulois contre des noms romains en adoptant des mœurs, une religion et une langue

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

nouvelles? On pourrait encore trouver des noms gaulois dans des familles de cultivateurs. L'harmonie et la douceur de ces noms romains sont frappantes, si on les compare à nos noms durs, dans lesquels les voyelles nasales abondent.

J'ai rencontré deux fois le mot *Valerius* dans ces inscriptions. Ce mot était le nom d'une famille allobroge très-puissante. Plusieurs de ses membres ont joué un rôle dans l'histoire des empereurs romains (on peut lire dans Chorier l'histoire de Valerius Asiaticus, l'un d'entre eux). Une des inscriptions où ce nom est placé a paru, à Guichenon et à d'autres historiens, une preuve de l'antiquité de la ville de Seyssel.

Cette conjecture est fausse, parce que l'inscription dont le mot Sissi faire partie était primitivement placée dans le village appelé Cessy, dans le pays de Gex. Celle qui contient le mot *Ammatiacus* était à Ameyzieu; celle qui contient le mot *Billionis* était à Billiat; celle qui contient le mot *Talusso* était à Talissieu; celle qui contient le mot *Donnius* était à Yon.

De Veyle a conclu de cette ressemblance de ces noms d'hommes avec ceux de ces villages, que ces villages n'étaient alors que de grandes propriétés appartenant à ceux qui sont nommés dans ces inscriptions, et cultivés par leurs esclaves sous la direction et la régie des affranchis de ces grands propriétaires. Alors, comme aujourd'hui, dans certaines circonstances, une propriété recevait le nom de celui qui l'avait vendue ou d'un de ceux à qui elle avait précédement appartenu.

Au temps des Gaulois, des Romains et même plus tard, les communes rurales n'existaient point, ou, pour mieux dire, n'avaient point l'existence civile et politique qu'elles ont actuellement.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE III.

DES INSCRIPTIONS ROMAINES EXTRAITES DES RECUEILS DE GUICHENON, DE DE VEYLE, BRUANT ET DE M. LE COMTE DE MOYRIA.

J'emprunterai le plus souvent à de Veyle le texte des commentaires sur ces inscriptions.

ARTICLE PREMIER.

Bresse.

On peut dire que la Bresse est presqu'entièrement dépourvue d'antiquités. La rareté des pierres dans ce pays, qui n'est qu'une longue plaine, a été la cause de la rareté de ses inscriptions et des autres monumens antiques, et par la même raison, toutes les pierres des anciens monumens ont été employées dans les fondations et murs des édifices, soit bruts, soit après avoir été retaillés.

N° Ier.

Il y avait dans l'église de Saint-Remi-du-Mont, paroisse à une demi-lieue de Coligny, un fragment d'inscription sur une pierre blanche de plus d'un pied de large; elle servait, au temps de De Veyle, de banc dans le chœur de cette église.

DEO
MERC . ET . A
POL . S . L . MAX

Il y avait au-dessous de ces trois lignes quelques indices d'une quatrième ligne. De Veyle conclut de l'existence de cette pierre votive faite par ordre de Lucius Maximus, qu'il y avait en cet endroit un temple dédié à Mercure et à Apollon; il observe que cette consécration d'un temple à

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

deux divinités est contraire à l'ancienne théologie des Romains, et que la forme irrégulière de plusieurs lettres indique que cette inscription est du temps de la décadence de l'empire.

N° II.

Il y avait au temps de Guichenon, sur un des jambages d'une porte d'une maison, située à Bourg, dans la rue qui va du puits de Bourgmayer aux Lices (ce puits est remplacé par une pompe), un fragment d'inscription que de Veyle et M. de Moyria ont copié ainsi que Guichenon:

L. DECMIVS DECEMBRICVS FRATER GERMA
NVS ET DECMIA DECMIOLA SOROR GER
MANA POSVERVNT.

Je l'ai lue de la même manière que de Veyle. Les caractères de cette inscriptions sont beaux et paraissent être du premier siècle de l'empire. Cette pierre sépulcrale était gravée en mémoire d'un frère ou d'une sœur germaine de Lucius Decmius Decembricus et de Decmia Decmiola.

(Voyez Guichenon, page 6; M. de Moyria, page 7.)

N° III.

De Veyle a vu à l'extrémité de la rue Teynière, contre la porte de l'ancienne clôture de la ville un reste de mot gravé sur un très-gros bloc de pierre en lettres onciales de dix pouces de hauteur:

ΓANUS

Le Γ n'est pas entier. De Veyle croyait qu'on trouverait le reste de ce mot sur une autre pierre de cette porte, ayant la même forme et la même couleur que la première. Ce bloc est à présent à la porte de la salle de physique du collége. De Veyle croit que ce fragment a donné son nom à la rue Teynière. Fustailler et d'autres après lui, ont dit que ce mot était l'ancien nom de la ville de Bourg. M. de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Moyria dit qu'on doit lire *fanum*, ce qui indique le frontispice d'un petit temple.

N° IV.

En 1795, on trouva dans un jardin situé près de Bourg, à trois cents pas au nord de l'église de Brou, une pierre du genre des stéatites, ayant la forme d'une tablette de deux pouces de long, quatorze lignes de large et six lignes d'épaisseur. On avait gravé en relief sur chacune des deux tranches longitudinales une inscription en caractères romains; chacune de ces inscriptions avait deux lignes. Voici leur copie telle que M. Belloc les a lues. (Voir son mémoire lu, en février 1834, à la Société d'Emulation de Bourg.)

MARITUMI EVODES O
POBALSAMATVM AD ASPR

MARITVMI COLA EGYP
TIAC OPOBALS AD CL.M.

M. Belloc a prouvé que ces deux inscriptions avaient servi pour étiqueter des vases contenant des onguens pour les maladies des yeux.

M. Riboud avait aussi fait un mémoire pour interpréter ces inscriptions; mais il les avait mal lues et mal interprétées malgré les observations de M. Mongez, membre de l'Institut, qui avait émis une opinion analogue à celle de M. Belloc; M. de Moyria est aussi du même avis que ces derniers. (Page 6.)

N° V.

On trouve, à Chânes (ou Charnoz), en sortant du Lyonnais, une auge en pierre qui a été autrefois un tombeau; on y lit ce fragment d'inscription :

L. DOMITIVS PONTIANVS
L. DDD
SPP.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria l'interprète ainsi :

« Ce tombeau a été érigé par L. Domitius Pontianus ; le lieu de la sépulture a été accordé par un décret des décurions ; Domitius avait fait tous les frais de ce monument. *Locus datus decreto decurionum, sua pecuniâ posuit.* »

N° VI.

Au temps de Guichenon et de De Veyle, il y avait au côté oriental de l'église paroissiale de Meximieux une pierre enchâssée dans le mur ; on y avait gravé l'inscription suivante :

TIB CLAVD QVIR
COINNACI ATTICI
AGRIPPIANI
PRAEF. FABR.
ET CLAVD ATTICILIAE FILIAE.

(Voyez Guichenon, page 6 ; M. de Moyria, page 2.)

Cette inscription est actuellement à la porte de l'église du petit séminaire. De Veyle observe que le caractère de lettres de l'inscription est dégénéré ; M. de Moyria voit dans le travail de cette inscription un commencement de décadence qui appartient à la fin du IIe siècle. Il supplée ainsi à cette inscription qui est incomplète :

Diis manibus
et memoriæ æternæ
Tiberii Claudii Quirinâ (sous-entendu *tribu*)
Coinnaci Atticilii
Aggrippiani,
Præfecti fabrorum
Et Claudiæ Atticiliæ filiæ.

Il la traduit ainsi :

« Aux Dieux mânes et à la mémoire de Tiberius Claudius Coinnacus Atticilius Agrippianus, de la tribu Quirina,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

commandant d'ouvriers militaires; et à celle de Claudia Atticilia, sa fille. »

La multiplicité des noms donnés à ce commandant indique que cette inscription est postérieure au premier siècle de l'ère chrétienne. La tribu Quirina était la trente-cinquième. M. de Moyria explique ensuite les motifs qui lui ont fait traduire les mots *præf. fabr.* par cette périphrase: commandant d'ouvriers militaires. Il observe que Claudia Atticilia était fille unique, puisqu'on lui donne le nom de la race, ce qui n'aurait pas eu lieu si elle avait eu des frères ou des sœurs.

ARTICLE II.

Des inscriptions qui existent ou existaient dans le Bugey.

N° VII.

L'inscription suivante, donnée par Guichenon, page 9, a été encore vue par de Veyle, à Belley, dans l'église de Saint-Laurent, près des fonts baptismaux; elle y servait de piscine.

MATRI DEVM
ET ATTIN
CVPIDINES
II APRONIVS
GEMELLINVS
TES LEG
VIC B ... L
HER. PON.
CVR.

De Veyle observe que sa construction grammaticale était irrégulière, et qu'elle était sculptée incorrectement. Il la lit ainsi :

Matri deum et Attini cupidines duos Apronius Gemellinus testamento legavit vicesianam bellicensis hæredes ponendum curaverunt.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria l'interprète différemment :

Apronius Gemellinus, officier du mot d'ordre de la sixième légion dite victorieuse, avait fait don au temple de Cybèle et d'Attys de deux amours porte-flambeaux. Bell...., son héritier, a pris soin de les faire placer.

N° VIII.

Celle-ci, donnée par Guichenon, page 9, par M. de Moyria, page 41, a été vue par de Veyle, dans le palais épiscopal de Belley. Elle servait de base à un des piliers de bois qui soutenaient la salle de ce palais.

MATRI DEV.....
TALBIVS ATTIVS ARAM
CREPIDINES COLVMNAS
TECTVM PROI....I OFI....

M. de Moyria la traduit ainsi :

Talbius Attius a fait faire à ses frais l'autel du temple de Cybèle et d'Attys, les colonnes et leurs ornemens, ainsi que toute la toiture.

L'interprétation donnée par de Veyle diffère peu de cette traduction.

N° IX.

On voit à Belley, dans l'ancien cloître de l'église de Saint-Laurent, sur un reste de frise de six pieds de long et d'un pied de large, un beau fragment qui a fait partie d'un monument sépulcral considérable. On ne lit plus aujourd'hui que la fin de l'inscription :

EX TESTAMEN
TO FACI

Ces lettres, qui ont 4 pouces 6 lignes de haut, sont bien tracées et doivent avoir été faites pendant le Ier siècle.

Google. تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Guichenon, page 9, de Veyle, M. de Moyria, lui suppléent ainsi :

Ex testamento faciendum curavit.

N° X.

Guichenon a donné, page 9, l'inscription suivante; de Veyle qui l'a lue, dit : L'inscription suivante est sur la surface inférieure de la pierre de l'autel de la chapelle de Saint-Antoine, en sorte qu'il faut se glisser sous l'autel pour pouvoir la lire ; M. de Moyria n'a pu la lire, parce qu'aujourd'hui l'autel est revêtu en bois.

D M
ET. M. AETERNAE
M ANTISTIO
AELIANO
IVLIA AVITA
CONIVX
ET ANTISTI. ATTI
CVS ET AELIANE
P PATRI
P. C. ET SUB A. D.

De Veyle l'interprète ainsi :

« Cette inscription nous apprend que Julia Avita, femme de M. Antistius Ælianus, Antistius Atticus et Æliana ses enfans, lui ont fait faire un tombeau, l'ont dédié, sous la hache, aux Dieux mânes. »

De Veyle fait ici une longue dissertation pour essayer d'expliquer ces mots : *Sub ascia dedicavit.*

N° XI.

Celle-ci, donnée par Guichenon, page 9, par M. de Moyria, page 21, est aussi rapportée par de Veyle qui l'a vue au-dessus de la porte de la salle à manger de la maison du doyen du chapitre de Belley ; elle est à présent dans le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

jardin du collége. Les lettres de cette inscription ont un pouce de hauteur, sont très-bien exécutées ; ce qui reporte cette inscription au Ier siècle.

D
MEMORIAE
AETERNAE
MARCELLINAE
PVPII FILIAE
SEXTILIVS
BELLINVS
CONIVGI IN
COMPARABI
LI FACIEND
VM CVRAVIT
ET SVB ASCIA
DEDICAVIT

M. de Moyria dit que l'M, qui devrait être à droite, au-dessus de l'inscription, est effacée ; de Veyle dit que puisque cette lettre manque, il y avait à côté et à droite de cette inscription une autre inscription sur laquelle cette lettre était gravée. M. de Moyria traduit ainsi cette inscription :

Aux Dieux mânes !

A la mémoire éternelle de Marcellina, fille de Pupius! Sextilius Bellinus a pris soin de faire élever ce monument à sa femme incomparable et l'a dédié sous l'ascia.

M. de Moyria rapporte, pages 22 à 24, toutes les opinions des érudits sur cette *diabolique formule*, mais il n'en adopte aucune.

CONJECTURE SUR LA FORMULE *SUB ASCIA DEDICAVIT*.

Si les érudits avaient adopté une opinion sur le sens de cette formule, je ne me serais pas permis de donner la

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

mienne ; mais puisque ce problême d'archéologie n'est pas encore résolu, je vais en hasarder une solution.

Collet a dit, dans ses Commentaires sur les statuts de Savoie, que le mot *subhastation* avait été donné à l'acte de vendre une propriété par expropriation forcée, et à toute la procédure qui en était la suite, parce que cette vente était faite sous la protection de la force publique qui y était représentée par un licteur ou soldat armé d'une pique, *hasta*. Dès-lors, ce licteur et sa pique étaient devenus le symbole de cette espèce de vente, et pour en abréger la désignation, on s'était contenté du seul mot *subhastatio*, vente sous la pique ; ce mot avait été francisé et s'était conservé dans les formules de notre procédure jusqu'à la révolution.

La formule *sub ascià dedicavit* n'aurait-elle pas une origine analogue ? Nous avons, dans notre religion, un homme chargé de la police et du maintien de l'ordre dans toutes ses cérémonies : cet homme est armé d'une hallebarde ; par une raison bizarre, nous le nommons *suisse*.

Les Romains devaient employer dans l'accomplissement de leurs cérémonies religieuses, dans la consécration de leurs tombeaux, un agent qui devait avoir des fonctions analogues à celles du suisse de nos églises. L'*ascià* pouvait être l'instrument dont il était armé, et le signe de ses fonctions ; dès-lors, par un latinisme analogue à celui de l'expression *sub hastâ*, on écrivit *sub ascià dedicavit*, pour expliquer brièvement que le tombeau désigné dans l'inscription gravée sur une de ses faces, avait été consacré avec toutes les cérémonies d'usage qui, alors, étaient tellement connues de tout le monde, que ce seul mot suffisait pour en rappeler la mémoire.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° XII.

M. de Moyria a vu au jardin du collége de Belley le fragment suivant; il l'a donné, page 25 :

. . . . IVRINCO
. . . . VIII VIR
. . . . . DVOB
. . . . . TRO

Les lettres ont deux pouces de hauteur. Ce fragment est trop incomplet; M. de Moyria n'a pas osé le restituer.

N° XIII.

La suivante était dans l'église de Belley, au temps de Guichenon; il l'a donnée, page 9; M. de Moyria, page 42 :

D M
PATERNIVS RVFINVS
PIENTISSI PRIMO
FRATRI PONENDVM CVAVIT

De Veyle lit *Curavit.*

Ce fragment est du temps de la décadence de l'art.

N° XIV.

Guichenon a publié l'inscription suivante, page 9; de Veyle l'a donnée aussi; je la copie telle que de Veyle l'a écrite :

D M
VALERIANA
VALERIAE FILIAE
CARISSIMAE

Ainsi la correction que M. de Moyria propose, page 44, à l'inscription donnée par Guichenon, est juste.

N° XV.

Guichenon, qui donne la suivante, page 9, l'avait lue à la porte de la Rate, à Belley. Soixante-douze ans après, elle

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

était si effacée, que de Veyle n'a pu la déchiffrer. Je donne le texte de Guichenon :

D M
MEMORIAE AETERNAE
ATTILIVS VI
TTII AN HONESTAE
MISSIONIS LEGATO
O V X
MI
OXXXXXIII
DEDICARVNT

M. de Moyria regrette beaucoup que cette inscription soit incomplète. « Il est probable, dit-il, qu'Attilius, à qui ce monument avait été élevé, était un des quatre légats du proconsul résidant à Lyon, qui commandait la province.

N° XVI.

Guichenon avait vu la suivante à l'évêché de Belley ; elle n'existait déjà plus lorsque de Veyle vint pour relire celles qu'on avait envoyées à Guichenon, qui l'a donnée page 9 :

M
VINVSILLA
VINVSILLI

N° XVII.

Le P. Genan, capucin, dit, dans sa Description du Bugey faite en 1630, avoir vu sur une porte de la ville de Belley, appelée *Porte de l'Arc*, ces restes d'inscription, d'un côté :

VAET SABI
NI ET MAX

et de l'autre : VR. IO . . M.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° XVIII.

M. de Moyria a vu à Belley, près du portail de l'église, un petit cippe sur lequel on lit :

VIATTAE BAS
SALVIAN PILLVS
CONIVGI SANC
TISSIMAE P.C.

M. de Moyria traduit ainsi cette inscription :

Salvianus Pillus a pris soin d'élever ce monument à sa très-vertueuse femme Viatta Bassia.

N° XIX.

M. de Moyria a trouvé dans la salle de physique du collége de Belley, un petit autel qui n'a que quinze pouces de haut; sur une de ses faces est l'inscription suivante, dont les lettres n'ont que quatre lignes de hauteur et sont mal faites :

MERCVRE S
SEXTILIVS
COSPELLIVS
DE SVO DONA
VIT
V. S. L. M.

M. de Moyria traduit ainsi cette inscription :

Sextilius Cospelius a consacré de ses deniers cet autel à Mercure, pour l'accomplissement d'un vœu dont il se libère volontiers et à juste titre. (Page 47.)

N° XX.

Guichenon, page 7, l'abbé de Veyle, et M. de Moyria, page 69, ont tous les trois vu et lu de la même manière l'inscription suivante qui est à Seyssel, engagée dans le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

mur de l'église paroissiale, en dehors du sanctuaire, à un angle :

DEO VINTIO
POLLVCI
CN. TERENTIVS
BILLIONIS FILIVS
TERENTIANVS
EX VOTO

De Veyle dit qu'il est difficile d'expliquer le mot *vintio*, épithète de *Polluci ;* il fait remarquer une transposition de mots, et il observe que le graveur aurait dû écrire *Cn. Terentius Terentianus Billionis filius.*

M. de Moyria observe que les lettres, qui ont deux pouces un quart de haut, sont d'un beau caractère. Il traduit ainsi :

Cneius Terentius Terentianus, fils de Billio, a consacré cet autel à Pollux de Vence, pour l'acquit du vœu qu'il avait fait.

N° XXI.

La suivante a été, dit de Veyle, trouvée en 1720 à Seyssel, dans une petite rue de traverse, près de la rive occidentale du Rhône :

C. CLODIV
PRAEFECTV
VRISDICV
COS III SIB
SECVNDIN

De Veyle rétablit ainsi cette inscription :

CAIUS CLODIUS CRISPINUS
PRÆFECTUS GALL II VIR
JURIS DICUNDI
COS III SIBI VIVO ET
SECUNDINAE PONENDUM CURAVIT

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Il dit qu'il a ajouté *Gall II vir*, d'après d'autres inscriptions du pays où ce consul est nommé. Ce Caius Crispinus fut consul les années 108, 110 et 113 de notre ère. Alors, suivant de Veyle, cette inscription nous apprend que Caius Crispinus, consul pour la troisième fois et gouverneur de cette partie de la Gaule, perdit sa femme à Seyssel, où il lui fit élever ce monument.

N° XXII.

M. de Moyria a vu, dans le cimetière de Seyssel, le fragment suivant d'une inscription qu'il traduit ainsi :

BONO
REIP
NATO

Autel dédié à notre empereur né pour le bonheur de l'empire.

Les lettres de cet autel ont près de trois pouces de hauteur, sont très-espacées et très-mal faites. La formule de cette dédicace et le mauvais travail de l'ouvrier indiquent, selon M. de Moyria, que cet autel a été consacré à l'un des empereurs du commencement du IVe siècle.

N° XXIII.

Guichenon donne l'inscription suivante, page 7 ; de Veyle l'a copiée, M. de Moyria l'a lue avec attention : je donne cette inscription telle qu'il l'a publiée, page 65 ; elle est à Anglefort, à droite, à l'entrée du chœur de l'église :

D M S (*diis manibus sacrum*).
L IVLIO CINTONN (*centonnario*).
LVGDVNI ANNO (*annorum*).
XXXII DEF (*defuncto*).
ET AEL LVCIOLAE
MATRI EIVS L IVL MARTIVS
FILIO ET CONIVGI
ET SIBI VIVOS (*pour vivo*).
P C

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria dit que les *Centonnarii* étaient une corporation d'ouvriers chargés de confectionner pour le matériel de l'armée tout ce qui devait être fait en bois et en cuir.

Voici sa traduction :

L. Julius Martius consacre ce monument aux Dieux mânes, à son fils L. Julius de la corporation des Centonnaires de Lyon, mort à l'âge de trente-deux ans, à sa femme Ælia Luciola, mère de L. Julius, et à lui-même.

A l'occasion de ce mot *Luguduni*, de Veyle qui le croit d'origine celtique, le décompose ainsi : *Lugu*, corbeau ; *dun*, colline ; et il traduit : *Colline du Corbeau.* Dans quel auteur a-t-il vu la signification qu'il donne au mot *Lugu?*

N° XXIV.

Guichenon donne, page 7, l'inscription suivante ; de Veyle la donne aussi ; M. de Moyria a rectifié la copie de Guichenon et de De Veyle. Cette inscription est mal exécutée et paraît être du IV° siècle.

D M
SOLIO MATINITI F
SOLLIA VXOR
H P O

M. de Moyria donne la signification des trois dernières lettres de cette inscription :

Hic posita ossa (*sunt* sous-entendu).

Et il la traduit ainsi :

Aux Dieux mânes, à Solius fils de Matinitus, par les soins de sa femme Sollia. Ses restes reposent ici.

De Veyle prétend que les trois dernières lettres signifient : *Hæres patrono optimo.*

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

De Veyle a vu à Anglefort d'autres inscriptions illisibles; sur l'une d'elles, il y a deux haches funéraires gravées en regard l'une de l'autre.

N° XXV.

La suivante est à Anglefort, à un des angles de la maison qui est au-dessous de l'église.

D M
M M MARITIMO
MARINI F
AN XXVIII M
H P C

Guichenon, page 7, de Veyle et M. de Moyria l'ont lue de même, excepté que Guichenon a pris pour un O un cœur sculpté entre D et M.

N° XXVI.

Au temps de Guichenon, l'inscription suivante était dans la maison ruinée de M. de Maillane; en 1720, de Veyle l'avait vue dans l'écluse d'un moulin. Aujourd'hui elle est placée dans le jardin de M. Tissot, près d'Anglefort.

D	M
BELLICAE G	MATVSSI
RATIANI FIL	ROTTALI
LVCIOLA	MATVSSI
NEPTIAE PI	VS CANTI
ENTISSIM	VS FIL
AE DD ET	P C
S A D	S A D

(Trois cœurs séparent les initiales qui composent ces deux lignes.)

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Cette double inscription pour deux familles différentes, sur une même pierre, est remarquable.

M. de Moyria traduit ainsi ces deux inscriptions :

Luciola a fait faire à ses frais ce monument pour sa très-respectueuse petite-fille Bellica, fille de Gratianus. Il est dédié sous l'ascia.

L. Matussius Cantius a fait ériger à son fils Matussius Rottalus ce tombeau, et l'a dédié sous l'ascia.

N° XXVII.

La suivante était aussi au temps de Guichenon dans la maison de M. de Maillane, au temps de De Veyle, dans l'écluse d'un moulin ; elle est aujourd'hui dans le jardin de M. Tissot. De Veyle l'avait lue comme M. de Moyria.

SAB TOTILIAE QV . . .
XIT AN XXXI M XI D . . .
MATVSSIVS CANTIVS
CONIVGI INCOMPARAB
ILI P. C. ET S. A. D.

M. de Moyria la traduit ainsi :

Lucius Matussius Cantius a pris soin de faire élever ce monument à son incomparable femme, Sabina Titiola, qui a vécu trente-et-un ans onze mois....
Ce tombeau est dédié sous l'ascia.

N° XXVIII.

La suivante a été inconnue à Guichenon; de Veyle qui l'avait vue à Anglefort, dit : « Au coin extérieur d'une cour, il y a un sépulcre en pierre qui avait servi long-temps de bassin et est à présent engagé dans les fondations du mur. » Il n'en avait lu qu'une partie et l'avait mal lue. Je donne la version de M. de Moyria, qui est beaucoup plus complète et plus exacte.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

D. M
ET MEM .....
AE. AMINIANI. VIC... QV....
IT. ANN. XXXXV. DIEB.. VII..
.... IC CIVIS. QVI SCAP... TRI... VL.. P
.... A. SVA. MORITVR . . . . .
.... NA. ATTICIA . FILIA...
PA . . .
P. C. S. A. D

Voici comment M. de Moyria y supplée :

Diis Manibus et memoriæ ætern . . . . . æ Aminiani Victorini qui vixit annis 45 diebus 7 . . . . . HIC civis qui Scaptiâ tribû procul patriâ suâ moritur. . . . . NA ATTICIA FILIA patri ponendum curavit, sub asciâ dedicavit.

Voici la traduction :

« . . . . . NA Atticia a fait ériger ce monument aux Dieux mânes et à la mémoire de son père Aminianus Victorinus qui a vécu quarante-cinq ans et sept jours. Ce citoyen qui était de la tribu Scaptia, meurt ici loin de sa patrie. Ce monument est dédié sous l'ascia. »

N° XXIX.

Guichenon a donné, page 8, cette inscription double que de Veyle a vue à Ameyzieu dans la chapelle de M. de la Velière.

M. de Moyria ne l'a pas publiée dans son recueil.

ON	
IS FILIAE	ATTI
ATTAN	VS EI *ou* ET
VS E	NONI
NONI	ANVS
ANVS	FILI. P. C

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

De Veyle dit que le premier mot doit être *Stratonis*, nom qu'on retrouve dans une inscription suivante. Le mot *Nonianus* paraît y être répété.

N° XXX.

De Veyle a vu à la porte de l'église d'Ameyzieu le fragment suivant d'une inscription :

M
TITIOLE
TITI . VIV

N° XXXI.

De Veyle a vu la suivante engagée dans le jambage d'un portail, à Ameyzieu :

D M
AETIANO
DVLCISSI
MO N . . . .
AN X III
AETIOLVS
ET CASSIA
HAERED
P C
(Hache figurée.)

Les deux premières lettres sont gravées dans un ornement qui surmonte ce cippe. Les lettres P. C. sont gravées dans la frise au-dessous du dernier mot, et la hache est sculptée dans la plinthe du bas du cippe.

N° XXXII.

La suivante, donnée par Guichenon, page 7, était autrefois à Ameyzieu. De Veyle l'a vue à Talissieu ou Talussieu,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

dans le cimetière ; elle y servait de pierre tumulaire aux curés de cette paroisse. M. de Moyria l'a vue au jardin du collége de Belley.

De Veyle et M. de Moyria ont également remarqué des irrégularités dans l'orthographe et dans la gravure de cette inscription ; ils s'accordent à dire que Flavius Strato était un des principaux propriétaires, à Ameyzieu, dont le nom latin était *Ammatiacum*. De Veyle dit que ces signes en forme de cœur qui séparent plusieurs lettres de cette inscription, représentent des feuilles de lierre. La partie supérieure de cette inscription manque actuellement. A droite était la figure de l'*ascia ;* à gauche, un grand A gravé en double trait.

D ♡ M

MAEMORIAE ETERNAE

VALENTINVS ACTOR

FVNDI ♡ AMMATIACI

B. FE AVI ♡ STRATONIS

QVI VIXI ♡ T AN XXXXI

SACROBENA ♡ CONIVX

ET VALERIVS FIL E....

PONENDVM

CVRAVERVNT.

A (Hache figurée.)

M. de Moyria la traduit ainsi :

Aux Dieux mânes !

A la mémoire éternelle de B. Félix Avitus Strato, qui a vécu quarante-un ans ! Ce monument lui a été élevé par les soins de Valentinus, régisseur de ses do-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

maines d'Ameyzieu, par ceux de Sacrobéna, sa femme, et de son fils Valérius.

De Veyle, au lieu de *Fe Avi*, a lu *Flavi*. Il croit que ce *Strato* était aussi nommé dans l'inscription N° XXIX.

N° XXXIII.

Guichenon donne cette inscription double, page 8; de Veyle y voit l'origine du nom actuel des villages d'Yon et de Talissieu; il prétend que *Don* est l'ancien nom de la commune appelée Yon. M. de Moyria l'a lue au jardin du collége de Belley, telle que je la donne ici; j'y joins sa traduction.

D M	D M.
TALVSSIO	LICIRIAE
APRICO	SEXTILIAE
DONNIVS	DONNIVS
SEXTILIVS	SEXTILIVS
PATRI	MATRI
P. P. C.	PPC

Ce monument double a été élevé à ses frais par Donnius Sextilius, aux mânes de son père Talussius Apricus et à ceux de Liciria Sextilia sa mère.

Les lettres de ces inscriptions sont mal tracées et ont très-peu de profondeur.

N° XXXIV.

Guichenon a donné la suivante, page 8; de Veyle l'a vue à Saint-Martin-de-Bavel, engagée dans un mur entre l'église et la maison curiale; M. de Moyria la donne, page 78, d'après M. de Bruant. Je la donne telle que de Veyle l'a lue.

D M
VERI PAVLLI FILI
ET CALISSI . VERI FILI

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

De Veyle avait vu, au côté occidental de cette église, une grosse masse de pierres ayant l'apparence d'un tombeau ; une autre pierre taillée en forme de fronton ; une autre, sur laquelle on avait sculpté un croissant. Il dit qu'on avait trouvé beaucoup de tombes dans ce village.

N° XXXV.

Guichenon a donné la suivante, page 8 ; de Veyle l'a aussi donnée, ainsi que M. de Moyria : les deux dernières versions diffèrent un peu. Je donne celle de M. de Moyria à côté de celle de De Veyle.

	D M
MARCVS O	MARCVSO
MARCELL II NIF	MARCELLIANI F
SEVERIN .....S	SEVERIANVS
VIRI FIL.	SEVERI FIL
II P C	II P.
A D	D.

M. de Moyria la traduit ainsi :

Severianus, fils de Severus, a élevé et dédié ce monument aux Dieux mânes et à Marcusus, fils de Marcellianus.

N° XXXVI.

Guichenon qui a donné cette inscription, page 10, et de Veyle, l'ont vue à Billieu, sur la fontaine qui est à côté de l'église. Ce monument avait six pieds de haut, trois pieds six pouces de large. Les lettres ont deux pouces de haut, sont bien travaillées. Ce monument doit être du IIe siècle. Je donne, comme à l'ordinaire, la version de M. de Moyria.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

D M
TIVL PATERNI
ANI IANV
ARIS FIL ET
LAVRINA CO
NIVNX
P C

Il traduit :

Aux mânes de Titus Julius Paternianus, par les soins de son fils Januaris et de sa femme Laurina.

N° XXXVII.

Guichenon a donné la suivante, page 12 ; de Veyle l'a vue sous les degrés d'une maison à Chogne, hameau de Vieu. M. de Moyria l'a lue au jardin du collége, à Belley ; il la donne ainsi :

D M
IVL TITIOLAE
TAPVRI FIL
VE VERAT
VS CONIVGI
PIENTISSIME
F ♡ C

M. de Moyria la traduit ainsi :

Veveratus a fait élever ce monument aux Dieux mânes et à sa très-pieuse épouse Julia Titiola, fille de Tapurius.

M. de Moyria dit que cette inscription est de la fin du IIe siècle.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° XXXVIII.

Guichenon donne le fragment suivant, qui était chez M. de Rogemont :

IVLIAE LAVRAE

N° XXXIX.

De Veyle donne ce fragment qu'il a vu à Vieu, dans le mur d'un clos :

NVM

A gauche, il y avait une palme sculptée.

N° XL.

Au-dessus d'un contre-fort, derrière le chœur de l'église de Champagne, on voyait, dit de Veyle, trois grandes lettres onciales, reste d'une grande inscription :

TAM

N° XLI.

Guichenon a donné la suivante, page 8 ; de Veyle l'a vue à Vieu près de Champagne ; M. de Moyria l'a copiée dans le jardin du collége de Belley où elle a été transportée. Guichenon et de Veyle l'ont mal lue.

NVM AVG
DEO SOLI
PRO SALVT
CAMAND BIT
RIO CATIDO SA
ET AMAND MA
IORIS FIL EIV
VICANI VEN
.... TONI MACI
N...S... OBMP
. . . . . .

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria la restitue ainsi :

NUMINIBUS AUGUSTIS
DEO SOLI
PRO SALUTE
C. AMANDI BIT
RIO CATIDO SACERDOTE
ET AMANDI MAJORIS
FILII È JUSSU (NUMINIS)
VICANI VEN....
... TONI MACI.....
... N...S OPTIMO BENÈ MERENTI PATRONO.
. . . . . .

Il la traduit ainsi : *Les habitans de..... ont offert ce sacrifice à nos divinités augustes et au dieu Soleil pour la santé de C. Amandus et pour celle de son fils Amandus major, suivant l'ordre divin qu'ils avaient reçu.*

Bitrius Catidus a rempli les fonctions de sacrificateur.

C'est librement et à juste titre que les habitans de..... ont acquitté un vœu fait pour un patron si bon et si méritant.

N° XLII.

De Veyle avait vu la suivante à la porte du château de Virieu-le-Grand ; Guichenon l'a donnée, page 2 ; M. de Moyria l'a lue comme il suit dans le jardin du collége de Belley où elle est à présent :

D. M
ET QVIETI ETERNAE
REBRICIDI VIXILLIE
FEMINE INCOMPA
RABILE QVE VEXIT
SINE CVIVSQVAM
ANIMI LESIONE
CAMILLA MARIA
ET MARTIVS SATVRNI
MATRI KARISSIM... P. C
ET S. A D.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Il la traduit ainsi :

Aux Dieux mânes et au repos éternel de Rebricidia Vixillia, femme incomparable, qui conserva toute sa vie une parfaite égalité de caractère !

*Camilla Martia et Martius Saturnius ont pris soin d'élever ce monument à la plus chère des mères, et de le dédier sous l'*ascia.

Ce cippe à quatre pieds six pouces de hauteur sur deux pieds six pouces de largeur. Les nombreuses incorrections de l'inscription et le travail de l'ouvrier font présumer qu'elle est du milieu du IIIe siècle.

N° XLIII.

M. de Moyria a lu cette inscription dans le jardin du collége de Belley :

D M	D ♡ M
CAESIC	GRVFI
CIAE	EVTAC
IANV	II MEDI
ARIAE	CI CAE
VIVAE	SICCIA
SIBI	IANVA
FECIT	RIA MA
SVB AD	RITO SVO
	P ♡ C

Ce cippe a six pieds de haut, trois pieds six pouces de large. Il paraît être du IIIe siècle. Le sens de cette double inscription est, suivant M. de Moyria, que :

Cæsiccia Januaria a pris soin de faire élever ce cippe

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

aux Dieux mânes et à G. Rufus Eutacius, médecin, son mari, et qu'elle le destine aussi pour elle.

N° XLIV.

M. de Moyria a lu, dans le même jardin, le fragment suivant :

. . . AMMIAE
. . . AMMIOLAE
. . . ILIVS FIL E . . .

Ce fragment est du IIe siècle.

N° XLV.

De Veyle avait vu la suivante à Ambléon, dans l'église, auprès des fonts baptismaux; elle est gravée sur un autel carré, dont la face supérieure était creusée comme dans tous les autels anciens; il servait de piscine dans cette église. M. de Moyria a retrouvé cet autel à la sous-préfecture de Belley. Il lit ainsi cette inscription :

D BLANDE
CAESIA RV
FINA PRO SA
LVTE BELLI
RVFIANI FIL
EX V

M. de Moyria la traduit ainsi :

Cæsia Ruffina a consacré cet autel à la bienveillante déesse à laquelle elle avait fait un vœu pour la santé de son fils Bellinus Ruffianus.

N° XLVI.

Voici l'inscription du monument appelé improprement le *Lit du Roi*. Guichenon, page 12, et de Veyle, l'avaient

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

vu dans un pré à une demi-lieue de Belley, au bord du chemin de Belley à Seyssel. Ce monument est une pierre de huit pieds de long, quatre de large et deux de haut. On avait commencé à creuser le dessus en deux cases pour recevoir deux corps, d'un mari et d'une femme. La partie supérieure du tombeau manque. En 1794, les habitans de Lavours transportèrent ce tombeau qui n'a jamais servi, et le firent creuser pour recevoir l'eau de leur fontaine. Les lettres de l'inscription sont d'un bon style et désignent un ciseau du IIe siècle. Il y a à droite et à gauche de l'inscription deux cartouches qui portent les lettres D. M. M. de Saint-Didier a donné une vue de ce monument, planche 48 de son Itinéraire en Bugey.

D COMMO LV ANTIQVAE M
SILANIVS LVCIOLVS
CONIVGI CARISSIMAE
ET
SIBI VIVO PONEND
VM CVRAVIT

Silanius Luciolus a pris soin de consacrer de son vivant aux Dieux mânes ce monument qu'il destine à sa femme très-chérie Commoda Luciola Antiqua et à lui-même.

N° XLVII.

M. de Moyria a lu, sur un mur de la grande tour du château de Lavours, l'inscription suivante :

ATTIANO
ATTILIO
ATTIANVS
FIL PON
ENDVM
CVRAVIT.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Il traduit :

Attianus a fait élever ce monument à son fils Attianus Attillius.

Les lettres de ce monument paraissent avoir été tracées au IIIe siècle.

N° XLVIII.

Il y avait, dit de Veyle, à Gelignieux, dans un pré dépendant de la cure, un monument de quatorze pieds en carré, de huit pieds de haut, surmonté par une corniche et par une pyramide quadrangulaire. Les pierres de ce tombeau étaient unies par des crampons de fer scellés avec du plomb. On entrait dans ce tombeau par une ouverture de quatre à cinq pieds, et plusieurs personnes pouvaient se tenir à l'aise dans son intérieur. Il y avait deux inscriptions sur ce monument, qui fut détruit en 1700 par un curé qui l'employa à paver son église. De Veyle déplore amèrement la perte de ce tombeau. Il y avait deux inscriptions sur le soubassement. Guichenon les a données, pages 10 et 11 ; il les a données presqu'entières toutes les deux. De Veyle en a copié une qu'il a vue encore toute entière ; l'autre inscription avait été piquée et cassée pour en faire une piscine ; il n'a pu en copier qu'un coin. Il prétend que Guichenon a donné une figure inexacte de la forme de cette seconde inscription. M. de Moyria a copié ces deux inscriptions et en a fait une seule ; il ne l'a pas traduite, se méfiant de l'inexactitude de Guichenon. Je vais copier l'inscription telle que M. de Moyria l'a donnée, d'après Guichenon, pages 10 et 11 ; je donnerai ensuite la copie et les conjectures de De Veyle.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

MEMORIAE
AETERNAE
RVFIVS CATVLVS
CVRATOR NRVII VIVVS
SIBI ET RVFFIANO ERVF PVPAE
ET RVFIAE SAGIRIATAE FIL DEFVNCTAE ANNOR XXII
AEDICIAM CVM VINEA ET MVRIS AD OPVS
CONSVMMANDVM ET TVTELAM EIVS ET AD AD CENAM
OMNIBVS RI CONTIS PONENDAM XI FIN PERPET
SICVTI ET RVDECAM I O CONSVMATVR HOC OPVS
SVB ASCIA EST
HAEC O. S. L. H. N. S.

M. de Moyria n'a fait qu'une inscription des deux portions que Guichenon et de Veyle ont séparées, comme cela était sur le monument.

Voici la copie faite par de Veyle :

. . . . . .
. . . . . .
CA..IV
LVS CVRATOR
VIVVS SIBI ET
RVN . . . . . PAE

Ces quatre lignes étaient les fragmens d'une moitié de l'inscription.

ET RVFIAE SACTRATAE FIL DEFVNCTAE ANNOR
XXII AEDICLAM CVM VINIA ET MVRIS AD OPVS
CONSVMMANDVM ET TVTELAM EIVS ET AD CENAM
OMNIBVS TRICONTIS PONENDAM -X-I-Γ IN PERRET
SICVTI ET RVDECA MTO CONSVMATVR HOC OPVS
SVB ASCIA EST HAEC O. S. L. H. N. G. S.

De Veyle observe que *Mto* est l'abrégé de *Monumento;* que le mot *Rvdeca* indique une vigne négligée; que les trois lettres que j'ai figurées et que Guichenon a désignées par *X I F,* désignent une somme d'argent; que la première

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

signifie 10, la seconde 1, ce qui fait 11 ; que la troisième est la lettre *L* renversée, et que le tout signifie onze livres d'argent. Il se demande quels étaient les trois chefs ou magistrats désignés par le mot *Triconti;* il se demande, à l'occasion des mots *ad tvtelam eius*, comment se faisait la garde de ce monument. Il explique ainsi les lettres *hæc O. S. L. H. N. G. S. : Hæc omnia solvit libenter hæres nepoti gratiosissime sepulta.* Et il donne le sens de cette inscription, en disant que *ce tombeau fut fait par Rufius Catulus pour les siens, et surtout pour Rufia, sa mère, qui avait fait une donation pour la construction du tombeau, pour sa garde et pour un repas qui devait se donner à perpétuité.*

N° XLIX.

M. de Moyria a lu au-dessous d'un contrefort de l'église de Saint-Benoît, le fragment suivant :

VALE . . . .
RIAE SEPIAE
CASSIVS CIVILIS
IVGI OPTIMAE
POSVIT

Il le traduit ainsi :

Cassius Civilis a fait élever ce monument à son excellente femme Valeria Sepia.

N° L.

Guichenon, page 11, et M. de Moyria, page 49, ont donné comme deux fragmens d'inscriptions différentes, les deux fragmens que de Veyle prétend appartenir à la même inscription. Ils font partie du portail de l'église de Saint-Benoît de Seyssieu, et étaient primitivement placés dans la frise d'un entablement d'ordre ionique ; de Veyle en

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

donna le profil, et il dit que cet entablement devait faire partie d'un tombeau magnifique. Les lettres ont plus de six pouces de hauteur. Voici ces fragmens :

RVSTICIAE LVCILIAE L CASSIVS GRATIANVS

Lucius Cassius Gratianus a fait élever ce monument à Rusticia Lucilia.

N° LI.

Guichenon donne, page 12, les restes informes de l'inscription suivante. Je réunis ensemble les copies données par de Veyle et M. de Moyria, de ce fragment qui est aujourd'hui, comme il était en 1720, dans un angle de mur d'une maison d'un particulier, à Saint-Benoit de Seyssieu.

V IIV
VSONE
R AVG
ME T. P. R. I
ET S. A. D.

N° LII.

La restauration et l'explication de celle qu'on va lire appartiennent entièrement à M. de Moyria.

On voit, dit-il, à Groslée, sur un rocher qui est à gauche du ruisseau de Varèpe, une inscription qu'il a débarrassée des pierres et de la terre qui la masquaient.

Il faut, dit-il, pour comprendre le sens de cette inscription, savoir 1° que le petit lac de Crotel, qui est à plus de cinq cents mètres de distance de ce rocher, fournit en grande partie les eaux de ce ruisseau ; 2° qu'une coupure a été faite à ce lac pour en détourner les eaux ; que ces eaux s'engouffrent dans un aqueduc souterrain ; 4° qu'elles ne reparaissent qu'à trois cents mètres de distance, forment à leur sortie une cascade très-élevée, et arrivent par une

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

pente rapide au village, où on reconnaît différens canaux qui la distribuaient. Voici cette inscription qui a été destinée à conserver le nom de ceux qui ont fait et dirigé cet ouvrage :

A AGRI MON . . . .
US UIA DED . . . .
L UARIUS LUCANUS
AQUAM
PERDUXIT

M. de Moyria la restitue ainsi :

A. Agrippa Monte perfosso aquis lacus viam dedit. L. Varius Lucanus aquam perduxit.

« A. Agrippa a fait percer la montagne pour amener les eaux du lac ; L. Varius Lucanus les a dirigées. »

N° LIII.

A Briord, ou Saint-André de Briord, M. de Moyria a lu sur le seuil du presbytère :

MV. *ou* NV. VALERIA FIL.

N° LIV.

De Veyle n'a pu retrouver l'inscription suivante que Guichenon a donnée, page 10 :

D. T. MATERNI HILARIA N. T. D.... M.
E
NATO ANNOR XLII M. V. D. XVIII
MATERNIUS HAERES POS.

De Veyle et M. de Moyria croient qu'elle a été mal copiée.

N° LV.

La suivante était dans l'église, au-devant du grand-autel ; de Veyle en avait vu les restes sous la balustrade :

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

en rectifiant une ligne du texte de Guichenon, d'après le fragment donné par de Veyle, on lit :

. . . . . RAVDA VIMIAE ARIAE
ANNVA FIERINT ET PR
. . . . . .
SVB ASC. DEDIC.

On voit que l'avant-dernière ligne était complètement effacée.

N° LVI.

Guichenon a donné la suivante, page 10; M. de Moyria, page 57; de Veyle l'a encore vue au château de Briord où elle était. Elle a été transportée à Vérisieu dans un mur de la maison de M. Guillet.

IN HONOREM
DOMVS DIVINAE
DEO MERCVRIO
DEO PROSCAENIVM OM MERC
NI IMPENDIO SVO
CAMVLIA ATTICA
D. D.

M. de Moyria la traduit ainsi :

Camulia Attica a fait faire, en l'honneur de la maison divine et du dieu Mercure, le proscenium (l'avant-scène) du théâtre, entièrement à ses frais, et en a fait don à la ville.

N° LVII.

Guichenon, page 10, et de Veyle, ont vu la suivante au château de Briord. Ce dernier a donné le dessin du cippe sur lequel elle était gravée. Elle n'existe plus. Il y a quelque différence dans leurs deux copies.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Voici celle de Guichenon :

D M
ET MEMORIAE
AETERNAE
CAMPANAE
CAMVLIAE
ATTICAE
CATIA HAERES
P C

Voici celle de De Veyle :

D M
ET MEMORIE
AETERNE CAM
PANE CAMVL
ATI CATIA HE
RES
P C.

M. de Moyria et de Veyle traduisent ainsi :

Aux Dieux mânes et à la mémoire éternelle de Campana Camulia Attica, par les soins de son héritière Catia.

Cette inscription est probablement l'épitaphe de celle qui avait fait construire le proscénium du théâtre de Briord.

De Veyle avait trouvé à Briord cinq autres inscriptions; mais comme elles n'ont été écrites que postérieurement à la domination des Romains dans le département, je les donnerai dans une autre partie de mon ouvrage.

N° LVIII.

De Veyle a vu à Serrières, près de Briord, dans le mur de la face de l'église, un fragment d'inscription, en grandes lettres :

MEMORIAE A.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° LIX.

Guichenon, page 10, a indiqué deux fragmens d'inscription existant à Lagnieu. De Veyle les avait vus, et a affirmé que c'étaient deux fragmens d'une même pierre et qu'ils ne font qu'un seul mot :

Q. SVLPILIANVS

M. de Moyria qui les a vus aussi, lit autrement : Q. SVLPI. sur une des pierres, et AELIANVS sur l'autre. Ces fragmens sont en grandes lettres.

N° LX.

M. de Moyria a lu l'inscription suivante à Saint-Vulbas, sur un cippe de cinq pieds et demi de hauteur :

D M
ET MAEMORIAE AETER
NAE AVCILIO LVCANO PR
AECONI CIVI QVI TRI.....
ET MODESTIAE MARCIA
NAE CONIVX SIBI VIV.
MODESTIVS AVCILI..
ET MODESTIA MARCIA CONI
VGI ET PATRI INCOMPAR
ABILI POSVERVNT.

Il la restitue ainsi :

Diis manibus et memoriæ æternæ, Aucilio Lucano præconi civi Quirinâ tribû, et Modestiæ Marcianæ conjugi, sibi vivæ, Modestius Aucilius et Modestia Marciana conjugi et patri incomparabili posuerunt.

Il la traduit ainsi :

« Ce tombeau est consacré aux Dieux mânes et à la mémoire éternelle d'Aucilius Lucanus, crieur public, citoyen de la tribu Quirina, par les soins de Modestia Marciana, sa femme, et par ceux de Modestius Aucilius, son

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

fils, qui ont élevé ce monument à un époux et à un père incomparable ; Modestia Marciana se consacre aussi ce monument à elle-même. »

Ce cippe est du IIIe siècle.

N° LXI.

M. de Moyria a vu, dans la partie antérieure de l'église de Saint-Vulbas, cette inscription :

BORMANAE
AVG SACR
CARRI
ARRATIANVS

Elle indique la consécration d'un autel, par un sacrifice à la déesse Bormana, par Carrinus Arratianus.

M. de Moyria pense que ce mot *Bormana* était un surnom donné à une divinité connue (ou qualification topique).

N° LXII.

M. Chapuis avait, si je ne me trompe, trouvé à Arandas un petit autel qu'il a donné à la Société d'Emulation de Bourg. Il y a sur cet autel une inscription qui paraît être du commencement du IIe siècle.

M. de Moyria la lit et la traduit ainsi :

DEO APOL
P. C PVPVS
V. S. L. M.

P. C. Pupus a consacré cet autel à Apollon, de son plein gré et à juste titre, pour l'acquit du vœu qu'il lui avait fait.

N° LXIII.

L'inscription suivante est dans le jardin du collége de Belley ; elle est sur un autel de cinq pieds et demi de haut

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qui était dans le cimetière de Briord. Il y a sur la face supérieure de cet autel deux fosses de dix pouces de profondeur. Cet autel parait être du IIe siècle.

M. de Moyria la lit et la traduit ainsi :

MERCVRIO AVG
SACRVM
EX STIPE

Autel consacré à Mercure Auguste, à l'aide de dons volontaires.

M. de Moyria dit que cet autel devait appartenir au temple de Mercure qui existait à Briord.

N° LXIV.

Le fragment suivant existe au jardin du collége de Belley. M. de Moyria ne sait d'où il vient.

. . . . IVRINCO
. . . . VIII VIR
. . . . . DVOB
. . . . . TRO

N° LXV.

Guichenon donne l'inscription suivante, page 8 ; de Veyle et M. de Moyria l'ont vue, comme lui, à Ambronay, dans la partie de l'ancien cloître du monastère qui joint l'église.

ET MEMORIAE AETER
NAE LAETINI VERI Q
VI ET LEONTIVS QVI
D VIXIT ANNOS XVIII M
M III DIES XV LAETIN
IVS LAETVS PATER F
ILIO DVLCISSIMO SV
B ASCIA DEDICAVIT

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria la traduit ainsi :

Lætinius Lætus a élevé ce monument aux Dieux mânes et à la mémoire éternelle de son très-cher fils Lætinius Verus, qui s'appelait aussi Leontius, et qui a vécu 18 ans 3 mois et 15 jours. Ce tombeau est dédié sous l'ascia.

ARTICLE III.

Haut-Bugey.

N° LXVI.

M. de Moyria a vu à Chermines, hameau de Matafelon, un autel engagé dans un mur. Cet autel provenait des murs du vieux château de Thoire. On lit dessus cette inscription :

MARTI
C. VERAT. GRATVS
EX VOTO

Elle est du IIe siècle, et M. de Moyria la traduit ainsi :

Caius Veratus Gratus a consacré cet autel à Mars pour l'acquit de son vœu.

N° LXVII.

Guichenon a donné la suivante, page 7 ; de Veyle l'avait vue dans la cour du presbytère d'Izernore ; elle y est encore, et M. de Moyria l'a lue et traduite comme il suit :

RCVRIC
ACRVM
CIVS TVTELLVS
ET SVI
V. S. L. M.

Lucius Tutellus et les siens ont consacré, librement

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et à juste titre, cet autel à Mercure pour l'accomplissement d'un vœu.

N° LXVIII.

Guichenon donne, page 9, cette inscription qu'il dit avoir vue à Châtillon-de-Michaille dans la maison de Mornieu; elle n'existait déjà plus au temps de De Veyle. M. de Moyria l'a aussi vainement cherchée; il croit qu'elle était à Châtillon en Savoie.

D
MEMORIAE AETERNAE
VICTORINO VITVLLO
VETERANO HONESTAE
MISSIONIS LEGATO VIII
CIVI SVM LOCENENSI
COGITACIA CVPIDICIANA
CONIVX ET VITVLLINVS
FILIVS P. C. SVB
ASCIA DEDICAVERVNT.

N° LXIX.

Guichenon dit que l'inscription suivante était au château de Virieu-le-Grand :

CAMILLA MARIA
MARTIVS SATVRNINVS
MATRI CHARISSIMAE
PO CV
ET S. A. D.

M. de Moyria dit qu'à la première ligne il y avait sûrement *Martia*, et la troisième ligne *carissimæ*.

N° LXX.

M. Bruant a fait insérer la suivante dans le Journal d'Agriculture, année 1821 :

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

D. M
VERI PAVILI FILI
ET CAISSI VERT FILI

M. de Moyria affirme qu'elle a été mal lue.

N° LXXI.

La suivante est dans le même Journal, à la suite de celle que nous venons de transcrire :

Q. VERAI
SACERI
VRAIA RE
BRICA CO
CVRAVIT

Même observation que pour la précédente.

N° LXXII.

La suivante est sur un autel aux dieux Cabires, consacré par Camulia Attica, probablement la même qui est nommée dans deux des inscriptions citées plus haut :

DIBVS CABI
CAMVLIA AT
TICA ARAM
POSVIT.

ARTICLE IV.

Gex.

N° LXXIII.

De Veyle avait vu la suivante à Thoiry, sur le grand chemin de Collonges à Gex, gravée sur un cippe :

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

D M
NE
DEF ANN
AEDILI A
TVLLII LA
CNATO
CINIV
N IVGI
I D E

N° LXXIV.

La suivante a été vue par de Veyle, engagée dans le mur du cimetière de Thoiry :

. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
AEDI
VIIS
. . . . . .
. . . . . MIN
COMPARABILI PO
NEND
. . . . . .

Il croit que ces deux inscriptions ont été faites pour une même famille dont le nom était Ædilius.

N° LXXV.

L'inscription suivante était, au temps de Gruter et de Gabriel Siméon, à Versoix; elle était déjà transportée à Genève en 1720 :

D. VALERIO ASIA
TICI LIBERT
SISSI IIIII VIRO
COL. EQ
E X T

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria la traduit ainsi :

Monument érigé à D. Valerius, affranchi d'Asiaticus Sissius, et sextumvir de la colonie équestre, suivant le vœu de son testament.

N° LXXVI.

De Veyle et M. de Moyria donnent la suivante d'après Spon, qui dit qu'elle était à Versoix :

D M
L. AVR. RESPECTO IVVENI
ERVDITO CAVSIDICO
BIS CIVIS VALENSE
ET EQVESTRE DEFVNC
TO ANNOR XVIII
FILIO PIENTISSIMO
L. AVRELIVS RESPECTVS
PATER PONENDVM
CVRAVIT.

Voici la traduction de M. de Moyria :

Aux Dieux mânes, à Lucius Aurelius Respectus, savant jeune homme, citoyen du Valais et de la colonie équestre, qui avait déjà plaidé deux fois. Il est mort à l'âge de 18 ans. Lucius Aurelius Respectus a pris soin d'élever ce monument à son très-respectueux fils.

N° LXXVII.

De Veyle donne à la suite de la précédente, d'après Spon, page 309, l'inscription suivante qui faisait partie d'une colonne milliaire; elle fut placée sous le second consulat de l'empereur Trajan, et elle indiquait une distance de huit mille pas, comptés probablement de Genève comme point de départ. Elle était déjà effacée en 1700 par l'eau du lac

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de Genève, sur le bord duquel on l'avait placée après l'avoir apportée de Versoix.

IMP. CAES. NERV.
VLP. TRAIAN. AVG
GERM. PONT. MAX.
TRIBVN. POT. COS. II
M. P. VIII.

N° LXXVIII.

M. de Moyria a lu la suivante sur un rocher de la route de Bons à Pugieu; elle est placée à une hauteur de douze pieds environ. Elle nous apprend qu'au temps des Romains ce chemin était un chemin privé.

IIII VIA PRIVATA

Quatrième chemin privé.

N° LXXIX.

De Veyle place à la fin de son recueil cette inscription, qui était de son temps engagée dans le mur de l'église de Laisi en Mâconnais; le haut de l'inscription manque. C'est une pierre votive d'un soldat de la 8e légion, qui avait fait cet autel pour lui et pour les siens par suite d'un vœu.

Cette inscription est étrangère à notre département; mais elle est peut-être inédite, et en la plaçant ici, je la sauverai de l'oubli.

MILES LEG
VIII AVG
ALEXAN
DRIANAE
CANDID
ATVS DNI
PRO SE ET
SVIS OM
NIBVS EX
VOTO

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° LXXX.

Je place ici, par la même raison, l'inscription suivante qui est la dernière du recueil de De Veyle :

GERMINE SVBLIMI PROBA NOMINE MENTE PROVATA
QVAE SVBITO RAPTA EST HIC TVMVLATA IACET
IN QVA QD QVIT HABENT CVNCTORVM VOTA PARENTVM
CONTVLERAT TRIBVENS OMNIA PVLCHRA DS
HINC MESTVS PATER EST AVIAE MATRI Q PERENNIS
MESTITIA HEV FACINVS CAVSA PERIT PIETAS
ACCIPE QVI LACRIMIS PERFVNDIS IVGETER ORA
MORS NIHIL EST VITAM RESPICE PERPETVAM
QVAE VIXIT ANNIS V MENSIS VIIII
OBIIT SD III OCTOBRIS PAVLINO V. K. C.

De Veyle dit que la ville d'Anse appartenait aux Paulins issus de la famille Anicia, et que les Probus, alliés des Paulins, étaient venus s'établir à Anse. Cette inscription était près de la petite porte de l'église de cette ville. Elle était environnée d'ornemens chargés de croix. L'écriture et quelques mots de l'inscription la placent au temps de Constantin. Sous son règne deux Paulins furent consuls, à neuf années de distance entre leurs consulats.

Les quatre-vingts inscriptions que je viens de rassembler sont presque les seules traces des quinze générations qui se sont succédées dans le département pendant qu'il fut soumis aux Romains. Ce peuple écrivait beaucoup, et il devait y avoir un très-grand nombre d'inscriptions sur toute la surface du département. Il ne faut pas s'étonner de leur destruction. N'avons-nous pas, il y a peu d'années, détruit presque toutes celles qui couvraient le pavé de nos églises? elles auraient été, après un millier d'années, aussi intéres-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

santes pour la postérité, que les fragmens d'inscriptions que je viens de recopier. La ville de Bourg n'a fourni que trois inscriptions; les autres appartiennent presque toutes à la partie S.-E. du département, précisément à celle qui dépendait du peuple allobroge, peuple qui fut conquis un demi-siècle avant les Séquanes et les Ségusiens leurs voisins.

CHAPITRE IV.

DES RESTES DES VILLES, MONUMENS ET ÉDIFICES ROMAINS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Il ne reste dans le département que des fragmens de peu d'importance des monumens et édifices dont les Romains avaient couvert le pays.

Je me suis servi, pour la rédaction de ce chapitre, d'un article, très-bien fait, dans la Statistique du département de l'Ain, depuis la page 335 jusqu'à la page 360. Je me suis aussi aidé des Mémoires que M. Riboud a publiés sur le même sujet, à la suite de plusieurs Annuaires du département de l'Ain. J'ai fait divers emprunts à d'autres personnes que j'aurai soin de nommer.

PREMIER ARTICLE.

Des restes d'édifices et ouvrages romains dans l'arrondissement de Bourg.

§ Ier.

Note sur l'emplacement de la ville de Bourg au temps des Romains.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années que l'on a reconnu, au midi de la ville de Bourg et dans les environs

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de l'église de Brou, l'existence d'une ville ancienne qui paraît avoir été la proie des flammes. On a trouvé sur cet emplacement un grand nombre de médailles grillées, boursouflées et à demi-fondues, une certaine quantité de blé noirci et charbonné. La couche supérieure du terrain est, dans beaucoup de places, calcinée, remplie de cendres et de scories. On a reconnu beaucoup de restes de fondations d'édifices, et des débris de briques, de tuiles romaines et de poteries. Il paraît que cette ville était assez étendue et qu'elle occupait le plateau et le vallon limités à l'orient par la Reyssouze, au midi par la forêt de Seillon et le pâturage, actuellement défriché, appelé les Vennes, à l'occident par le petit coteau appelé St-Roch, et au nord par l'emplacement actuel de la ville de Bourg. Il est probable que cet emplacement était compris dans l'enceinte de la ville romaine.

On y a retrouvé des fragmens de vases antiques d'un bon travail, d'une pâte fine, et recouverts d'un vernis excellent, des ornemens et bas-reliefs d'un très-bon goût et d'une exécution délicate; les formes des vases sont aussi variées qu'agréables; il y en a qui sont d'une poterie extrêmement mince et légère, de couleur brune. On y a trouvé des urnes et lacrymatoires en terre rouge ou blanche. Le cabinet de M. Riboud doit contenir un grand nombre de ces fragmens. En creusant une cave, on a rencontré un pavé en compartimens; il a été détruit. Ailleurs, des fouilles ont mis à jour des murs enduits avec soin, un caveau, des fragmens de marbres et de corniches, de colonnes, de vieilles haches et des débris de ferrailles. En d'autres endroits, on a reconnu des restes de puits, ceux d'un four, un bassin bien conservé enduit de ciment, des tuyaux, des grandes briques carrées de quatre à cinq décimètres de côté, posées de champ, liées entr'elles par un mortier recouvert par un rang horizontal de briques. Les grandes tuiles à rebord étaient partout dispersées et, à la fin du siècle der-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

nier, leurs débris étaient encore si nombreux que les chemins en étaient couverts. Il y en avait de triangulaires, d'autres creusées comme des gargouilles. On y a trouvé des moulins à bras, des mortiers, divers ustensiles, des poids en terre cuite, des statuettes en pierre, en bronze, des clefs en bronze. On a rencontré, dans un jardin, deux rangs de puits peu profonds, d'un mètre de diamètre, placés à quatre mètres de distance les uns des autres. Ces puits étaient construits en pierre, et on a conjecturé, d'après la quantité de blé carbonisé trouvée dans les environs, que ces puits avaient été faits pour conserver des grains.

On a encore trouvé dans cette enceinte un grand nombre de médailles romaines, dont plusieurs étaient en or.

M. Riboud, dans un Mémoire imprimé à la suite de l'Annuaire de l'Ain pour 1824, dit qu'il y a, au midi de la ville de Bourg, deux fermes dont l'une s'appelle le Grand-Cuiron, l'autre le Petit-Cuiron; que ces deux fermes sont situées dans l'emplacement qu'occupait la ville romaine qui fut ruinée et incendiée; que le jardin et la maison du Grand-Cuiron étaient environnés de restes de fossés larges et profonds, qui sont inutiles à cette propriété et qui ont dû avoir une destination antérieure; que près du jardin, il y a une ancienne chaussée qui n'a pu être celle d'un étang, parce qu'elle est dirigée dans le sens de la pente du terrain, au lieu de lui être perpendiculaire. Il ajoute que, vers l'an 1809, on trouva presqu'à la surface de la terre, sur cette chaussée, une multitude de petites médailles ou monnaies en argent, de la largeur de nos centimes, plus épaisses, mais toutes semblables et parfaitement frappées, elles étaient de la colonie de Marseille. La foule s'y porta la nuit qui suivit cette découverte, et plusieurs des particuliers qui participèrent à ce pillage en vendirent aux orfèvres pour trente francs. M. Riboud affirme qu'il y a eu en cet endroit un édifice ou établissement romain; il remarque la ressemblance du nom de ces deux

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

fermes avec celui de la roche qui domine le Revermont, appelée Roche-Cuiron; il prétend que ce nom n'est autre que le nom romain Quirina altéré. Sa conjecture est fortifiée par deux des inscriptions que j'ai rapportées, qui prouvent que des Romains de la tribu Quirina s'étaient établis dans le département.

On a trouvé un petit taureau de bronze et beaucoup de débris de tuiles romaines, au lieu appelé la Dîme, à l'orient de la ville de Bourg.

Les rédacteurs de la Statistique de l'Ain, auxquels j'ai emprunté tout ce qui précède, ont dit que l'église de Brou étant bâtie sur une partie de l'emplacement de la ville romaine, il est probable qu'une grande partie des monumens a été enlevée lors de la construction de cet édifice, que leurs matériaux y ont été employés, principalement dans les fondations. Cette conjecture n'est pas assez étendue. Je prouverai dans une autre partie de cette Histoire que, dès les premiers temps de l'établissement de la religion chrétienne, une église, dédiée à saint Pierre, fut bâtie en cet endroit, qu'elle y subsista jusqu'en 1500, environnée des maisons d'habitation et jardins des prêtres qui desservaient cette église. Dès lors l'ancienne ville dut servir de carrière pour ces constructions. En outre, dans le moyen-âge, la nécessité obligea les habitans à resserrer leurs maisons autour du château bâti au N.-O. de la ville, et à enlever tous les débris de la ville romaine pour construire leurs maisons.

§ II.

Note sur la forteresse romaine, qui fut bâtie sur le point le plus élevé de la ville de Bourg.

Lorsque les Romains s'établirent dans la ville gauloise qui existait sur l'emplacement actuel de la ville de Bourg, ils y trouvèrent un édifice dont nous ignorons la forme et

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

la destination. Parmi les matériaux dont il était composé, il y avait près de 300 blocs de pierre, épais de seize pouces à deux pieds, d'environ deux pieds et demi de large sur trois à quatre pieds de long. Ces blocs étaient taillés au marteau sur toutes leurs faces, mais on n'y reconnaissait aucune trace de coups de ciseau.

Chacun d'eux était entaillé par des rainures et trous pratiqués pour y placer des crampons; leur nombre variait de huit à douze sur chaque pierre. Chaque rainure avait six ou neuf pouces de longueur et quinze lignes de largeur et profondeur. Elle était terminée par un trou de cinq pouces de profondeur, faisant angle droit avec elle. Le fond de chaque trou était creusé en retour d'un demi-pouce. Des fragmens de fer et de plomb trouvés au fond de ces trous, ont prouvé que, dans cet édifice, tous ces blocs étaient liés entre eux par des crampons en fer. Plusieurs de ces blocs avaient une de leur face taillée en retraite, telle qu'on le fait aujourd'hui pour y placer une porte ou une fenêtre. On a conservé un de ces blocs qui est plaqué contre le mur nord de la terrasse du jardin de la préfecture.

Lorsque les Romains voulurent construire une forteresse sur le point le plus élevé de cette ville, ils commencèrent par asseoir, sur des fondations larges et profondes, un mur formant un carré long de soixante-treize pieds de côté sur les faces E. et O., et de soixante-deux pieds sur les faces N. et midi. Ce mur, épais de six pieds cinq pouces, fut construit en moellons, parfaitement piqués en dehors et placés par assises régulières; l'intérieur du mur fut construit avec des moellons bruts, noyés avec une certaine régularité dans un excellent mortier.

Ce mur qui formait le soubassement de cette forteresse n'avait que six à neuf pieds d'élévation du côté du N., et environ seize pieds à l'E. et au S. Des grosses pierres, liées entre elles par des crampons en fer, formaient les quatre angles de cette construction. Cette enceinte de murs était

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

recouverte d'abord par un cordon de pierres de taille, posées dans le sens de leur longueur en travers du mur qu'elles recouvraient en entier. Leur longueur était de six pieds cinq pouces, leur épaisseur de un pied trois pouces et leur largeur variait de trois pieds à quatre pieds et demi.

Les ouvriers romains placèrent sur ce soubassement une partie des blocs de pierre que j'ai décrits plus haut; ils ne se donnèrent pas la peine, ou n'eurent pas le temps de les travailler. Ils en formèrent trente piliers, dont huit sur chacune des faces E. et O. du soubasssment, et les quatorze autres sur les faces N. et S. Vingt-quatre de ces piliers avaient quatre pieds cinq pouces sur quatre pieds neuf pouces de côté, les six autres avaient environ cinq pieds de large sur quatre pieds et demi d'épaisseur. Leur espacement variait de deux pieds à trois pieds et demi; les plus espacés étaient sur les côtés E. et O. de cette construction. Ces piliers formaient une construction irrégulière d'au moins douze pieds de haut; on ne peut assigner leur hauteur précise, tous ayant été plus ou moins dégradés. Les vides entre ces piliers furent remplis par une maçonnerie en moellons. Toute cette partie de l'édifice portait l'empreinte d'un ouvrage fait à la hâte.

Les ouvriers construisirent dans l'intérieur de cette enceinte un bâtiment carré de trente-six pieds trois pouces de côté; l'épaisseur de ces murs était de trois pieds dix pouces sur les faces N., O. et S., et de quatre pieds dix pouces sur la face E. Celle-ci était liée avec la face E. de l'enceinte formée par les trente piliers, par quatre murs transversaux. Tous ces murs étaient assis très-profondément.

Enfin l'espace compris entre les murs de ce bâtiment intérieur était occupé, d'abord par quatre murs de deux pieds dix pouces d'épaisseur sur dix pieds de haut. Deux de ces murs se croisaient à angle droit et divisaient le vide du bâtiment intérieur en quatre carrés. Les deux autres murs formaient les deux diagonales du carré principal, et

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

divisaient les quatre petits carrés vides en huit portions triangulaires. Ces murs n'étaient pas creusés aussi profondément que les murs extérieurs du bâtiment carré, ils faisaient corps avec eux et leur servaient de contrefort pour résister à des efforts extérieurs. Les huit petits vides triangulaires furent comblés avec de la terre.

Les constructions qui surmontaient ces murs et complètaient cette importante forteresse, ont été complètement détruites et remplacées par d'autres à une époque très-postérieure. On ne peut se permettre aucune conjecture sur la forme des étages supérieurs de cet édifice.

Cette forteresse était environnée d'un fossé de vingt-quatre pieds de large, revêtu par un mur très-solide. Plusieurs murailles, dont on a reconnu les fondations, venaient aboutir au mur extérieur de ce fossé; cela indique l'existence de bâtimens dépendans de cette forteresse.

Les eaux nécessaires à sa garnison y arrivaient par une suite de gargouilles, formées par des blocs de deux pieds six pouces d'épaisseur, quatre pieds de large et de cinq à huit pieds de long. Les deux extrémités et le dessus des gargouilles étaient taillés avec soin; le dessous et un des longs côtés avaient été laissés bruts. Le canal de la gargouille n'était pas placé au milieu du dessus, mais plus près du long côté taillé que de celui qui était brut. Cette forme indique que la partie brute de la moitié de la longueur de ces blocs était destinée à faire le contrepoids du surplus, que la moitié brute était engagée dans un mur et que l'autre moitié formait, le long de ce mur, une corniche composée de la gargouille et de son bord extérieur taillé d'équerre. Chacune des extrémités de ces blocs avait une rainure demi-circulaire de douze lignes de profondeur et dix-huit lignes de largeur; cette rainure était placée à deux pouces du bord ou coupe du canal de la gargouille. Lorsque deux gargouilles étaient rapprochées bout à bout, il résultait de ces deux rainures un vide demi circulaire. On n'a trouvé dans

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ces rainures aucun vestige de plomb, de ciment ou de bitume; il est probable que ces rainures auront été remplies par des languettes de bois. Deux de ces blocs étaient recourbés à angle droit, mais en sens contraire, ce qui indiquait deux coudes dans leur direction. Il est démontré, par l'inspection de leur situation, lorsqu'on les a découverts dans les fouilles faites autour de cet édifices, que les eaux qui ont dû être amenées dans cette forteresse par ces gargouilles, venaient du plateau qui est à l'occident de la ville, non loin de la pompe Bourgmayer.

On ne peut savoir à quelle époque de la domination romaine cette forteresse fut construite; on a attribué sa construction à César, ainsi que celle de beaucoup d'ouvrages romains. Mais ce grand capitaine ne parle, dans ses Commentaires, qu'une fois de son passage dans le département pour atteindre et défaire l'arrière-garde des Helvètes. Aucune autre ligne de son ouvrage ne laisse entrevoir qu'il soit rentré sur notre territoire depuis cette expédition.

(*Extrait d'un Rapport fait en* 1817 *par une commission de la Société d'Emulation de Bourg, et de deux Mémoires de M. Riboud, imprimés à la suite des Annuaires du département de l'Ain, années* 1817 *et* 1818.)

§ III.

M. Riboud avait trouvé à Jasseron des médailles, des grandes urnes, des fragmens de vases antiques. Il a reconnu, près de Chavannes, l'emplacement d'une fabrique de tuiles dites romaines.

On a trouvé une très-belle clef en bronze près de Montagnat, des médailles romaines à Saint-Remi, près de Bourg, à Lent et dans d'autres villages. On en a trouvé en argent et en bronze en creusant le canal de Pontdevaux. Dans le hameau de Champagne dépendant de la commune de Viriat, près de Bourg, il y a des vestiges de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

murailles anciennes, dont l'une avait près de 300 mètres de long et était coupée à angle droit par plusieurs autres; cette disposition indique les restes d'une rue d'un ancien village.

On a reconnu, aux environs de Chiloup, les vestiges d'un édifice très-étendu; on y a rencontré des carrelages, des chambres pavées; dans une autre, le carrelage était remplacé par une couche de ciment très-épais, au milieu de cette pièce était une grosse pierre carrée. Des débris considérables de tuiles romaines accompagnaient et recouvraient ces restes de constructions. Le rédacteur de la Statistique de l'Ain, auquel j'ai emprunté ces faits, dit que la tradition du pays avait placé en cet endroit une ancienne abbaye. Aucun historien n'en a parlé, mais il est prouvé que cet édifice était la maison principale que les chevaliers, appelés Templiers, possédaient dans le département.

On a trouvé, à Buellas, non loin du moulin de la Poudrerie, des grandes tuiles romaines, entières, quoique peu cuites, elles étaient presqu'à la surface de la terre, à côté de fondations de murs peu épais construits en cailloux. On a trouvé, au même endroit, des briques de formes trapézoïdes, arrondies au plus grand des petits côtés; elles devaient avoir fait partie de colonnes construites en briques. J'ai souvent ramassé, dans un champ de cette commune, des fragmens de tuiles romaines. Mais je sais que sur ce champ qui a conservé le nom de Champ-de-la-Carronnière, il y avait une tuilerie encore en activité en 1650. Ce fait, quoiqu'isolé, m'a fait soupçonner que l'usage des tuiles romaines a dû se conserver pendant plusieurs siècles après la fin de la domination romaine. J'ai communiqué cette opinion à quelques personnes instruites qui m'ont déclaré la partager; une d'elles m'a même dit avoir vu quelques tuiles de cette forme sur d'anciens bâtimens.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ARTICLE II.

Arrondissement de Nantua.

Cet arrondissement n'est pas le plus riche en antiquités, mais on y trouve le monument le plus intéressant de ceux que renferme le département; je veux parler des ruines du temple d'Izernore.

Izernore était déjà une ville au temps des Séquanes et des Romains. Elle existait encore sous les premiers rois bourguignons, et elle était assez importante puisqu'ils y faisaient battre des monnaies dont plusieurs ont été décrites. Cette ville était située dans une belle plaine environnée de montagnes et traversée par une rivière; elle a, comme beaucoup d'autres situées en plaine, été obligée de changer de place, au temps du moyen-âge, parce que son enceinte n'offrait aucune sûreté à ses habitans. Telle a, peut-être, été l'unique cause de sa destruction. On peut encore reconnaître aujourd'hui l'emplacement qu'elle occupait; du moins, on le pouvait en 1783. Des levées en terre, disposées régulièrement, indiquaient la place des murs et des fossés qui environnaient cette ville. On a examiné ces ruines à plusieurs époques. De Veyle les avait vues avant 1720 presque dans le même état où elles se sont présentées en 1784 et 1787 à MM. Prot, Molinard et Riboud qui y firent faire des fouilles. Elles furent renouvelées en 1813 par M. d'Apvrieulx, en 1825 par M. Reydellet. Tous ont décrit les ruines d'un temple dont trois tronçons de colonnes sont encore debout; enfin M. de St-Didier a, en 1837, décrit ces ruines avec plus de précision que ses devanciers.

Toute l'enceinte de cette ville était remplie de traces d'édifices et de souterrains, de fûts, de tronçons de colonnes et de débris de leurs chapiteaux. Les mieux conservés ont été transportés à Montréal. On y a reconnu plusieurs salles de bains; une d'entr'elles était entourée de gradins de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

marbre blanc et pavée de même. On y a vu des fourneaux, des conduits, des bassins, des ustensiles en terre et en bronze, des plaques et masses de plomb, des vases antiques, des urnes et des lacrymatoires, des pierres gravées; Dunod, historien franc-comtois, dit qu'on y avait découvert des statues. On y a trouvé aussi un si grand nombre de médailles qu'une seule personne en avait réuni plus de mille.

Des ouvriers, en plantant des palissades, ont perdu des leviers en fer qui leur ont échappé des mains et ont disparu sous des voûtes. On a examiné ces souterrains qui ont paru être des égoûts faits avec soin.

En 1829, on a donné à la Société d'Emulation de Bourg l'extrémité (les deux dernières phalanges) d'un doigt de bronze, trouvé dans ces ruines. Ce doigt, bien sculpté, a appartenu à une statue de femme, de grandeur colossale. Ce petit fragment est un témoignage irrécusable d'une certaine magnificence dans la décoration du temple dont les restes subsistent encore, car rien n'indique l'existence d'un autre temple dans cette enceinte.

Les ruines du temple d'Izernore ont été décrite plusieurs fois. La description la plus complète et la plus exacte de ces ruines a été faite par M. H. de St-Didier dans l'ouvrage qu'il a publié en 1837, sous le titre d'Essai sur le temple antique d'Izernore en Bugey. Je renvoie à sa description ceux qui désireraient en avoir une notion exacte. Il a essayé de deviner la forme primitive de ce temple. Tous avaient vu, avant lui, que sur chacune des deux faces internes des trois pilastres qui forment ces ruines se trouve engagée, à moitié à peu près, une colonne d'un diamètre un peu moins grand que la face du pilastre; lui seul en a conclu, avec raison, que ces colonnes engagées faisaient face à une suite de colonnes de même diamètre, placées sur le même soubassement, et remplissant l'intervalle qui existe entre ces pilastres. Les bases de ces colonnes engagées, les proportions et les profils des moulures du soubassement,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

les fragmens de chapiteaux à feuilles d'acanthe, trouvés non loin de là, prouvent que ces colonnes étaient d'ordre corinthien. Ces données ont suffi à M. de St-Didier pour refaire le plan de ce temple qui avait extérieurement 58 pieds sur 68 pieds 5 pouces; ayant six colonnes de face sur huit de côté, non compris les piliers encore subsistans qui étaient placés aux quatre angles du temple. Au milieu était une petite enceinte oblongue de 39 pieds de long sur 24 de large, au fond de laquelle il a supposé que la statue de la déesse du temple était placée. La place de cet autel a été indiquée par un reste de massif de maçonnerie auquel on ne peut assigner aucun autre emploi. Cette conjecture ingénieuse offre une grande probabilité.

Les villages voisins d'Izernore ont aussi présenté quelques restes d'antiquités: il y avait à Pérignat le rez-de-chaussée de deux maisons et une chambre entière, des souterrains et des caves qui paraissent avoir été construits par les Romains; ils ont été détruits ou comblés. On avait trouvé à Billiat, près de Matafelon, un autel votif dédié à Mars; des anneaux élastiques, en bronze, à Groissiat; beaucoup de médailles à Dortan, à Lalleyriat, à Oyonnax et à Bellegarde. Une urne, trouvée dans cette dernière commune, en contenait près d'un boisseau de toutes grandeurs en argent et en bronze. En creusant les fondations du nouveau pont de Bellegarde, on a trouvé dans un trou de rocher des médailles romaines, des clefs et divers instrumens.

On a trouvé dans la forêt de Sapey, près de Labalme sur Cerdon, un anneau en cuivre portant une inscription et un sceau en cuivre sur lequel il y avait aussi une inscription en lettres grecques. A Bouvens, près d'Oyonnax, une petite statue en bronze, elle a été trouvée sur une élévation appelée *sur Tama;* M. Rouyer a fait une notice sur cette statuette.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ARTICLE III.

Arrondissement de Belley.

Des cinq arrondissemens dont le département de l'Ain est composé, celui de Belley est le plus riche en restes de monumens romains. Le nom seul de Valromey, donné à une des vallées de cet arrondissement, indique que les Romains y firent des établissemens considérables.

On voyait dans l'église-cathédrale de Belley quatre piliers en marbre; ils provenaient de deux colonnes antiques sciées par le milieu. On ne sait pas dans quel édifice romain elles étaient placées antérieurement.

On a trouvé, dans le jardin de l'évêché, des tronçons de colonnes de trois mètres de long, des fragmens d'autel.

L'église de Saint-Benoît-de-Seyssieu paraît construite presqu'entièrement avec des débris d'édifices antiques.

Il y a, à Luthésieu, des restes d'un aqueduc.

M. de Moyria dit que les Romains avaient une fabrique d'armes à Artemare.

J'ai parlé de l'aqueduc qui existe à Groslée, à l'occasion de l'inscription N° LII.

On a trouvé, à Tenay, près de St-Rambert, une statue de la Fortune, en bronze, d'environ 0 m. 22 de haut; elle est d'un beau travail.

On a trouvé un autel et des médailles romaines à Saint-Rambert.

Il y avait beaucoup de débris antiques à Arandas.

On y a trouvé l'autel sur lequel est gravée l'inscription N° LX. M. Chapuis, antiquaire, avait été curé dans cette commune, et j'ai entendu dire qu'il y avait pris le goût des médailles et commencé son médailler, par suite du grand nombre de médailles romaines que ses paroissiens lui apportaient à l'offrande.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

On avait trouvé, à Virignin, sous Pierre-Châtel, beaucoup de médailles et une mosaïque qui servait de pavé à deux chambres de 8 à 9 mètres de long.

Dans les environs d'Argis, on avait reconnu les restes de trois fabriques de tuiles romaines. Au hameau de Marcillieu, une chapelle a été construite en entier avec des pierres de taille percées de trous carrés, qui devaient recevoir des clefs ou crampons pour les lier.

Mais c'est principalement à Vieu et à Champagne, dans le Valromey, que l'on rencontre une plus grande réunion de débris antiques que dans tout autre commune de cet arrondissement. De toutes parts, hors de l'enceinte de Vieu, on voit des ruines de bâtimens, de tombeaux et des pierres taillées; on y rencontre des débris de tuiles romaines, et des médailles y ont été trouvées fréquemment, ainsi que des urnes. On a souvent trouvé dans ce village des tronçons de colonnes, des débris de chapiteaux et de tombeaux. Le clocher est bâti avec des débris d'anciens édifices. Il est soutenu par deux colonnes antiques; ces tronçons de colonnes ont 0 m. 75 de diamètre, ce qui indique qu'ils ont fait partie d'un édifice considérable.

De Veyle ajoute: Le curé de cette paroisse avait (vers l'an 1700) ramassé une grande quantité de médailles de presque tous les empereurs. Une partie avait passé dans le cabinet de M. Coste, président du sénat de Chambéry; le reste qui était assez considérable fut acheté, après la mort de ce curé, par le marquis de Rogemont, grand bailli du Bugey. De Veyle donne les profils des piédestaux et des bases de ces colonnes; c'est la base attique, employée de préférence pour l'ordre ionique. Il y avait des têtes de bœuf sculptées aux quatre coins du socle de ces bases.

Vers l'an 1700, on découvrit dans un verger une chambre dont le sous-pied était en marbre du pays; il y avait tout autour des bancs en pierre, le robinet et le tuyau de conduite pour amener l'eau dans cette chambre de bain y

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

étaient encore. Le propriétaire fit tout détruire et eut beaucoup de peine, dit de Veyle, à faire ce mal.

Il y a, dans l'enclos du vieux château de Rogemont, neuf tronçons de colonnes, des débris de chapiteaux et de tombeaux.

Mais ce qui mérite spécialement l'attention des amateurs d'antiquités, c'est l'aqueduc souterrain qui aboutit à la fontaine de Vieu. Il y fournit l'eau par une seule branche qui en a reçu trois à une certaine distance. L'une part de Champagne, l'autre du pied de la montagne au nord-ouest, la dernière vient du nord. Cet aqueduc est en fortes pierres piquées à la pointe, bien posées et assorties. Il s'enfonce quelquefois jusqu'à une profondeur de 16 à 17 mètres; dans d'autres endroits il est presqu'à fleur de terre, les pentes du terrain supérieur ne correspondant pas avec celle de cet aqueduc. On peut y descendre par des soupiraux. Il a deux pieds de large, sa hauteur est quelquefois de dix pieds; il est recouvert en pierres plates; il s'élargit dans deux endroits, et forme alors deux salles circulaires garnies de bancs taillés dans le rocher; il y a une espèce d'autel au milieu de chacune de ces salles. De distance en distance il y a des gargouilles; dans d'autres endroits, des orifices garnis de têtes de pierre fournissent l'eau qui s'en égoutte par de petits filets; le canal n'est pas partout construit de la même manière, parce que d'autres explorateurs l'ont vu taillé dans le rocher, et les eaux suintant le long des deux côtés de ses parois; ces eaux sont reçues dans une rigole pratiquée au milieu du lit du canal. Elles arrivent par cet aqueduc à la fontaine d'où elles sortent par un gros tuyau de terre cuite très-épais. L'édifice de cette fontaine est en forme de niche ou grotte, dont la voûte est en plein-cintre. Elle est bâtie avec des gros blocs de pierre de taille. Ils forment extérieurement des gradins sur lesquels on peut monter. On peut placer des vases ou autres ornemens sur la totalité de cette voûte. Il y a devant cette fontaine un

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

premier réservoir, un bassin d'une seule pièce, précédé d'un couloir assez long, de la largeur d'un mètre.

De Veyle dit que le village de Flaxieu ou Flaccieu a reçu probablement son nom de quelque Romain appelé Flaccus. Il dit qu'il y a dans ce village une castramétation aussi remarquable que celle d'Ambronay. Elle est à l'extrémité orientale de ce village, au commencement des prairies marécageuses qui s'étendent jusqu'au Rhône. La partie la plus apparente de cette castramétation est un tertre de 20 à 25 pieds d'élévation et de 100 pieds de diamètre.

Je termine ce dénombrement des antiquités de l'arrondissement de Belley, en transcrivant ce que M, de Moyria dit du village de Briord; son récit est plus net que les renseignemens donnés par de Veyle.

« Ce beau et riche village que baigne le Rhône a été une ville au temps de la domination romaine sur les Gaules. Un temple, un aqueduc souterrain taillé dans le roc, au travers d'une colline, sur un espace de plus de 500 mètres, un théâtre, des vases, des ustensiles, des tuiles, des tombeaux de ces maîtres du monde, couvrant une vaste étendue de terrain depuis la colline dont nous parlons jusqu'au fleuve, attestent clairement que Briord a été bien plus considérable qu'il ne l'est à présent. »

ARTICLE IV.

Arrondissement de Trévoux.

La pierre est très-rare dans l'arrondissement de Trévoux qui ne présente aucune carrière. Les monumens romains ont dû y être très-rares, et ils ont dû être très promptement détruits parce que leurs matériaux étaient très-utiles pour de nouvelles constructions.

On y a trouvé des médailles romaines et, entr'autres, une belle médaille en or de Constance Chlore, trouvée près

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de Trévoux en 1804. Elle devint la propriété de M. Chapuis, qui la céda au musée impérial qui ne l'avait pas.

On a souvent trouvé des débris de tuiles romaines dans cet arrondissement.

Il existe à Saint-Trivier-sur-Moignans, sous une fontaine publique, un tombeau antique; l'inscription est peut-être engagée dans le mur. On a trouvé des tombeaux romains à Meximieux; à Châtillon-sur-Chalaronne, une croix est établie sur une grosse pierre sur laquelle on voit une moulure qui fait présumer que cette pierre a fait partie d'un tombeau. Il y a, ou plutôt il existait à Montmerle une pierre carrée, sculptée, portant en relief une tête romaine, plus un chapiteau et une pierre tumulaire.

Près de Montluel, à l'endroit où on croit que la route romaine se divisait en deux, on a trouvé des tombeaux en pierre, un cercueil en plomb et deux amphores à col étroit qui contenaient des restes de grands oiseaux.

On ne peut affirmer si les tours de Miribel, Montluel, Pérouges et Meximieux ont été primitivement construites par les Romains. Elles sont carrées, très-petites et étaient très-élevées; elles pourraient avoir servi de fanaux d'alarme et avoir été construites au moins avant le moyen-âge.

M. Laurent, dans son Essai historique sur Miribel, attribue aux Romains des chemins souterrains qui, commençant à la ville de Lyon, remontaient le long de la rive droite du Rhône jusqu'à Miribel où ils étaient placés à dix mètres au-dessus du niveau du Rhône. Ces chemins souterrains continuaient ensuite le long du coteau depuis Miribel jusqu'au château de Montluel. Ils étaient formés par trois murs parallèles entre eux, celui du milieu avait 0 mètre 70 d'épaisseur; la largeur de chaque chemin était de 2 mètres, la hauteur de 2 mètres 76. Ils étaient couverts par des voûtes en plein-cintre construites en moellons et en béton. On avait de distance en distance fait des retraites qui élargissaient ces chemins, probable-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ment pour faciliter la circulation et éviter l'embarras des rencontres.

M. Laurent croit, avec raison, que ces chemins doubles, pris par plusieurs pour des aqueducs, ont été faits pour servir de communication secrète à une suite de forteresses qui commençait à Lyon, continuait sur les bords du Rhône, et que les tours de Miribel et de Montluel faisaient partie de ces forteresses.

Quoique l'opinion de M. Laurent soit probable, cependant, comme il est certain qu'il a été fait, du VIe au Xe siècle, dans le S.-O. de la France, des ouvrages considérables de cette espèce, il serait possible que l'époque de la construction de ces chemins fût postérieure à la domination romaine.

ARTICLE V.

Arrondisssement de Gex.

De Veyle dit qu'à Thoiry, sur le grand chemin de Collonges à Gex, il y avait un reste de bâtiment de construction romaine. C'était un bassin enfoncé d'un pied en terre, de vingt pieds de long, sept de large. Il était enduit intérieurement d'un ciment rougeâtre qui avait conservé une grande dureté. C'est ce qui a probablement fait croire que ce reste de construction était un ouvrage romain.

ARTICLE VI.

Des chemins des Romains dans le département.

Une voie romaine partant de Lyon, se dirigeait par Miribel et Montluel. Là, elle se divisait en deux; une branche se dirigeait sur le bas Bugey et traversait la rivière d'Ain là où est Chazey, ensuite passait par Lagnieu, Briord, Groslée, Belley et Seyssel, où elle traversait le Rhône pour continuer sur sa rive gauche jusqu'à Genève.

L'autre branche se dirigeait de Montluel sur Villars; on

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

en a trouvé des restes sur une longueur de deux kilomètres; au Plantay, elle est encore appelée dans le pays chemin des Romains. De Villars cette route se dirigeait sur Tossiat, Ceyzériat et Coligny, en s'écartant peu du pied de la montagne du Revermont.

M. de Moyria dit qu'Izernore dut communiquer avec le premier point fortifié de la Séquanie, que d'Izernore à Vieu et de Vieu à Belley, il devait y avoir une voie romaine; Belley étant probablement le séjour du légat de la province et la ville la plus importante du département.

M. de Moyria observe que depuis Saint-Vulbas jusqu'à Seyssel, en se dirigeant toujours à peu près sur Belley, on trouve presque dans chaque village des preuves du séjour des Romains, et qu'il faut passer le Rhône à Seyssel pour en rencontrer sur le chemin jusqu'à Genève.

De Veyle a dessiné grossièrement les profils des moulures de onze des monumens ou tombeaux qu'il a examinés. On peut cependant, d'après son dessin, refaire ces profils d'une manière correcte; ils sont d'un très-bon goût.

Trois d'entr'eux, ceux des bases des colonnes trouvées à Virieu-le-Grand, le profil d'un entablement à Saint-Benoit-de-Seyssieu, ceux des bases des colonnes du temple d'Izernore, paraissent apppartenir à l'ordre corinthien.

On ne doit pas s'étonner s'il ne reste aucune portion des temples antiques dans beaucoup de pays qui ont été occupés par les Romains. Ces temples ne pouvaient contenir qu'un très-petit nombre de personnes; leur intérieur n'était presque pas éclairé. Ils ne pouvaient, surtout lorsqu'ils étaient très-petits, être employés par les chrétiens pour y exercer leur culte; de là la nécessité de les détruire, parce qu'on ne pouvait leur donner une destination utile.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Deuxième Partie.

تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

تمّ إعداد نسخ رقمية بواسطة Google

LIVRE PREMIER.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, DEPUIS L'INVASION DES BOURGUIGNONS JUSQU'AU SACRE DE PEPIN-LE-BREF.

CHAPITRE PREMIER.

DOMINATION DSS ROIS BOURGUIGNONS SUR LE DÉPARTEMENT.

Les Bourguignons profitèrent, au commencement du Ve siècle de l'ère chrétienne, de l'état de faiblesse et d'anarchie dans lequel l'empire romain était tombé. Le dernier jour de l'an 408, Gaudisèle ou Gundioch, leur roi, entra dans les Gaules à la tête de 80,000 combattans, traînant après eux le reste de leur nation. Stilicho, beau-père de l'empereur Honorius, l'avait secrètement engagé à tenter cette conquête. Des écrivains ont attribué cette invasion aux Alains, aux Vandales et aux Suèves, et n'ont placé l'invasion des Bourguignons qu'en 413.

En l'an 411 ou 413, ce même Gaudisèle, roi des Bourguignons, s'empara de la partie des Gaules comprise entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée. La Savoie et le département de l'Ain firent partie de ce royaume, dont plus tard la Bourgogne et la Franche-Comté augmentèrent l'étendue. Gaudisèle, que M. Weiss appelle Gundicaire, établit sa résidence principale à Genève. Les Bourguignons étaient une peuplade gauloise expulsée des Gaules par les événemens de la guerre. (Voir l'Art de vérifier les dates, tome X, page 359; l'Abrégé de l'histoire de Bourgogne, 2e édition, page 53, et autres auteurs.)

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

On a conjecturé que l'évêché qui, dès les premiers temps de la propagation de la religion chrétienne dans les Gaules, fut fondé à Yenne ou à Nyon dans le pays de Vaud, avait été transporté à Belley avant l'an 412. Je ne transcrirai pas ce que le P. Fodéré a dit sur Belley dans son ouvrage intitulé : « Narration historique du couvent de St-François, imprimée à Lyon en 1619 ; c'est une suite de faussetés.

Vers l'an 420, le patrice Constance, général de l'empereur Honorius, fit avec les barbares un traité par lequel il leur cédait les deux tiers des terres des provinces qu'ils avaient conquises, plus un tiers des serfs ou esclaves. Les rois bourguignons n'exécutèrent pas à la rigueur ce traité qui ruinait les habitans des pays conquis. Ils se contentèrent, dans quelques endroits, d'exiger un droit d'hospitalité. Les Romains et les Gaulois (car les deux peuples n'étaient pas encore complètement mêlés) furent obligés d'entretenir et de loger un certain nombre de ces conquérans, qui furent appelés hôtes de ceux aux dépens desquels ils vivaient.

Chorier, ayant lu dans les anciennes lois bourguignones que le mot *faraman* y signifiait homme libre, a conjecturé que les habitans du bourg de ce nom, près de la côte Saint-André (département de l'Isère), eurent le bonheur de ne pas partager leurs terres avec les Bourguignons. Si cette conjecture est fondée, elle peut être appliquée à un village du même nom, situé dans le canton de Meximieux.

En 434, le général romain Aëtius chassa les Bourguignons d'une partie de leurs conquêtes. Gaudisèle, leur roi, fut tué en 436, non loin du Rhin, dans une bataille contre Attila.

Gundicaire ou Gundioch, son fils aîné, revint en 437 avec ses Bourguignons dans les Gaules. Il reprit les pays conquis par son père, y ajouta la Bourgogne, et fit de la ville de Vienne en Dauphiné la capitale de son empire. Gundicaire avait deux frères, Gundioch et Chilpéric.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Saint-Julien de Balleure, de Veyle et les auteurs de l'Art de vérifier les dates, ont remarqué la différence qui exista entre l'invasion des Bourguignons et celle des autres peuples du Nord qui ravagèrent l'empire romain. Ceux-ci ne faisaient leurs irruptions que pour piller. Les Bourguignons entrèrent dans les provinces orientales des Gaules avec l'intention de s'y établir. Les Gaulois, conquis par eux, les reçurent comme des défenseurs contre les autres barbares.

L'empereur Valentinien et le général Aëtius ne pouvant expulser les Bourguignons, finirent par légitimer leurs conquêtes, en supposant que cette prise de possession avait été faite au nom de l'empire et de l'empereur, et en donnant des titres et des dignités romaines à leurs chefs. Des historiens, cités par de Veyle, ont dit que les Bourguignons étaient des peuples tranquilles qui aimaient les métiers de charpentier et de taillandier.

Un auteur contemporain (Sidonius Apollinaris) dit de ces conquérans : « Ils étaient d'une grande taille, portaient des longs cheveux qu'ils graissaient avec du beurre ; leur esprit était aussi impoli que leur extérieur était grossier ; lâches et sans cœur dans les travaux et les guerres de longue durée ; guerriers dans les chocs imprévus et dans les combats de peu durée ; moins à craindre par leur valeur que par leur nombre qui faisait leur force ; aussi fiers et superbes que gourmands ; grands causeurs ; désagréables par leur langage dur ; insupportables quand ils chantaient ; ils faisaient leurs délices de l'ail et de l'oignon. »

Ce portrait fait par un des vaincus n'est pas flatté. Un Bourguignon lettré aurait pu faire une réponse piquante à ces injures. J'ai été frappé de ces mots : « moins à craindre par leur valeur que par leur nombre. » Ce dernier mot est un indice de la dépopulation occasionnée par la mauvaise administration de l'empire romain.

J'ai transcrit ce passage de Sidonius Apollinaris, parce

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

que ce peuple qui conquit alors le département s'y établit, et que ses descendans font probablement une partie de la population de notre pays. Il ne serait pas difficile de reconnaître dans les noms de quelques familles une origine de cette époque. L'auteur que je viens de citer ajoute que, lorsque les Bourguignons se furent convertis à la religion chrétienne, leurs mœurs s'adoucirent beaucoup.

Mézerai raconte très-brièvement l'histoire des Bourguignons, page 204, du tome Ier de son histoire de France. Il dit :

« Les Bourguignons habitaient un canton de la Germanie. Ils occupaient les palatinats de Posnanie, Cujavie et Mazovie, près des Huns, leurs ennemis, qui leur firent beaucoup de mal. Les Bourguignons se mirent sous la protection du Dieu des chrétiens, se convertirent et résistèrent avec plus de courage aux Huns. Les Romains avaient donné aux Bourguignons la Germanique première à garder contre d'autres Barbares; en 435, ils s'emparèrent de la Belgique première ; Aëtius, général romain, battit Gundicaire, roi des Bourguignons, le soumit ; celui-ci se révolta peu après. Aëtius laissa les Huns faire, en 436, la guerre à Gundicaire qui fut tué avec 20,000 des siens. Sept ans après, Aëtius transporta les restes de ces peuples dans les montagnes de la Savoie et aux environs de Genève, où ils répullulèrent si bien, qu'en moins de vingt ans ils se firent de nouveaux rois, mais d'une autre race que les premiers, et un autre royaume. »

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE II.

EXTRAITS DES LÉGENDES DE QUELQUES SAINTS QUI VÉCURENT A CETTE ÉPOQUE DANS LE DÉPARTEMENT.

ARTICLE PREMIER.

Extrait de la légende de saint Domitien, insérée dans les Preuves de l'histoire du Bugey, par Guichenon, page 228.

C'est l'Histoire ecclésiastique qui nous donne dans cette légende les faits les plus anciens relatifs à l'histoire des habitans du département; la légende de saint Domitien est le renseignement le plus ancien qui nous ait été conservé, en voici un extrait:

Domitien naquit à Rome, sous le règne de l'empereur Constance. Philippe et Marcianilla, ses père et mère, avaient conservé la foi catholique au milieu des ariens qui les environnaient; ils élevèrent leur fils dans les écoles catholiques; Philippe fut tué par les ariens et sa veuve mourut peu après. Domitien avait environ quinze ans lorsque son père mourut.

Domitien hésita alors entre deux partis, rester dans le monde ou embrasser l'état monastique. Il prit conseil d'un de ses serviteurs, qui l'engagea à suivre cette dernière vocation. Alors il vendit son patrimoine, en distribua le prix aux pauvres, et se prépara à embrasser la vie monastique.

On trouve souvent dans les vies des saints cette phrase: il donna tous ses biens aux pauvres. Je serais curieux de connaître le mode de distribution de ces biens. Cette question que je me fais est plus complexe qu'elle ne le parait.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

L'empereur Constance mourut; Julien lui succéda; il persécuta les moines. Domitien avait quitté Rome et s'était embarqué sur un navire; mais voulant éviter la persécution qui était plus violente contre les moines de la Thébaïde qu'ailleurs, au lieu de se diriger vers ce pays, il se fit débarquer à Marseille où il demeura quelque temps avec le prêtre Sylvain; de là, il alla passer un an dans le monastère de Lerins, qui était dans une île (au S.-O. d'Antibes, département du Var), en compagnie de Vincent, homme très-instruit; il alla ensuite à Arles voir l'évêque Hilaire. Il apprit dans cette ville la mort de Julien, tué dans sa guerre contre les Perses. L'évêque Hilaire l'ordonna prêtre. (L'empereur Julien mourut en 363; et saint Hilaire fut nommé évêque d'Arles en 430, âgé de 30 ans; il mourut en 449. Un copiste peu instruit aura intercalé cette phrase dans cette légende.) Domitien, voulant se faire ermite, vint à Lyon. Saint Eucher qui en était évêque (depuis l'an 435), lui donna une table avec des reliques de saint Chrisanthe et de saint Darius pour dire sa messe. Domitien quitta Lyon et alla s'établir dans un endroit appelé *Axantia* (probablement Vancia, à une lieue au N.-O. de Miribel). Il y bâtit un ermitage, et le consacra à saint Christophe. Il lui survint des disciples; mais les visites des étrangers étaient trop fréquentes. Il alla en parler à saint Eucher, et lui dit en outre que l'eau était rare en cet endroit. Eucher l'autorisa à quitter cet endroit et à chercher une autre retraite. Il partit avec un disciple appelé Modeste, passa la rivière d'Ain, et chercha une retraite dans les montagnes à l'orient; ils s'arrêtèrent à un endroit qui avait été autrefois habité par des faux-monnayeurs, près d'une fontaine appelée Brébonne. Il alla chercher ses disciples; ils bâtirent deux oratoires dans cet endroit; ils en dédièrent un à la sainte Vierge, l'autre à saint Christophe. Ils se bâtirent aussi des cellules, plantèrent des jardins et une vigne, et ils commencèrent à cul-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

tiver la terre autour d'eux. Il avait alors avec lui seize moines et quatre maçons. Les vivres devinrent rares dans l'endroit; Domitien monta sur son âne et en alla chercher à Torcieu, village à une lieue de distance. Ses vivres étant épuisés, il retourna en demander à un homme noble et puissant appelé Latinus, qui demeurait dans un lieu appelé *Calonica*. Ce Latinus donna son nom au village où il demeurait, et à une fontaine qui était auprès. (Ce village est aujourd'hui appelé Lagnieu.) La femme de Latinus s'appelait Syagria. Domitien se présenta à lui avec son âne, et lui demanda à acheter des vivres pour lui et pour ses compagnons qui bâtissaient un oratoire. Latinus lui dit : « Comment veux-tu que je te donne du blé, tu ressembles plus à un histrion qu'à un serviteur de Dieu. » Latinus, qui était arien, lui demanda sa profession de foi; Domitien la lui récita : Latinus lui dit que sa profession de foi était fausse, et il refusa de faire charger du blé sur son âne.

Il y avait près de là deux anciens temples consacrés à Jupiter et à Saturne; les hommes qui cultivaient les champs venaient en cachette y adorer ces dieux. Domitien répliqua : « Si ce que je dis est vrai, que ces temples s'écroulent. » Alors il s'éleva un violent orage, accompagné de tonnerre et de grêle; les temples s'écroulèrent. Latinus se réfugia dans son palais, construit avec d'énormes pierres et orné de marbre. L'orage fini, il envoya savoir ce qu'était devenu Domitien qu'il croyait tué. On le trouva sain et sauf. Latinus se repentit, fit ses excuses à Domitien de l'avoir traité de fou; il se convertit, lui et les siens, à la foi catholique, et il donna une vigne à Domitien, par un acte qui est transcrit dans la légende. Domitien retourna vers ses compagnons, qui avaient abandonné leur ouvrage faute de vivres et avaient commencé à se disperser. Il les réunit de nouveau, et ils achevèrent leur oratoire que saint Eucher consacra. Il eut jusqu'à vingt-cinq moines ou frères

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

dans son monastère, et il passa le reste de ses jours dans la prière et le jeûne.

A la fin de la légende, on lit ces mots :

Hujus sancti meminit P. Benedictus Gonon Sebusianus Celestinus, in vitis Patrum. Occid. lib. IV et ejus legendam transcripsit, sed mutilam.

Je ferai beaucoup d'observations sur cette légende. Celui qui nous l'a conservée reconnait qu'elle est mutilée, et sans doute il a jugé, comme nous, que les faits principaux de la légende étaient vrais, mais qu'il y avait des lacunes et des altérations faites par les copistes.

Saint Domitien, réunissant seize moines, quatre maçons, pour bâtir un monastère, une église, et former un établissement agricole, devait, après avoir fait part de son patrimoine aux pauvres, s'être réservé une somme suffisante pour acheter son terrain, bâtir, défricher et payer tous ses ouvriers et les nourrir. Lui et toute sa suite étaient des cultivateurs chrétiens dont le chef était prêtre.

Cette histoire de son entrevue avec Latinus arriva au moment où le paganisme luttait encore contre les catholiques et les ariens divisés eux-mêmes entr'eux. Cette haine entre deux branches d'une même religion n'en était que plus violente ; remarquez cette demande de Latinus, si commune au temps des discordes civiles ou religieuses : « A quel parti appartiens-tu ? récites-moi ta profession de foi ? »

Dans cette légende, la rivière d'Albarine est appelée *Albarona*. L'acte de donation d'une vigne à Domitien par Latinus est daté du règne de Valentinien. Il y a eu trois empereurs de ce nom ; celui qui est nommé dans cet acte était Valentinien III, mort en 455.

Le village d'Arandas est nommé dans cette donation ; la ville de Belley y est désignée ainsi : *Bellicensis castri*. Je crois que si l'évêché de Belley eût alors existé, cette ville aurait été désignée autrement.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Il est écrit dans la copie de cet acte :

Convocato itaque notario ac testibus continuo... dux Latinus..... propriâ manu..... subscripsit, Syagria conjux similiter, Gontbado genitoribus sensit et subscripsit, Deodatus rogatus signavit.

Il n'y avait pas des notaires dans le sens que nous attachons à ce mot avant le XIVe siècle, et on n'a commencé à signer les actes, comme nous le faisons, qu'à la fin du XVe siècle.

Mais dès les temps les plus anciens, ceux qui écrivaient des actes étaient appelés *notarii*, quoiqu'ils ne fussent revêtus d'aucun caractère public, et qu'ils ne fussent que ce que nous appelons des secrétaires, et les parties contractantes dans un acte y apposaient leur marque, leur monogramme, enfin un signe que chacune d'elles s'était habituée à tracer.

ARTICLE II.

Extrait des légendes de saint Romain, saint Lupicin et de saint Oyen.

Saint Romain était né à Izernore ; je renvoie le lecteur à l'article que M. Depery lui a consacré dans son Histoire hagiologique du diocèse de Belley, tome Ier, page 21. Saint Romain ayant passé presque toute sa vie dans le Jura, son histoire ne doit pas être placée dans celle de notre département ; il mourut en 460.

L'article que M. Depery a fait pour saint Lupicin, frère de saint Romain, dans son Histoire hagiologique du diocèse de Belley, tome Ier, page 32, ne contient que des faits relatifs au département du Jura. Les relations de ce saint avec Chilpéric, roi des Bourguignons, confirment l'exactitude de l'époque à laquelle sa vie a été indiquée, ainsi que celle de la date de sa mort, arrivée en 480.

M. Depery a, dans son Histoire hagiologique du diocèse

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de Belley, tome Ier, page 38, fait un article sur saint Oyen (en latin *Eugendus*). Ce saint naquit en 450 près d'Izernore : ses parens le firent, dès l'âge de sept ans, élever par saint Romain et saint Lupicin qui étaient du même pays que lui. Saint Oyen mourut en 510, abbé de Condat, dans le Jura. Il a passé sa vie dans le département de ce nom. J'ai remarqué que son monastère manquant de sel, il avait envoyé, dans le midi de la France, deux de ses religieux pour s'en approvisionner, et qu'à leur retour ils s'arrêtèrent à Poncin. Les salines de Lons-le-Saunier n'étaient donc pas encore découvertes ?

Puisque ces deux religieux s'arrêtèrent à Poncin, il devait déjà exister une route par Cerdon pour communiquer avec Izernore, praticable au moins pour les cavaliers.

Les noms de saint Romain, saint Lupicin et saint Eugend, indiquent qu'ils étaient issus de parens romains.

J'ai, pour ne pas trop isoler les faits de cette histoire qui ont du rapport entr'eux, légèrement anticipé sur l'ordre chronologique, en parlant de ces trois saints.

CHAPITRE III.

SUITE DE L'HISTOIRE DES ROIS BOURGUIGNONS.

Gundicaire, roi d'une partie des pays conquis par les Bourguignons, réunit en 451 ses guerriers aux armées des Romains, des Francs et des Visigoths. La terreur qu'inspirait Attila, roi des Huns, avait été la cause de cette alliance entre ces peuples, trop faibles chacun pour s'opposer aux ravages de ce Barbare. Ils lui livrèrent bataille dans la plaine entre Châlons-sur-Marne et Troyes. Il

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

périt 180,000 hommes dans cette bataille; Attila fut vaincu. M. Weiss affirme que Gundicaire y fut tué : les rédacteurs de l'Art de vérifier les dates le font vivre jusqu'en 476.

Un auteur moderne (M. Dufay, Résumé de l'Histoire de Bourgogne, page 20), dit : « Attila, affaibli, mais non pas abattu par sa défaite dans la plaine de Châlons, marqua sa retraite par de cruelles représailles. Il se dirigea sur l'Italie en traversant la Bourgogne ; il livra aux flammes Besançon, Châlon-sur-Saône, Mâcon et Lyon. »

Guichenon a aussi raconté ces désastres, en transcrivant le passage suivant, tiré de l'Histoire d'Attila, par Olaus, évêque de Zagrab : *Post hoc, Attila, trajecto Rheno, parta insigni victoriæ, multas Sequanorum et Galliæ munitas urbes, opibus viribus quæ præstantes, inter quas Iixonium, Vesontionem, Matisconem, Lugdunum, etc., funditus evertit.* Le département de l'Ain dut souffrir beaucoup de cette dévastation arrivée en 452.

Paradin dit, page 67, que l'évêque de Lyon et une partie de ses habitans s'étant enfuis de cette ville à l'approche de l'armée d'Attila, ce Barbare n'y ayant trouvé presque personne, sa fureur fut augmentée ; il la détruisit entièrement et la brûla. Sidonius Appollinaris parle aussi de la destruction de cette ville.

Les mots cités plus haut, *trajecto Rheno,* indiquent qu'Attila avait été repoussé au-delà du Rhin.

Mézerai, tome Ier, pages 219 à 222, ne parle point de l'invasion d'Attila dans la partie orientale des Gaules. Il ne compte que deux incursions faites par ce roi dans le midi de l'Europe : la première, dans les Gaules ; elle finit par le siége d'Orléans et par la défaite d'Attila dans la plaine de Châlons ; la seconde, en Italie, dont il détruisit les principales villes, depuis Aquilée jusqu'à Rome, qu'il épargna. Il est vrai que Mézerai n'indique point la route

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qu'Attila suivit après sa défaite dans la plaine de Châlons.

C'est à l'invasion d'Attila qu'on peut, avec probabilité, attribuer la ruine et l'incendie de la forteresse que les Romains avaient bâtie sur le point le plus élevé de l'emplacement actuel de la ville de Bourg. La ville qui était bâtie dans la plaine, à l'occident de l'église de Brou et sur l'emplacement de cette église, fut aussi ruinée.

Il résulte d'un rapport fait en 1816, par une commission de la Société d'Emulation de Bourg, imprimé dans le Journal de cette Société, année 1817, page 281 et suiv., que tous les blocs de pierre qui formaient les piliers de la face orientale de la tour qui était au milieu de cette forteresse, étaient calcinés et noircis; il y avait à leur base une longue traînée de scories noires, de débris de charbon et de bois pourri. Cela indique que cet édifice avait été attaqué et incendié par le côté du levant.

En outre, toutes les gargouilles en pierre qui amenaient l'eau à cette forteresse furent trouvées dressées sur champ; ce qui prouve qu'une force majeure les avait dérangées pour empêcher le cours de l'eau qu'elles amenaient à la forteresse. Ces gargouilles furent recouvertes de terre et oubliées après la destruction de cette forteresse. On ne peut expliquer l'oubli de ces matériaux qu'en supposant que cette forteresse, après sa destruction, resta long-temps dans l'état de ruine où la guerre l'avait mise. Comme elle appartenait au souverain du pays, nul ne s'empara de ces matériaux, et on nivela le terrain par dessus.

Lorsqu'avant le XIXe siècle on fouillait le sol sur lequel était la ville romaine, à l'occident de l'église de Brou, on trouvait dans beaucoup de places des couches de cendres recouvertes par une couche de débris de tuiles romaines.

Il y avait dans le cabinet de curiosités de M. Riboud, une agrafe ou grande épingle à ressort, de forme romaine, dans laquelle était engagé un os de clavicule humaine.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. Riboud pensait que cet individu, vêtu d'une tunique arrêtée sous le col par cette agrafe, fut écrasé par la chute du toit embrâsé de sa maison. On avait trouvé beaucoup de blé carbonisé dans cette enceinte.

Cette ville dut être surprise avant que ses habitans n'eussent pu mettre leurs effets à l'abri des recherches des vainqueurs, car tous les débris dont M. Riboud parle dans ses Mémoires n'ont été recueillis que dans le siècle dernier, et on en a dû enlever beaucoup plus pendant les treize siècles précédens. Toutes les monnaies étaient romaines; tous les débris d'ustensiles qui ont été trouvés dans cette enceinte avaient des formes romaines; plusieurs statuettes qui y ont été trouvées représentaient des divinités païennes : cela assigne évidemment à ce désastre une date antérieure au VIe siècle de notre ère.

Lorsqu'on a déblayé, en 1816, l'intérieur de la tour de la forteresse romaine dont je viens de parler, on a trouvé au pied des murs une couche de cendres compactes, de dix pieds de long sur près de trois pieds d'épaisseur. On a cru que ces cendres étaient le résultat de l'incendie de la forteresse; je ne le pense pas. J'ai plusieurs fois remarqué qu'on a trouvé de grandes masses de cendres dans des édifices anciens; j'en ai moi-même trouvé; il est probable qu'on ne connaissait pas alors l'emploi avantageux qu'on pouvait faire de ces cendres, comme amendement des terres, et que soit négligence, soit manque de temps pour s'en débarrasser en les jetant hors des forteresses, on les entassait dans des recoins.

Dès que l'armée d'Attila eut abandonné le département de l'Ain et les pays environnans, les Romains et les Bourguignons se disputèrent de nouveau les ruines qu'Attila avait faites. En 457, le roi des Bourguignons prit la ville de Lyon sur l'empereur Majorien, et la pilla. Cet empereur la reprit peu de temps après.

Voici le texte de Mézerai sur cette guerre (page 230) :

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

« Lorsque Majorien fut nommé empereur en 456, une partie des Gaules et spécialement la Lyonnaise première, avec sa ville capitale, refusa de lui obéir. Gillon, autrement nommé Ægidius, grand-maître de sa milice, réduisit en 457 la Lyonnaise à force d'armes, assiégea et prit la ville de Lyon qui était le centre de cette révolte, et il y mit une grosse garnison. »

Gunderic la reprit une seconde fois en 465, ainsi que la ville de Vienne en Dauphiné. Il établit sa résidence principale à Genève. Ce roi partagea en 456 les terres des pays qu'il avait conquis, entre les Bourguignons qu'il commandait et les Romains ou Gaulois qu'il avait vaincus, ou pour parler plus clairement, il prit aux vaincus une partie de leurs terres pour les donner aux vainqueurs. Je crois que cette spoliation ne fut pas générale.

Il y eut une horrible famine en 472. Saint Patient, archevêque de Lyon, fournit du blé, non-seulement à la ville de Lyon, mais encore à d'autres villes. D'où tirait-il ce blé?

M. Weiss appelle Gundioc ce roi que j'appelle Gunderic; il place la date de sa mort en 476, Guichenon en 472, l'Art de vérifier les dates, en 473. Gunderic avait deux frères dont il avait hérité.

Il laissa quatre fils qui partagèrent entr'eux les conquêtes faites par les Bourguignons. Ce partage inconsidéré fut la première cause du peu de durée de la monarchie bourguignonne. Ces quatre frères étaient Gondebaud, Godemar, Godegisèle et Chilpéric, qui était leur aîné et qui conserva une suprématie plutôt nominale que réelle sur ses trois frères. Spon dit que Chilpéric résidait habituellement à Genève, mais qu'il s'en éloignait quelquefois pour séjourner à Lyon. On pourrait conclure de là que le département était, au moins en grande partie, compris dans la portion de royaume échu à Chilpéric dans son partage avec ses frères; mais ce fait est contredit par d'autres historiens, qui disent que Gondebaud eut, pour sa part du royaume

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de Bourgogne, les pays qui formaient sous les Romains la province appelée Première Lyonnaise.

J'ai été fort étonné, en lisant l'Histoire de France par Mézerai, de n'y trouver que quelques mots sur les premiers rois bourguignons; ce n'est qu'à la page 247 qu'il commence à leur donner une place dans son Histoire, en ces termes :

« Les quatre fils de Gondioch, aussi bien que leur père, tenaient leur état des Romains, à condition de service; ils en tenaient aussi l'administration de la province, laquelle ils gouvernaient avec le conseil des évêques du pays. Ils furent assez fidèles aux Romains, tant qu'il resta quelque image de l'empire, pour ne toucher point à leurs terres et pour s'opposer à ceux qui voulaient y toucher; mais depuis qu'Orestes eut chassé Nepos, qu'Odoacre eut fait mourir Orestes, et qu'il n'y eut plus d'espérance de rétablissement pour Nepos, ils crurent qu'ils pouvaient secouer tout-à-fait leur joug et s'approprier les terres qu'ils avaient en garde, puisqu'ils ne savaient pour qui les garder. Alors ils divisèrent la masse de ce qu'ils possédaient..... Tout cela ensemble comprenait la Lyonnaise première, la Séquanaise, la Viennoise proprement dite, et les provinces des Alpes. »

Ceux des Bourguignons qui étaient placés chez les Romains en qualité d'hôtes, prétendirent leur enlever une portion de leurs terres; ils les vexèrent pour les faire consentir à cette cession. Mais en 474, Gondebaud maintint les Faramans ou Romains dans l'entière possession de leurs terres. Ce roi avait dans son armée un grand nombre de soldats gaulois et romains; il crut devoir les ménager. (Voyez Chorier, tome Ier, pages 490 et 558.)

Paradin dit, page 75, sur la foi de Grégorius Florentius, page 63, qu'en 476, l'empereur Léon Ier, voulant récompenser l'archidiacre de Lyon, accorda, à sa prière, exemption de tribut à tout le territoire, jusqu'à trois milles de distance autour de Lyon. Paradin dit que cette concession

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

est l'origine de l'immunité du Franc-Lyonnais. On peut douter de ce fait : comment l'empereur Léon pouvait-il donner cette exemption dans un pays qui ne lui appartenait plus depuis dix ans ?

Vers l'an 477, Gondebaud commença contre Chilpéric et Godomar, deux de ses frères, une guerre qui finit en 491 par la mort de ces derniers, de leurs femmes et de leurs enfans. Deux filles de Godomar échappèrent à ces massacres. Godegesile, le dernier des frères de Gondebaud, avait été son allié. Ils devinrent ennemis lorsqu'il fallut partager les provinces qui avaient appartenu à Chilpéric. En l'an 500, Godegesile se réunit à Clovis, roi des Francs, pour détrôner son frère. Clovis battit Gondebaud, et fit un traité avantageux avec lui. Peu après, Godegesile, mal secouru par le roi des Francs, fut assiégé dans la ville de Vienne par Gondebaud, et il y périt.

Mézerai dit (livre VI, page 15), que Gondebaud fit en outre tuer tous les seigneurs romains et bourguignons qui avaient été du conseil de Godegesile.

J'ai beaucoup abrégé le récit de ces guerres entre ces chefs ou rois bourguignons ; il n'y a aucun fait, dans l'histoire de ces rois, qui soit, même indirectement, relatif au département.

CHAPITRE IV.

EXTRAITS DE LA LOI GOMBETTE.

En 501, Gondebaud donna aux Bourguignons et aux Romains qui lui étaient soumis, un code qui tint lieu à ces peuples de lois civiles et criminelles. Ce roi eut aussi, en faisant ce code, l'intention de protéger les Romains

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

contre l'avidité des Bourguignons. Sigismond, fils et successeur de Gondebaud, ajouta, en 518, des lois à celles que son père avaient faites. Ce code fut divisé en quatre-vingt-neuf titres et souscrit par trente-deux comtes, tant bourguignons que romains. La coopération de ces derniers à ces lois, prouve que les Romains étaient admis, aussi bien que les Bourguignons, à occuper les premières places dans ce royaume, et que l'union entre les deux nations tendait à s'effectuer. Ce code est connu sous le nom de loi Gombette, nom qui rappelle celui de leur auteur. Le titre XLIV est terminé par ces mots : *Dato Amberiaco, in colloquio, sub die tertia mensis septembris, Abieno, v. clar. consule.* Il y a eu deux consuls romains appelés Abiénus, l'un en 501, l'autre en 517, en sorte que ces deux dates s'adaptent également avec les dates données par ces historiens pour la rédaction de ce titre.

Deux bourgs ou villages situés dans le département de l'Ain sont appelés Ambérieu. L'un est chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Belley. Les historiens ont avancé, sans aucune preuve, que ce code, ou au moins ce 44e titre, avait été rédigé dans un château appelé Saint-Germain d'Ambérieu situé à moins de deux kilomètres au S.-E. d'Ambérieu. Ils n'ont pas fait attention qu'il est probable que ce château, très-important au temps du moyen-âge, n'existait pas encore au VIe siècle.

L'autre village, appelé Ambérieu en Dombes, est situé dans le canton de Saint-Trivier-sur-Moignans. Ce village n'a actuellement d'autre importance quepar cinq foires de chevaux. Or, si on fait attention que les assemblées des chefs bourguignons et francs se tenaient toujours dans des plaines, et qu'elles étaient composées de réunions nombreuses de cavaliers, il est probable que le titre 44 de ces lois aura été rédigé pendant une assemblée tenue dans ce village. Il y a aussi à l'occident de la Saône et au S.-E. de la ville d'Anse un troisième village appelé Ambérieu. Cela augmente

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

l'incertitude où nous sommes sur la position du lieu appelé *Ambarriacum* dans ces lois.

Chorier, dans son Histoire du Dauphiné, a transcrit quelques fragmens de ces lois; j'en ai traduit quelques-uns pour donner une idée, quoiqu'imparfaite, de la situation des peuples soumis aux Bourguignons. On verra, par cet extrait, combien, depuis 412 jusqu'en 517, les ravages des Huns et surtout l'influence de la domination des Bourguignons avaient altéré les lois et la civilisation que les Romains avaient apportées dans le département.

FRAGMENS DES LOIS GOMBETTES.

« L'amende ou indemnité pour le meurtre d'une personne noble sera de 150 sols; elle sera de 100 sols pour les personnes de médiocre condition et de 75 sols pour celui de personnes de dernière classe. »

Le *solidus* ou sol était une monnaie d'or; j'essayerai plus bas d'en déterminer la valeur.

« Si quelqu'un donne du pain, ou montre le chemin, ou aide à passer une rivière à un fugitif, soit romain, soit bourguignon, il sera obligé de le représenter s'il le savait fugitif. S'il ne le savait pas, il l'affirmera par serment, et n'en sera point alors responsable. »

L'exécution de cet article devait être difficile; le protecteur du fugitif était-il obligé d'indiquer la retraite du fugitif, ou de le ramener lui-même? Le législateur avait oublié de dire quelle peine encouraient ceux qui protégeaient les fugitifs.

« Si on achète d'un esclave, si on lui vend, ou si on fait avec lui tout autre contrat sans en avoir obtenu le consentement de son maître, soit romain, soit bourguignon, on perdra le prix de ce qu'on aura donné. Si on permet à son esclave d'exercer une profession, on est responsable de ses actions à moins qu'on n'abandonne son esclave à celui qui s'en plaint. »

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

« Les esclaves peuvent être affranchis. Cet acte sera fait par une déclaration de vive voix ou par écrit, en présence de cinq ou de sept témoins *capables* de signer cet acte d'affranchissement, ou de déposer qu'il a été fait. »

Il est probable, d'après cet article, qu'il n'y avait alors aucune profession équivalente à celle de notaire. Le mot *capable* indique ici la *capacité civile*; et le législateur ne fait aucune différence entre un acte écrit et signé par les témoins et l'affirmation de ces témoins, s'ils n'ont point dressé acte du contrat ou acte d'affranchissement. Il y avait donc déjà peu de personnes lettrées. Le mot *signer* indique l'action de faire une marque ou d'apposer un sceau sur l'acte écrit. L'usage de la signature ne remonte dans nos pays qu'au XVe siècle.

« Si quelqu'un réclame, comme étant son esclave, celui ou celle qui aurait joui de la liberté pendant moins de trente ans, le maître devra faire cette réclamation devant les juges qui seront obligés de l'examiner avec toute leur attention, quand même l'esclave n'aurait trouvé aucun défenseur. »

« Si un esclave prétend avoir droit à la liberté, il sera lié et exposé sur la place publique; s'il ne se présente personne pour prendre sa défense, il sera rendu à son maître; on n'écoutera pas ses raisons. »

« Si un esclave a été vendu par son maître dans un pays étranger, et s'il revient dans le pays il y deviendra libre; son ancien maître ne pourra prétendre sur lui que le droit de patronage. »

On voit, par ces quatre articles, qu'il y avait déjà une tendance à l'affranchissement des esclaves.

« Si un juif frappe un chrétien avec la main ou avec le pied, avec un bâton, ou avec une pierre, ou s'il le prend aux cheveux, il aura le poing coupé. Il pourra racheter sa main au prix de 75 sols qui seront payés à l'offensé. Il payera en outre au prince une amende de 12 sols. »

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Ainsi ces Bourguignons, nouveaux chrétiens, avaient déjà appris à faire peser sur les juifs la malédiction portée contre eux. Ce prix du rachat de la main était énorme. On ne l'aurait pas élevé à une somme aussi forte, si les juifs n'eussent été alors riches. Chorier n'a transcrit aucun article qui fût relatif à la peine à infliger au juif qui aurait frappé un païen. N'y avait-il plus de ces derniers ?

« Si un juif frappe un prêtre, il sera puni de mort et ses biens seront confisqués. » Au profit de qui ?

Une religieuse, qui avait deux frères, jouissait de l'usufruit de ses biens paternels et maternels. A la fin de cet article, le souverain limite la faculté d'acquérir, qui était tolérée en faveur du clergé. Il y a dans le texte de cet article qui est écrit en mauvais latin des obscurités qui m'ont empêché de le traduire en entier. D'autres articles règlent les conventions relatives aux mariages. Au moment du contrat de mariage, le mari et la femme s'achetaient mutuellement. Le prix de la femme, si elle était d'une condition relevée, était de 300 sols; celui du mari était de 150. Dès que ces deux sommes étaient payées, les deux parties ne pouvaient plus rompre leur engagement. La loi prononçait la peine de mort contre l'infracteur de cette obligation.

Si un Bourguignon épousait une fille sans le consentement de son père, le mari payait à celui-ci 150 sols, plus, au souverain, une amende de 36 sols. Si le père était un leude (homme d'une classe élevée parmi les Romains), l'indemnité qui lui était due n'était que de 45 sols, et l'amende due au roi n'était que de 12 sols. On voit par là quelle était la différence que les conquérans mettaient entre eux et les vaincus.

« Si un Bourguignon ou Romain n'avait point de forêt, il pouvait couper dans les forêts de ses voisins, pour son usage seulement, soit du bois mort, soit des arbres qui ne produisaient point de fruit. » (Article Ier du titre XXVIII.)

On doit conclure de cet article que le pays était très-peu

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

peuplé, puisque le bois n'avait presqu'aucune valeur. Quelles étaient les espèces d'arbres comprises sous cette dénomination, arbre à fruit?

« Si quelqu'un coupe un arbre à fruit dans la forêt de son voisin, sans sa permission, il paiera au maître de la forêt autant de sols d'or qu'il lui aura coupé d'arbres à fruit. Nous ordonnons que la même amende soit payée par celui qui aura coupé des pins ou des sapins dans la forêt de son voisin.

» Si c'est un esclave qui a coupé le bois induement, il sera fustigé et son maître ne sera point recherché. »

Collet dit (page 387 de ses Commentaires sur les statuts de Bresse) que dans le titre 4 de cette loi, les esclaves sont estimés 25 sols, les meilleurs chevaux 10 sols, les cavales 3 sols, les bœufs 2 sols, une vache, ou un porc, ou un mouton, ou une ruche d'abeilles, 1 sol; une chèvre le tiers d'un sol ou une tremisse.

Ce sol était le sol d'or. Observons que les améliorations des races par leur croisement et par les soins, l'art d'engraisser les bœufs et les porcs, ne devaient pas exister dans ces temps de troubles et de malheurs continuels. Observons que des forêts immenses et leurs clairières favorisaient la multiplication des porcs maigres et des vaches, et jumens d'espèces communes. Or, aujourd'hui un cheval de qualité médiocre vaut 600 francs, un beau bœuf maigre 240 francs, une vache d'espèce ordinaire 120 francs; or 120 francs représentent aujourd'hui six hectolitres de froment; le sol d'or avait donc à peu près cette valeur. Les moutons sont estimés très-cher dans ce tarif, ainsi que les abeilles. Les moutons étaient donc rares et le miel très-recherché, car il devait être commun.

Les fragmens de ces lois suffisent pour faire voir l'inexpérience ou la précipitation de leurs rédacteurs. On n'a point indiqué les dimensions des arbres à fruit, ni leurs espèces; on n'a point indiqué les dimensions des pins et des sapins

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qui y sont nommés, en sorte qu'on ne sait pas quelle grosseur devaient avoir ces arbres, pour que le tort fait à leur maître valût la peine d'être réparé. Le chêne, le charme, le hêtre et d'autres arbres ne sont pas nommés dans ces lois. Cependant un beau chêne devait valoir plus qu'un pin du même âge. Quelle est la cause de cet oubli ?

Gollut a donné un court extrait de ces lois, page 223 de son Histoire de la Franche-Comté.

CHAPITRE V.

SUITE DE L'HISTOIRE DU ROYAUME DE BOURGOGNE. — SA FIN.

En 515, le consentement de Clovis, roi des Francs, fut jugé nécessaire pour autoriser la fondation d'un monastère à Agaunum (Saint-Maurice en Chablais). Ce roi, par suite des guerres qu'il avait eues contre les Bourguignons, avait acquis une suprématie sur les pays qu'il avait conquis, et avait réduit Gondebaud, leur roi, à être en quelque sorte son vassal.

Dom Plancher, historien de la Bourgogne, a nié, peut-être à tort, cette supériorité.

Gondebaud pour assurer, après sa mort, la royauté à son fils aîné, Sigismond, le fit couronner à Genève en 514. Ce roi mourut en 516 ou en 517.

Il se tint, en 517, à Épaune (c'est la ville appelée *Etanna* dans la carte de l'empire romain, par Danville; elle s'appelle aujourd'hui Yenne), un concile où se réunirent vingt-quatre évêques, sujets du roi de Bourgogne.

Les actes du concile d'Épaune sont imprimés dans la Collection des conciles, faite par les jésuites Labbe et Cossart, Paris, 1671, tome 4, pages 1,573 et suivantes. Il y est dit, dans les notes, que ce lieu fut choisi parce

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qu'il était sur les frontières du royaume des Bourguignons et qu'il était situé près du Rhône. Ce concile fut souscrit par les évêques de Vienne, de Lyon, de Châlon-sur-Saône, de Vaison, de Valence *(Segesterica)*, de Grenoble, de Besançon, de Langres, d'Autun, de Martigny, d'Yverdun, de Saint-Jean de Maurienne, de Genève, de Bruck (en Argovie), de Die, de Carpentras, de Gap, d'Orange *(Tricastina)*, de Cavaillon, de Viviers, d'Apt, de Nevers et d'Avenches (en Suisse).

Je ne vois point, dans cette liste, les noms des évêques de Mâcon et de Belley, ni ceux d'aucun prêtre assistant pour eux à ce concile; on serait autorisé à en conclure que ces évêchés n'existaient pas encore. Je citerai quelques-uns des quarante canons faits dans ce concile, comme renseignemens sur les mœurs de cette époque.

Le quatrième canon défend aux évêques, aux prêtres et aux diacres d'avoir des chiens et des éperviers pour la chasse.

Il est dit dans le huitième qu'il est injuste que, lorsque les moines se livrent tous les jours au travail de l'agriculture, leurs esclaves jouissent du repos comme s'ils étaient libres.

Dans le quinzième, il est défendu aux clercs de manger avec les hérétiques, et aux clercs et aux laïques de se souiller en mangeant avec les juifs.

La trente-deuxième commence ainsi : *Relicta presbyteri, sive diaconi, si cuicumque renupserit, eatenùs ab ecclesiâ pellatur, donec a conjunctione illicitâ separetur.*

Il y eut, la même année, à Lyon, un synode de onze des évêques présens au précédent concile; ceux de Châlons, de Besançon et de Genève participèrent à ce synode, ce qui est une seconde présomption contre l'existence des évêchés de Mâcon et de Belley à cette époque.

Les enfans de Clovis se réunirent pour s'emparer du

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

royaume des Bourguignons. Sigismond, successeur de Gondebaud, fut fait prisonnier par les troupes de Clodomir, l'un des rois francs. Il périt en 514, ainsi que ses enfans. Godemar succéda à Sigismond, son frère. Les enfans de Clovis continuèrent la guerre contre les Bourguignons. Clodomir, un des rois francs, fut tué dans une bataille qui fut livrée dans un lieu appelé Vezeronce situé entre Vienne et Belley. Il paraît, malgré l'assertion des historiens francs, que le résultat de cette bataille fut avantageux aux Bourguignons qui eurent encore quelques années de paix.

Vezeronce est un petit village du Dauphiné à une lieue et quart au N.-O. de Saint-Chef. Il y a, dans le département, au N. de Seyssel, un petit ruisseau appelé Vezeronce.

Les rois francs, Clotaire et Childebert, recommencèrent la guerre contre Godemar. Ils finirent par l'assiéger, en 532, dans la ville d'Autun. Les uns ont dit qu'il s'évada de cette place, s'enfuit en Espagne, d'où il passa en Afrique chez les Vandales. D'autres, qu'il fut fait prisonnier et passa le reste de ses jours enfermé dans une forteresse. Ce trait d'humanité n'est guère probable. Il est certain qu'en 534 le royaume de Bourgogne était irrévocablement conquis par les rois francs.

J'ai raconté très-brièvement l'histoire des rois bourguignons, parce qu'elle ne contient aucun fait particulier au département de l'Ain.

J'ai consulté, pour l'histoire de ces rois, cinq auteurs: Guichenon, Dom Plancher, Garreau, l'Art de vérifier les dates et M. Weiss. Ils ne sont pas d'accord entre eux sur leurs noms, l'époque de leur mort et sur plusieurs faits de leur histoire.

M. Delandine a dit, dans un Mémoire que j'ai déjà cité, que la ville de Lyon était, au temps des Romains, entièrement environnée par le Rhône et la Saône. Cela ne peut s'entendre que de la partie basse de cette ville.

« Ce ne fut, dit-il, que sous la domination bourguignone

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

que les Lyonnais, pour étendre leur cité au nord, comblèrent un vaste canal qui unissait ces deux rivières. Ils formèrent ainsi la place des Terreaux, ainsi appelée du nom des anciens fossés qui bordaient ce canal. (Un fossé est encore appelé, en patois bressan, *terré*.) La rue des Écloisons, qui en est voisine, a pris son nom des écluses qui y étaient placées. »

Ce fait, s'il est exact, me servira plus tard à retrouver la limite qui fut, en cet endroit, tracée entre l'empire et le royaume, lors du partage fait en 843.

Il est, cependant, constant qu'il y avait des constructions romaines importantes sur la pente méridionale du coteau de la Croix-Rousses

CHAPITRE VI.

LÉGENDE DE SAINT TRIVIER.

Saint Trivier naquit en Neustrie. Son goût pour la solitude lui fit chercher un asile dans un monastère, situé dans un des faubourgs de Thérouanne. Il fut, à l'âge de quarante ans, élevé à la dignité de clerc et compté au nombre des cénobites. Théodebert, roi d'Austrasie, revenant d'une guerre en Italie, laissa ses troupes ravager le royaume que les Francs avaient conquis sur les Bourguignons. Au nombre de leurs prisonniers furent deux jeunes nobles, appelés Radignèse et Salsufur, dont les propriétés considérables étaient situées sur la rive orientale de la Saône. Ces deux captifs furent conduits en Neustrie, près de Thérouanne. L'abbé du monastère, dans lequel était saint Trivier, les racheta. Ils promirent à saint Trivier le tiers de leur patrimoine s'il voulait les reconduire dans leur pays. L'abbé consentit à le leur laisser pour guide. Après un voyage

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

long et pénible, pendant lequel ils s'égarèrent dans une forêt pendant trois jours, ils arrivèrent dans le diocèse de Lyon et enfin dans la *villa* ou bourg qui était la patrie de ces jeunes gens. (Ceci dut se passer entre 535 et 540.) Radignèse et Salsufur offrirent à saint Trivier ce qu'ils lui avaient promis; il refusa et se contenta d'une cellule et d'un petit jardin. Ils lui confièrent la garde de leurs troupeaux. Saint Trivier visitait souvent les églises voisines et particulièrement celle de *Pristiniacum* ou *Prissiniæ*. Il mourut au commencement de l'année 550 et fut enterré dans l'oratoire qui dépendait de son habitation.

(Extrait de l'Histoire hagiologique de Belley, par M. Depery, tome Ier, page 43.)

Une légende de ce saint est imprimée dans le recueil des Bollandistes (16 janvier); le P. Bullioud, jésuite, a inséré une autre vie de ce saint dans ses Mémoires historiques, Lyon, 1647.

CHAPITRE VII.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE 408 A 534.

Le département était, en 412, habité par un peuple parlant la langue des Romains, et ayant adopté ses usages, ses mœurs et sa religion. J'aurais dû dire ses religions, car on voit par le nom de quelques communes que le culte des divinités égyptiennes s'était introduit dans le département.

Ses habitans avaient, pendant une longue suite d'années, dû profiter des prodiges de la civilisation romaine; ils furent, sous ce rapport, favorisés par la proximité de la ville de Lyon, ville très opulente, mais alors plus occupée de littérature et de beaux arts que de commerce. Les effets

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de la décadence de l'empire romain se faisaient sentir dans le département par le poids énorme des impositions et par quelques incursions de Barbares, lorsque l'arrivée des Bourguignons vint, en 412, opérer un changement total dans le pays. Cependant sa ruine était déjà commencée depuis un demi-siècle.

En 412, la population toute romaine du département devait être composée d'un certain nombre d'hommes libres, de toutes les classes et de toutes les professions, et d'un très-grand nombre d'esclaves auxquels la profession des armes était interdite. Les Romains ne connaissaient que d'une manière vague la géographie du nord de l'Europe; ils ne connaissaient point le nombre des habitans des contrées septentrionales, dont les peuplades composées presqu'entièrement de guerriers libres avaient une puissance supérieure à celle de la population romaine, plus nombreuse, mais énervée par le luxe et par l'oppression. Les Romains ne connaissaient point le service régulier des postes; aussi dans ces momens de décadence, leurs belles routes ne furent utiles qu'à leurs ennemis. Il est probable que les invasions qui désolèrent le département pendant près de deux siècles ne furent pas prévues, et que, plus d'une fois les habitans furent surpris pas l'ennemi au milieu de leurs fêtes.

Nous savons quelles étaient les suites de la guerre chez les anciens; elles sont encore les mêmes chez les orientaux. La résistance des nations attaquées était désespérée, parce que les vaincus n'avaient d'autre perspective que la mort ou l'esclavage. A chaque invasion des barbares une partie de la population était détruite, une autre faisait partie du butin et était vendue au loin comme esclave. Le département de l'Ain souffrit moins de ces désastres que d'autres parties de l'empire romain, parce que les Bourguignons, qui s'en emparèrent, avaient l'intention de s'y établir. Mais ils ne daignèrent pas adopter les mœurs et la langue des vaincus,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et l'existence de la loi Gombette prouve qu'ils imposèrent leurs coutumes aux vaincus. Heureusement, les Bourguignons n'avaient pas un système religieux bien régulier; ils embrassèrent facilement la religion chrétienne, ce qui les rendit plus humains envers leurs sujets que d'autres barbares. Il est probable qu'une partie de la population était encore païenne lorsque les Bourguignons vinrent s'emparer du département. Nous ignorons les détails de la transition du polythéisme au christianisme dans notre pays. Quelques articles des lois Gombettes transcrits plus haut prouvent que ce changement de religion était presque complet avant la fin de la domination bourguignone.

Il ne faut pas conclure de ce changement de mœurs, de religion et de législation, effectué dans un laps de cent vingt années, durée de la domination bourguignone, que toute trace de la domination romaine eût disparu. La langue avait encore subi peu de changemens, l'influence du christianisme tendait à la maintenir. Dans les montagnes, dans les cantons reculés qui furent oubliés par les barbares, beaucoup d'édifices durent rester intacts, ainsi que les meubles, les effets, les objets d'arts, choses d'autant plus précieuses que les manufactures devaient être presque toutes détruites. Les guerres durent faire disparaître beaucoup de familles libres, et presque toutes les familles riches, premières victimes de toute révolution. Mais les esclaves attachés à la culture des terres durent tirer leur salut du besoin que l'on avait d'eux, pour continuer l'exploitation des propriétés rurales. Cela est prouvé par les noms évidemment romains et gaulois de plusieurs familles de cultivateurs existant encore aujourd'hui dans la Bresse.

Un des effets les plus fâcheux de cette révolution dut être la privation des communications avec les contrées voisines. Avant l'an 400, toutes les parties de l'empire romain commerçaient librement entre elles. Peu d'années

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

après, elles étaient morcelées en nations ennemies ; ce changement dut paraître bien pénible à la portion tranquille de la population, qui ne demande qu'à vivre de son commerce et de son travail.

CHAPITRE VIII.

DOMINATION DES ROIS FRANCS DE LA PREMIÈRE RACE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Après l'expulsion du dernier roi bourguignon, les enfans de Clovis se partagèrent son royaume. Le département de l'Ain fit partie des provinces échues à Childebert, qui mourut en 558. Son frère Clotaire lui succéda; il mourut en 561 ou 562. Ses états furent partagés entre ses quatre fils; Gontran, l'un d'eux, eut le département de l'Ain dans le nombre des provinces qui lui échurent en partage. Ce prince choisit la ville de Châlon-sur-Saône pour capitale de son royaume. Il fit bâtir le monastère de Saint-Marcel pour des religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Il y a, en Dombes, dans le canton de Trévoux, une petite commune du même nom. Des historiens, en faisant mention de cette fondation, ont inséré les mots de *saltus Brixius* (forêt de Bresse) dans la désignation du pays où cette abbaye fut fondée, et on a cru, d'après eux, que cette abbaye avait été fondée en Dombes. Mais Saint-Julien de Balleure a transcrit la charte de cette fondation, page 382 de son ouvrage. Les mots *saltus Brixius* ne s'y trouvent pas. Dans cette charte, le roi ordonne la construction du monastère, répartit entre les villages voisins l'ouvrage de la construction des diverses portions de ce monastère, et il défend, sous peine de mort, de troubler les habitans de

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ces villages pendant qu'ils seraient occupés à cet ouvrage. Saint-Julien remarque, à cette occasion, que les anciens rois qui fondaient des monastères n'y employaient guères que leur autorité, pour enjoindre à leurs sujets de les construire à leurs frais. Les noms des villages auxquels on ordonna de bâtir ce monastère, indiquent qu'il s'agit, dans cette charte, de Saint-Marcel dans le Châlonnais.

Dom Plancher place la date de cette fondation en 579.

Il y eut une grande mortalité en 571.

Gontran adopta, en 577, Childebert, un de ses neveux, qui lui succéda en 593. Gontran fut un bon prince; ses mœurs furent pures. Il est probable que ses sujets furent heureux.

Childebert mourut en 596. Ses enfans se partagèrent ses états. Théodoric ou Thierry, fils cadet de Childebert, eut le département de l'Ain dans le nombre des provinces qui lui échurent en partage. Ce prince résidait à Châlon-sur-Saône.

On dit, dans la légende de Saint-Trivier, qu'en 608, Secundinus, évêque de Lyon, consacra une chapelle sur le tombeau de ce saint et que dès lors le bourg où il était mort prit son nom. Cette date est inexacte; Secundinus mourut en 603. Théodoric mourut en 613. La reine Brunehaut voulut lui donner pour successeur Sigebert, âgé de 12 ans, petit-fils de ce roi. Clotaire II, roi des Francs, forma le projet de s'emparer des provinces qui devaient appartenir aux enfans de Théodoric. Après quelques négociations entre les partis, il y eut un simulacre de guerre. L'armée de Clotaire II rencontra celle de Sigebert près de Châlons-sur-Marne; les chefs de celle-ci étaient gagnés par Clotaire II; ils firent reculer leur armée jusques sur les bords de la Saône. Sigebert trahi et livré par les siens périt. La reine Brunehaut s'était arrêtée en fuyant dans le village d'Orbe près de Genève. Elle y fut trahie et livrée à Clotaire II qui la fit périr en 613. Quoique le dépar-

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

tement n'ait point été nommé par les historiens qui ont décrit ces guerres civiles, il dut servir de passage à une partie de ces armées et en souffrir. Clotaire II devint alors le souverain du département. On dit qu'il gouverna avec équité. Il mourut en 628. Dagobert Ier lui succéda ; en 633, il donna le duché de Bourgogne à Clovis II, son second fils. Le département de l'Ain fit partie de ce duché. Dagobert Ier mourut en 638 ; le royaume des Francs fut partagé et Clovis II eut le département de l'Ain dans sa part. Flaocat fut maire du palais sous ce roi. Clovis II mourut en 655 ou 656.

Clotaire III, son fils aîné, eut le département de l'Ain dans le partage des états de son père. Il mourut en 668 ou 669. Ebroïn, maire du palais, voulut mettre sur le trône Thierry le plus jeune des frères de Clotaire III ; mais la haine que les grands avaient pour ce maire fit échouer leurs projets. Ils mirent, en place de Thierry III, qu'ils avaient déposé, Childéric II, roi d'Austrasie, qui fut tué en 673. Ebroïn remit Thierry III sur le trône. Pépin d'Héristal, maire du palais d'Austrasie, lui fit la guerre et le confina dans son palais où il mourut en 691. Il est inutile, pour l'intelligence de l'histoire de ce département, que je nomme les derniers rois mérovingiens. Le département obéit, depuis l'année 691, aux maires du palais, savoir : Pépin, mort en 714. Charles Martel, mort en 741, et Pépin-le-Bref, qui fut nommé roi en 752.

L'historien Vignier, qui avait copié les anciennes chroniques de la Bourgogne, dit : *In Villarium quondam principem rebellem (quem burgundum suspicor), Childebertum regem, hoc anno 709, arma movisse chronicon benignianum testatur.* Guichenon, qui a transcrit cette phrase de Vignier, page 397, ajoute ce qui suit : ce qui pourrait faire croire que ce seigneur fut de la maison de Villars en Bresse, parce que, bien souvent, dans les anciennes chroniques, on a compris la Bresse dans la

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Bourgogne et confondu les Bressans avec les Bourguignons, à cause du voisinage.

En 722, Ansemond, treizième évêque de Belley, consacra le grand autel de l'église cathédrale de cette ville et huit chapelles. On ignore en quel temps cette église fut construite et si la consécration de ces autels fut la suite d'une réparation causée, soit par la vétusté de cette église, ou après une destruction, suite de force majeure.

Le département de l'Ain a été gouverné par les rois francs de la première race et par les maires de leur palais pendant 218 ans, depuis l'an 534 jusqu'en 752, époque du sacre de Pépin-le-Bref en qualité de roi des Français.

CHAPITRE IX.

NOTICES SUR LES SAINTS QUI ONT HONORÉ LE DÉPARTEMENT SOUS LA PREMIÈRE RACE DES ROIS FRANCS.

ARTICLE PREMIER.

Notice sur saint Didier.

Saint Didier naquit à Autun, en Bourgogne, sous le règne de Childebert Ier, roi de France. Il fut élevé par saint Namat, évêque de Vienne, dont le successeur le fit entrer dans le clergé de son église. En 596, le clergé et le peuple de Vienne le choisirent pour évêque de cette ville. Saint Didier ne put souffrir les désordres qui se commettaient sous le nom ou sous l'autorité de la reine Brunehaut, qui régnait sous le nom de son petit-fils Thierry, roi de Bourgogne; il la reprit hardiment de ces désordres. Cette reine fit tenir, en 613, un concile à Châlon-sur-Saône

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

pour y déposer saint Didier ; il fut déposé, et la reine obtint de son petit-fils un ordre pour le bannir dans une île appelée *Levise*. Chorier croit que c'était l'île Barbe. Il y demeura depuis 603 jusqu'en 607. Brunehaut le rappela de son exil et le fit rétablir sur son siège. Le roi Thierry voulut le consulter sur différentes questions de morale et de religion. Saint Didier quitta son siége épiscopal et vint à la cour de ce roi. Les réponses que saint Didier fit à ses questions déplurent à la reine Brunehaut, qui renvoya cet évêque dans son diocèse. Un certain Arédius conseilla à cette reine de le faire assassiner en chemin ; elle ne s'y opposa pas, et Arédius se chargea d'exécuter le crime qu'il avait conseillé ; aidé de trois comtes appelés Belton, Gozifroi et Éphane, il chercha querelle aux gens de la suite de saint Didier dans un village de la Dombes, appelé alors *Pristiniacum*. Ils tuèrent le saint évêque à coups de cailloux. On érigea une chapelle ou église sur le lieu ou le crime fut commis. Le village changea de nom et fut appelé depuis Saint-Didier-de-Chalaronne.

Les historiens Frédegaire et Aymoin ont dit que saint Arige (Aridius), évêque de Lyon, fut au nombre des prélats que Brunehaut trompa pour en obtenir la condamnation de saint Didier, et qu'il présida le concile où ce saint fut déposé. M. Depery, dans son Histoire hagiologique du diocèse de Belley, appelle les trois assasins Belfaud, Galifred et Belton, il dit qu'ils atteignirent saint Didier à Cormoranche où ils commencèrent à le maltraiter et qu'ils l'achevèrent à *Pristiniacum*. Il y a 3,500 toises d'un de ces villages à l'autre.

La vie de saint Didier a été écrite par saint Adon, évêque de Vienne. L'auteur de l'Histoire de Dombes place ce meurtre en 616, le P. Juénin en 603, M. Depery le 23 mai 608. Cette dernière date paraît la plus exacte des trois.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ARTICLE II.

Saint Villebaud ou saint Vulbas.

Villebaud servit dans l'armée du roi Dagobert lorsqu'il alla faire la guerre aux Gascons. Il fut, après cette guerre, gouverneur de la Bourgogne transjurane dont le département faisait partie. Villebaud témoigna de la répugnance à reconnaître Flaocat lorsque celui-ci fut nommé maire du palais de Bourgogne. Flaocat voulut assassiner Villebaud, lors de l'assemblée des seigneurs dans la ville de Châlon-sur-Saône, pendant le mois de mai de l'année 642. Enfin, trompé par un domestique du roi Clovis, Villebaud se rendit, mal accompagné, à la cour de ce roi; Flaocat l'attaqua près d'Autun avec des forces supérieures à son escorte, et il le tua. Deux évêques, amis de Villebaud, reprochèrent sa mort à Flaocat. L'un d'eux lui prédit une mort prochaine, et Flaocat mourut sept jours après. Dès lors, Villebaud fut regardé comme un martyr, mort pour la justice; il fut mis au nombre des saints. Son nom est inscrit dans le catalogue des Bollandistes, et la paroisse de Saint-Vulbas, située sur le bord du Rhône, dans le Bas-Bugey, célèbre sa fête le 10 mai. Villebaud fut tué en 642.

Les continuateurs anonymes de Frédegaire ont accusé Villebaud de quelques violences; mais leurs assertions sont contredites par les témoignages de saint Éloi et saint Ouen, contemporains de Villebaud. Villebaud avait le titre de patrice et est le premier gouverneur connu du département de l'Ain.

Pour compléter l'histoire de saint Vulbas, j'ai transcrit de la Chronique de Savoie, imprimée à Genève en 1602, par de Tournes, une autre version de la vie de ce saint : elle est écrite en ancien français; j'ai changé quelques mots pour la rendre plus intelligible.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

« Et parce qu'il fallait pourvoir au gouvernement du royaume de Bourgogne, Clotaire, roi des Gaules, nomma pour premier et principal gouverneur de la province des Allobroges (le Dauphiné et la Savoie), un sage et vertueux prince du pays nommé Albon. Ce gouverneur voulut réformer plusieurs abus; il fut mis à mort par suite d'une conspiration de quelques grands seigneurs du pays qui ne pouvaient et ne voulaient supporter au-dessus d'eux une autre puissance que celle du roi. Après la mort du prince Albon, les nobles et les habitans du pays, voulant se soustraire à l'obéissance qu'ils devaient aux rois de France, élurent un grand prince nommé Villebard, pour être leur magistrat et leur gouverneur. Le roi Clotaire n'approuva pas cette élection, et il nomma un autre gouverneur appelé Floquet, lequel se mit en marche avec une forte armée, pour prendre possession de son gouvernement. Il rencontra près de la ville d'Autun le prince Villebard, qui était à la tête d'une grosse armée composée des hommes de son parti. Ces deux seigneurs s'assignèrent une journée pour se livrer bataille; ils combattirent avec une telle furie que toute l'armée de Villebard fut défaite; il périt dans ce combat. Floquet demeura duc et gouverneur des pays des Allobroges que pour lors on nommait Bourguignons transjurans. Après la mort de Floquet, qui ne survécut guère à son ennemi Villebard, le roi Clotaire donna le gouvernement de toute la Bourgogne, tant de celle qu'on appelait cisjurane que transjurane, à un prince nommé Vernaire, auquel succéda son fils nommé Godin, qui fut gouverneur pendant treize ans. Il irrita les nobles et le peuple par des actes indignes d'un prince, et leur haine devint si violente qu'ils le tuèrent. »

La mémoire de Villebard s'est conservée dans le département par les noms de La Burbanche (en latin *Vulbaenchie*) et Saint-Vulbas, deux communes du département. Le peuple l'a honoré comme saint, par suite de l'affection

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

qu'il avait pour ce seigneur. L'improbation donnée par les évêques à la mort de Villeband, les soulèvemens des peuples contre Flaocat ou Floquet, et contre Godin, peuvent faire conjecturer que la domination des rois francs était très-dure pour la Bourgogne transjurane, dont le département faisait partie.

ARTICLE III.

Extrait de la légende de saint Amand.

Saint Amand était un évêque régionnaire, c'est-à-dire destiné à annoncer l'évangile aux nations païennes ou peu instruites dans la religion chrétienne. Il y avait consacré une grande partie de sa vie; lassé du peu de succès de quelques missions qu'il avait entreprises pour convertir des païens, il voulut passer la fin de sa vie dans une retraite, et il vint, dans le département, fonder, en 660, l'abbaye de Nantua.

Guichenon a publié la légende de ce saint, page 210 des Preuves de l'Histoire du Bugey; j'en ai traduit des fragmens qui me paraissent utiles pour l'histoire du département.

« Saint Amand parcourut les frontières des royaumes des Francs pour trouver un lieu écarté, dans lequel il lui fut facile de consacrer à Dieu le reste de ses jours. Enfin, il arriva dans une bourgade *(civitatulam)* appelée *Orindinse*, située sur les frontières de la province lyonnaise. Cette bourgade était entourée de tours élevées qui, postérieurement, furent entièrement rasées par les Sarrazins, les Vandales et les Goths. »

Cette bourgade était entourée de tours élevées. Était-ce comme place frontière, ou par suite d'un usage général que ce petit village était fortifié. Cette légende a donc été faite au moins quatre-vingts ans après la mort de saint Amand, puisqu'on y parle de la destruction de ces tours par les Sarrazins. Il peut paraître extraordinaire de voir

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

les noms des Vandales et des Goths réunis ici à celui des mahométans. Il faut se rappeler que les Vandales avaient conquis l'Afrique au Ve siècle, que les Goths avaient conquis l'Espagne, que les Sarrazins venaient de ces deux pays; alors ceux auxquels ils faisaient la guerre avaient pu leur donner ce triple nom.

« Au nord de cette bourgade, il y avait une montagne appelée *Helnon;* elle donnait son nom à tout le pays environnant. Il y avait, à son sommet, un château remarquable, construit avec soin en pierres de taille; il défendait la ville et ses environs qui étaient une jolie plaine ornée de prairies et de bois, arrosée par deux ruisseaux appelés *Onix* et *Lengis*. La chasse et la pêche étaient abondantes dans cette plaine. Le mont *Dunicus* l'entourait au nord et semblait lui servir de défense. »

La montagne *Helnon* était donc inférieure au mont *Dunicus* et moins étendue que lui.

« Au-delà était une colline renfoncée, précédée d'une vallée dans laquelle serpentait un ruisseau appelé *Merle*, dont les eaux limpides, divisées en deux branches, se jetaient dans un lac situé à peu de distance, dans lequel les habitans pêchaient une grande quantité de poissons. Ce lac était dominé par les sommets de trois montagnes, savoir : *Dunic, Ibic, Heenc;* outre cela, il sortait des rochers une fontaine très-saine et très-limpide, dont le bourg a retenu le nom. Saint Amand, regardant comme une faveur de Dieu d'avoir découvert un lieu si commode pour s'y établir, se hâta de retourner au pays des Francs et.... »

Il est évident que le mot *Nantuacum*, Nantua, a été dérivé du mot *Nant*, nom de cette fontaine.

Ce territoire était donc hors du pays appelé alors France.

« ..... Et alla vers le roi Childéric lui demander cet endroit, qui était très-convenable pour y établir un couvent de moines; car ce lieu était tellement écarté et solitaire qu'il n'était visité par aucun étranger, excepté par les chasseurs

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

auxquels il plaisait beaucoup. Ce canton n'était habité que par un petit nombre de laboureurs qui avaient construit en bois une église en l'honneur de l'apôtre saint André. Le roi accueillit très-gracieusement la demande de saint Amand, et le roi Childéric, fils de Clovis et frère de Théodoric (ou Thierry), lui donna le canton appelé Nantua, qui s'appelait aussi *Helnon* comme tout le pays environnant. »

Puisqu'il y avait en cet endroit quelques habitans et une église bâtie en bois, il y avait donc déjà à Nantua un petit village, ce qui contredit l'assertion avancée une ligne plus haut, lorsqu'on dit de ce canton que ce n'était qu'une solitude, connue seulement des chasseurs. Childéric II avait dix-huit ans en 668; ce fut donc ou Batilde, sa mère, ou le maire du palais d'Austrasie qui fit cette concession au nom du roi, qui avait alors dix ans. Théodoric ou Thierry n'est point ici appelé roi; il ne l'était pas encore.

Le roi était donc propriétaire de toute la partie inculte de ce territoire; cela confirme ce que divers auteurs ont avancé: savoir, que les souverains ou chefs étaient propriétaires d'une grande partie du territoire et surtout des portions incultes du pays, et que les communes n'en ont joui que par suite de leurs concessions successives.

« Saint Amand commença aussitôt à bâtir ce monastère, non pour satisfaire son ambition, mais pour le salut des âmes de son prochain. Or, Mummole, commandant de la susdite ville d'*Orindinse*, vit avec beaucoup de chagrin que ce saint homme avait obtenu ce lieu du roi. Enflammé par les torches de l'envie, il essaya de faire périr l'homme de Dieu, etc. »

Je suis obligé de signaler ici une erreur de Guichenon relativement à ce Mummole. Guichenon a traduit le mot, *antistes*, par le mot évêque. Or, j'ai ouvert le *Dictionnarium latino-gallicum*, de Noël, j'y ai trouvé, page 75: *antistes*, — le premier; qui commande; ce n'est que le

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Codex juris civilis qui donne à ce mot la signification d'évêque. Il est improbable qu'une bourgade, *Civitatula*, fût le siége d'un évêché ; si Mummole avait été un évêque, il aurait été le protecteur de saint Amand ; mais la haine de Mummole, chef d'une bourgade fortifiée, contre un étranger qui arrivait, muni d'une concession du prince, occuper un terrain sur lequel il se commettait probablement plus d'une usurpation, était une chose toute naturelle.

Je me suis adressé à M. le baron de Mornay pour savoir la position du village d'*Orindinse* et de tous les lieux nommés dans la légende de saint Amand. Il m'a envoyé, en réponse, un petit Mémoire dans lequel il a discuté avec une grande sagacité la position de tous ces lieux.

Il en résulte que le village d'*Orindinse* était placé à 1,200 mètres au S.-E. de Montréal, que le château qui était construit sur le mont *Helnon* au N. d'*Orindinse* a été remplacé par le château de Montréal, dont les ruines subsistent encore. Le mont *Helnon* a changé de dénomination ; ses sommités s'appellent : le Mont du Château, Lanteyssa, Bretone, le Mont-Motan et la Colonne.

Le ruisseau appelé, dans la légende, *Onix* est actuellement appelé Oignin ; le ruisseau appelé *Lingis* s'appelle aujourd'hui l'Ange. Le mont *Dunicus* est au N. du lac de Nantua, ses sommités s'appellent à présent : sur Don, sur le Mont, sur Landeron ; ainsi la première a presque conservé le nom romain.

Le ruisseau appelé *Merle* dans la légende est appelé aujourd'hui Merloz ; le mont *Ibicus* est appelé aujourd'hui mont de Chamoise, et le mont *Heenc* est appelé aujourd'hui Mont-d'Ain. Ces deux montagnes sont, la première, au midi, la seconde, au S.-E. de Nantua.

Enfin la fontaine qui, selon le légendaire, a donné son nom au bourg de Nantua, s'appelle la Doy ; le ruisseau Doy, ou *Nant-Doy*, qui est le nom du ruisseau qui sort

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

de cette fontaine, indiquent l'origine du nom actuel de la ville de Nantua.

M. Depery, dans le premier volume de son Histoire hagiologique de Belley, a paraphrasé très-exactement la partie historique de cette légende (voyez pages de 76 à 79). L'auteur de cette légende a cité en témoignage un prêtre nommé Herchengisille; mais ce témoignage n'est relatif qu'à un miracle fait à Beauvais par saint Amand, et le témoin ne disant pas qu'il l'a vu, son témoignage, quoique vrai, ne donne pas la date précise de cette légende.

ARTICLE IV.

Extrait de la légende de saint Rambert.

Le principal renseignement qui ait été conservé sur la vie de ce saint, est sa légende extraite du bréviaire de l'abbaye de Saint-Rambert; elle a pour titre ces mots: *Incipit passio sancti Ragneberti martyris.* Cette légende nous apprend que le duc Radbert, prince issu de la famille royale, et gouverneur des provinces situées entre la Seine et la Loire, eut un fils appelé Ragnebert. Il fut élevé dans la religion chrétienne par Scholastique et Dominique, et apprit d'eux à dissimuler les torts des méchans et à s'abtenir de leur rendre le mal pour le mal. Ébroin, qui avait été maire du palais sous Clotaire III et qui se perpétua dans cette charge en gouvernant au nom de Clovis III, persécuta un grand nombre d'évêques et plusieurs princes de la famille royale. Ragnebert fut accusé de s'être réuni à Bodon et Uniscand, deux grands seigneurs de la cour ou palais, pour faire mourir Ebroin, sans le consentement du roi. Ragnebert ne voulut pas se purger de cette accusation, ni la démentir, et ce ne fut que par suite des sollicitations de saint Ouen, archevêque de Rouen, que sa mort fut différée; on le donna à garder à un homme puissant,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

nommé Theudofrède, qui l'exila sur les confins de la Bourgogne, au lieu d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu, de le faire mourir secrètement. Ebroin, quelque temps après, envoya deux de ses sicaires pour tuer Ragnebert; ils se saisirent de lui, l'emmenèrent dans un désert, sur les confins du territoire lyonnais, près du Jura, et arrivèrent au lieu appelé *Bébronne*, là où saint Domitien avait construit un oratoire en l'honneur de saint Genès, martyr. Ragnebert leur demanda la permission d'aller faire ses dernières prières dans l'église; ils la lui refusèrent, et le tuèrent pendant la nuit du 13 juin 680, sur la pierre où il avait prié. Les assassins dirent aux cultivateurs qui dépendaient de l'oratoire qu'il y avait, non loin de là, le corps d'un homme mort, et ils les engagèrent, moyennant une récompense, à lui donner la sépulture. Le reste de la légende est relatif aux miracles qui s'opérèrent sur le tombeau de saint Rambert, et à l'affluence des pélerins à ce tombeau, ce qui fit changer le nom du monastère et fut la cause de la formation d'un bourg qui a pris le nom de ce saint.

On peut consulter sur la vie de ce saint l'article que M. Depery lui a consacré dans son Histoire hagiologique de Belley, tome Ier, page 89.

Guichenon a inséré cette légende dans les Preuves de son Histoire du Bugey, page 232. Il dit qu'André Duchesne l'a racontée différemment dans le tome Ier de son recueil intitulé : *Historiæ Francorum scriptores (sub rege Dagoberto)*.

En lisant cette légende, on ne peut s'empêcher d'y voir que Ragnebert conspira (probablement par de justes motifs) avec deux autres seigneurs, contre le premier ministre du roi, qu'il fut condamné à mort, et que l'exécution de la sentence ne fut ordonnée qu'après cinq années d'exil; que les exécuteurs de cette sentence ne croyaient point être des assassins, dans le sens que nous attachons à ce

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

mot, puisqu'ils ne se cachèrent point de ce meurtre et qu'ils firent ensevelir l'homme qu'ils avaient tué : ces deux hommes étaient des bourreaux.

Les condamnés pour délits politiques, soit chez les Romains d'autrefois, soit chez les Orientaux de nos jours, étaient et sont exécutés aujourd'hui par des hommes ayant mission de saisir les condamnés et d'exécuter la sentence rendue par le souverain.

Guichenon dit que l'abbaye de Saint-Rambert était appelée dans les anciens titres, *monasterium Sancti Ragniberti Jurensis*, parce que cette abbaye était dans les montagnes du Jura. Nous avons, à tort, restreint l'acception de cette dénomination. On regardait avec raison, autrefois, les montagnes du département de l'Ain comme une continuation du mont Jura.

CHAPITRE IX.

DÉVASTATION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN PAR LES SARRASINS.

J'ai extrait de l'Art de vérifier les dates, de l'Histoire de Provence par Nostradamus, et des historiens Paradin et Dufay, les faits contenus dans ce chapitre. Je ne citerai point chacun d'eux pour chaque fait, voulant éviter des répétitions.

Vers l'an 729, Othman, gouverneur d'Espagne pour le calife Hescham, envoya en France une armée de Sarrasins qui prirent d'assaut la ville d'Arles, et ravagèrent les contrées voisines. Peu après (en 733, selon Mézeray) les Bourguignons voulurent résister aux prétentions et aux armes de Charles-Martel. Leur résistance fut inutile : il défit Gérard de Rossillon, comte de Bourgogne, et prit la ville de Lyon qui fut dévastée, ainsi que le Dauphiné et la

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Provence ; les Bourguignons furent exclus de toutes les magistratures et furent traités par Charles-Martel comme une nation ennemie ; il partagea leur pays entre ses chefs les plus dévoués.

En 736, Okbah, émir nommé par le calife Hescham, envoya d'autres armées qui s'emparèrent d'Avignon par la trahison du comte de Marseille. Les chefs des Bourguignons se flattèrent de recouvrer leur indépendance en favorisant l'invasion des Sarrasins. Ceux-ci traversèrent le Dauphiné ; les villes de Lyon, de Mâcon et d'Auxerre, et toute la Bourgogne, furent saccagées par Altin, chef d'une partie de ces Sarrasins. La ville de Sens leur résista, et ils ne purent la dépasser. Les Sarrasins brûlèrent à Lyon les églises d'Ainay, de Saint-Jean et l'abbaye de l'Ile-Barbe ; ils brûlèrent à Mâcon l'église de Saint-Vincent.

Charles-Martel était alors occupé à la conquête de la Frise : il revint en 737, fit reculer Altin, le poursuivit pendant sa retraite, châtia les Bourguignons rebelles, reprit la ville de Lyon et presque toutes les contrées que les Sarrasins avaient occupées. Il fit beaucoup de mal à ces malheureuses provinces. Il y a dans ces historiens des différences dans les dates de ces guerres.

Il est probable que les Sarrasins ont à cette époque ravagé le département de l'Ain. On a attribué à cette invasion l'origine des habitans de Boz, d'Uchisy et de quelques communes voisines, sur les deux rives de la Saône ; quelques différences dans les usages des habitans de ce canton d'avec ceux des pays environnans, ont fait faire cette conjecture.

Une colline près de Montmerle, est appelée *côte des Sarrasins*. Il y avait dans la paroisse de Crottet, près de Pont-de-Veyle, une espèce de chaussée qui était appelée *Etourne des Sarrasins ;* elle servait dans le siècle dernier à garantir le pays des inondations de la Saône. Il y a, à l'O. d'Ambronay, à deux kilomètres de ce bourg, quelques

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

restes d'une enceinte fortifiée ; la tradition lui a donné le nom de *Fort-Sarrasin*, et c'est sous ce nom que cette enceinte est désignée dans la grande carte de la Bresse et du Bugey par Séguin.

Il y a près de Longchamp, à trois kilomètres au N. du bourg de Lent, des restes d'ouvrages militaires qui ont retenu le nom de *Sarrasinet*. Non loin de ces ouvrages, est un domaine appelé *Monmouz;* il est situé sur une hauteur. Ce dernier mot est une altération des mots latins : *Mons mortuorum.*

J'ai déjà fait remarquer dans la légende de saint Amand, que son auteur faisait mention des ravages des Sarrasins dans la plaine actuellement appelée *plaine de Montréal*, dans le Haut-Bugey.

Il est dit, dans la légende du fondateur de l'abbaye d'Ambronav : *Ubi renovata quædam ecclesia in honore Dei genitricis, olim constructa, sed à* paganis *post modum eversa in ipso loco abbatiam construxit.* Les Sarrasins étaient désignés souvent sous le nom de *païens.*

Tous ces indices réunis prouvent que le département eut sa part dans les désastres occasionés par les premières incursions des Sarrasins.

CHAPITRE X.

RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION DES HABITANS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, DEPUIS LES ANNÉES 534 JUSQU'EN 752.

Il est probable qu'au VIIIe siècle de notre ère, la civilisation apportée par les Romains aux habitans du département avait disparu, et que la langue romaine était déjà très-altérée par le jargon des Bourguignons et des

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Francs, et que cette langue n'avait conservé quelque pureté que dans les monastères. Les souvenirs du paganisme ne devaient pas être tous anéantis, et dans un temps où l'instruction était si rare, les habitans des campagnes devaient encore conserver quelques pratiques superstitieuses du polythéisme.

La tranquillité du département dut être souvent troublée par suite de la faiblesse de l'autorité ou de sa tyrannie, depuis l'année 628, dès le commencement de la prépondérance des maires du palais qui, peu à peu, supplantèrent les rois. Si, à cette cause de désordre, on ajoute les maux produits par les invasions des Sarrasins et par leurs adversaires; si on y ajoute les effets de la lutte du christianisme contre le mahométisme, des mœurs européennes contre les mœurs orientales si favorables à l'immoralité, pendant les invasions de ces étrangers auxquels on n'avait pas alors le droit de donner le nom de Barbares; on aura une idée confuse des misères que dut éprouver le département pendant les derniers temps des rois mérovingiens, et sous le gouvernement de Charles-Martel et de Pepin-le-Bref. Ces malheurs durent être plus grands et plus irrémédiables que ceux qui étaient résultés des invasions des Bourguignons et des Huns.

Je ne peux rien dire sur les mœurs, usages, lois civiles et criminelles, agriculture, commerce et arts des habitans du département à cette époque. Les livres n'ont fourni aucun renseignement sur ces divers points, et il n'est resté de cette époque que quelques inscriptions qui feront le sujet du chapitre suivant.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE XI.

QUELQUES INSCRIPTIONS EN LANGUE LATINE FAITES PENDANT LES DOMINATIONS BOURGUIGNONE ET MÉROVINGIENNE.

N° Ier.

De Veyle avait copié cette inscription au château de Saint-André-de-Briord ; elle a été séparée du tombeau dans lequel elle avait été placée, on la voit dans la salle de physique du collége à Belley. Je la donne telle que de Veyle l'a lue.

HIC REQVIESCIT
VIR VENERABELIS MANNE
LEVBVSO QVI VIXIT ANNIS LX
MENSIS VI DIES XIII IN VMANE
TATE ET BONETATE MORI
BVS ET CONVERSATIONE
CLARVS OBIIT IN PACE DIE
III IDVS FEBRVARIAS BOETIO
VERO CLARISSIMV CONSVLE
RELIQVIT LIVERTVS ID EST
SCVLPILIONE
GERONTIVM
BALDAREDVM
LEVVERA
ORO VEIDA ILDELONE

Guichenon a inséré cette inscription, page 11 de son ouvrage ; il a lu différemment que de Veyle, et a écrit :

Venerabilis ; H. Ann. bev. bvso ; ann ; mens ;
tate et bonitate ; clarissimo ; libertis ; Sinpilion ;
L. c. v. vera ; Oro. vc. i. d. a. ll. d. c. l. o. n. c.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

M. de Moyria a aussi copié cette inscription ; voici les différences avec de Veyle :

Requiecit venerabilis Mannebevbvs; ann;
menses; XIIII hvmanitate; bonitate; Velda;

M. de Moyria traduit ainsi cette inscription :

« Ici repose le respectable Mannebeubus qui a vécu soixante ans six mois et quatorze jours. Son humanité, sa bonté, la pureté de ses mœurs et l'agrément de sa conversation en firent un homme distingué. Il mourut en paix le troisième jour des ides de février, sous le consulat de Boëtius, homme très-illustre.

» Il avait affranchi Scupilio, Gerontius, Baldaredus, Leuvera. »

M. de Moyria soupçonne que la dernière ligne cache une formule mystérieuse faisant connaître que Mannebeubus avait pratiqué la religion chrétienne.

Cette inscription est encadrée par un double trait dans lequel on a sculpté une guirlande de feuillages et des colombes, symboles du christianisme.

Boëce fut consul en 486 et en 508, ce qui fixe la date de cette inscription.

Les pierres sur lesquelles étaient gravées les quatre inscriptions suivantes étaient conservées dans les archives du château de Briord. De Veyle les avait copiées avec soin, et avait reproduit dans sa copie toutes les fautes et les abréviations de ces inscriptions.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° II.

+ IN HOC TVMVLO RIQVIISCVNT BENE MEMORIE
RICVLFVS ET IVGALIS SVA GVNTELLO QVI FVERVNT
INSIGNIS MERITIS IN AMVRE SEMPIR AMICI OMNE
VOS ABSTVTI
PASSIINS DVLCISSIMI APTI. LIVIRI ONESTI IVANS AC
PECTVRE
MENE PIEVILETAS EVRVM AVDANDA NEMIS MIRANDA
VOLON
TAS TRANSIERVNT AD VERAM REMEANS E CORPVRE
VITA
QVEM FILIE VORVM CVM LACRIMIS TVMVLA VERVNT
DVLV
RE QVI VIXERVNT IN PACE AN. LXV AE etc.
OBIERVNT IN DIE SCI MARTINI IN .....

La copie de De Veyle est ce qu'on appelle une copie figurée ; il y a conservé les fautes du graveur et les fautes du langage : je n'ai pu reproduire que les dernières. Le latin de cette inscription est-il un latin corrompu, quoique déjà devenu une langue morte, ou bien est-il un exemple de la langue usuelle d'alors? Je ne peux décider cette question.

Saint Martin est mort en l'an 400 ; cette inscription est postérieure à sa canonisation.

Les noms propres Riculfe et Guntello ne sont plus des noms romains. La forme des lettres commence à s'altérer, et les abréviations, en usage au moyen-âge, commencent à s'introduire dans cette inscription. La forme des lettres Q, G, X, est une preuve de l'altération des lettres, les lettres doubles ME, AM, AB, TV, VA, TA, NE, AN, MF, AV, AE, sont des essais d'abréviations.

L'orthographe de plusieurs mots est altérée ; le graveur a écrit *riqviiscvnt*, au lieu de *reqvicscvnt; amvre*, au

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

lieu de *amore; sempir — semper; liviri — liberi; corpvre — corpore; dvlvre — dolore; pectvre — pectore,* etc.

N° III.

L'inscription suivante paraît du même temps :

. . . . . C TVMOLO
REQVIISCIT BENE MORI . . .
DANANTA ABSTVTA
PASSIINS DVLCISSEMA
APTA QVI VIXIT
IN PACE AN . . . XXV
OBIIT XV KL
IVNIAS . . . . . III.

Cette inscription est du même temps et du même style que la précédente.

N° IV.

La troisième est plus importante :

'* HIC REQVIISCIT BONE ME
MOREAE IN XPINO CARVSVS
PRBS QVI FVIT AD DEI OFFICIO
PARATVS VMANETAS IN EO . SA
TES LAVDANDA AMICVS OMNE
BVS QVI VIXIT IN PACE
ANNVS LXV TRANSIET
XV KL NOVEMBRIS AN XXXXVI
RIS CLOTARIO III

Cette inscription est l'épitaphe d'un prêtre nommé Carusus. Le mot *xpino* signifie *christiano; prbs, presbiter.* Le roi Clotaire mourut en 561 ; ainsi cette inscription a été faite en 557.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° V.

+ IN GENIE VIRTVTE CLVINS ET NVVELIS ORTVM OC
CORT
HOC TVMVLO XPINO FELIX PRBS VIR MAGNVS
CLEMINX AC MENTE BENEGNVS ABSTVTVS ARGVS
DVLCISSIVNVS ARTVS ORDENE QVE RICTV VITA
COMETANTE BEATA GESISTI SACRVM PRBR OEFICIO
LVDALIS T SAPIENSIE LEGIS CONSILE MAGNAS DVM
FENE RARES OPIS OMNIVM POTINS PASSINS
COMPASCERE
LITIS ET VERVIS ANENVS PACE FEKARE FERVS NON ET
NVVILIVR CRISCIT EX MVRE RRENTVM SPERNE DISPE
CTVS SVBLECETAVET ONOR HINC EGETVR LONGA
MERVIT
SENE CRIMINE VITA AT TVM PROPRIA SEPE LEVAVIT
OPEM VIXIT IN PACE AN. LV OBI V KL SEPTEBRIS
IND III HOC ERGO AMATVS STVDVIT CONSCRIVERE
CARMIN C ANTESTETIS EST VESERONCIA TVOS.

Cette épitaphe du prêtre Félix est d'un latin plus corrompu que les précédentes.

Il est probable que le lieu appelé *Vescroncia* dans cette inscription, est le bourg de ce nom, dans le Dauphiné, à une lieue et quart N.-E. de Saint-Chef. Il y a dans le département de l'Ain un petit ruisseau qui porte ce nom ; il est au N. de Seyssel. Le village de Dorche est situé sur ce ruisseau. Les habitans de Dorche croyaient, dans le siècle dernier, par suite d'une ancienne tradition, que leur village avait été une ville autrefois. Le mot Dorche est nouveau ; quel nom ancien aura-t-il remplacé ? Peut-être celui que le ruisseau a conservé.

Je retrouve dans cette inscription le mot *antistes* employé dans le même sens que dans la légende de saint Amand :

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Amatus était le chef de *Veseronce*, comme *Mummole* était le chef d'*Orindinse*.

N° VI.

+ HIC TVA VENERABELIS REQVICVNT MEMBRA
SEPVLCRO QVI FVIT INSIGNIS MERITIS VESERONCIA
PRIOR PRBR OFFICIO A. TAREBVS SACRIS PRELICTVS
ADESIT
VERMAGNVS AC MENTE BENIGNVS ABSTVTVS PASSIINS
DVLCISSEMVS APTVS NON TENO VILIOR CRISCIT EX
MVRE
PARENTVM CONSILI MAGNAS DVM FENERARIS OPIS
RAPVIT INVEDA MORS DE CORPORE VITA HOC ERGO
FRATER
PLENVS AMVRE CVM NIMIO TVMVLAVIT DVLVRE
CVISIS
TINTI LACREME ET CESINT S ..... FETVS VIXIT IN
PACE AN XXXXVIII OBIIT XVI ..... ANO .... E RIGNO
DACOBERTI RE VII

La date de cette inscription est placée par de Veyle en 632 ou 633. Je vais transcrire quelques-unes de ses remarques sur ces inscriptions. Il y a, selon les apparences, quelques fautes dans la gravure de ces inscriptions; la langue latine, déjà défigurée par le langage de cette époque, pouvait encore l'être par le ciseau d'un graveur ignorant. Mais tout ce qui choque n'est pas sa faute, tel que le singulier avec des pluriels, un nombre pour un autre, le masculin avec le féminin, et les temps des verbes pris les uns pour les autres; tout cela nous reproduit fidèlement la langue, telle qu'on la parlait. Il en est de même des lettres changées, telles que l'*E* pour l'*I*, le *V* pour le *B* et pour l'*O*. Il y a peut-être un mot omis par le graveur; c'est le mot *remeans*, avant les mots *mors de corpore*.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° VII.

M. de Moyria a inséré dans son recueil les trois inscriptions suivantes ; elles sont encore à Briord, chez M. Benoît Mille :

HIC REGVIESCET
IN PACE BONAE
MEMORIAE A REN
BERGA
QVI VIXIT ANNOS
XXVIIII
OBIET PACE VIII
KALENDAS MAIAS
AVIENO VERO CLA
RISSIMO CONSOLE

M. de Moyria la traduit ainsi :

Ici repose en paix, laissant une honorable mémoire, A. Renatus Berga, qui a vécu vingt-neuf ans. Il mourut en paix le 8 des calendes de mai, sous le consulat d'Avienus, homme très-illustre.

Le nom du consul Avienus ou Abienus, place la date de cette inscription en 501 ou en 517 ; plutôt en 501.

N° VIII.

L'inscription suivante est sur la même pierre que la précédente :

HIC REICQVIT
LEVERTO POERO
NOMINE MANNONE
PRO REDIEMTIONEM
ANIMAE SVAE.

Elle est écrite en caractères très-irréguliers.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

N° IX.

La troisième est sur le seuil d'une porte :

HIC REQVIECIT IN PACE
BON MEMORIAE
IN FOBERTAS QVI VIXIT
ANNOS XXXIII OBIIT IN PA
CE PRIDE IDOS MAIAS
AVIENO
VERO CLRSS CONSOLE.

M. de Moyria la traduit ainsi :

Ici repose en paix, laissant une honorable mémoire, I. N. Robert, qui a vécu trente-trois ans. Il est mort la veille des ides de mai, sous le consulat d'Avienus, personnage très-illustre.

Ces neuf inscriptions, rassemblées dans un seul village, me confirment dans l'opinion que j'ai déjà avancée, au sujet de l'époque des siècles dits de barbarie.

Puisque l'usage d'honorer la mémoire des morts par des inscriptions s'était conservé, puisque le latin était encore la langue usuelle pendant les VIe et VIIe siècles, les conquêtes des Bourguignons et des Francs n'avaient pas produit des effets aussi désastreux que nous le croyons. L'époque du commencement des siècles de barbarie doit être reculée au VIIIe siècle ; elle fut amenée par les invasions des Sarrasins, ensuite par le partage de l'empire de Charlemagne, les ravages des Hongres et des Normands, et complétée par Charles-le-Chauve et ses parens, véritables fondateurs du régime féodal.

J'ai placé dans ce chapitre les derniers renseignemens que j'ai trouvés dans de Veyle. Ses recherches n'ont pas

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

été plus loin que cette époque. Il avait bien compris comment on devait étudier l'histoire de son pays ; il vivait dans un temps où une multitude de choses anciennes existaient encore ; et si la mort n'avait pas interrompu ses travaux, ils nous auraient été très-précieux.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

LIVRE II.

DOMINATION DES ROIS DE LA SECONDE RACE, DITS CARLOVINGIENS, SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT SOUS PEPIN-LE-BREF, CHARLEMAGNE ET LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.

ARTICLE PREMIER.

Règne de Pepin-le-Bref.

Siagrius, troisième abbé de Nantua, assista en 752 au sacre de Pepin-le-Bref. Ce roi accorda, postérieurement, à cet abbé, pour son monastère, l'exemption de toute juridiction séculière; c'est ainsi que s'exprime Guichenon : mais on voit, en lisant avec attention la charte accordée par ce ro (Preuves de l'Histoire du Bugey, page 213), que cette concession est loin d'être aussi étendue.

Il est probable que d'autres chefs religieux et laïques, qui commandaient alors dans le département, assistèrent à ce sacre; leurs noms ne nous sont pas parvenus.

Pepin était, dans le mois de mars 754, à Saint-Jean-de-Maurienne avec une armée, prêt à passer les Alpes pour attaquer Astolphe, roi des Lombards.

Pepin-le-Bref mourut en 768. Ses royaumes furent partagés entre ses deux enfans : Charlemagne, son fils aîné, eut les provinces septentrionales; le département de l'Ain

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

fut compris dans le royaume de Carloman, son frère cadet. Celui-ci mourut en 771 ou 772.

ARTICLE II.

Vie de saint Hippolyte, évêque de Belley, extraite de l'Histoire hagiologique de Belley, par M. Depery, tome Ier, page 103.

Saint Hippolyte naquit vers l'an 686, dans la Bourgogne transjurane. Il résolut d'embrasser l'état religieux, et fut reçu dans le monastère de Condat (aujourd'hui Saint-Claude, département du Jura). Il fut élevé au sacerdoce et nommé ensuite abbé de ce monastère, après la mort de saint Aufrède, son quatorzième abbé. Ansemonde, évêque de Belley, étant mort, le clergé de Belley choisit saint Hippolyte pour le remplacer. Les moines de Condat ne cédèrent leur abbé qu'à condition qu'il continuerait à gouverner leur monastère. La dignité d'abbé n'était pas alors incompatible avec celle d'évêque. Saint Hippolyte fut sacré évêque de Belley vers l'an 755. Il gouverna cet évêché jusqu'en 765, au plus; car il assista cette année-là au synode d'Attigny, et il n'y prit d'autre titre que celui d'abbé de Condat; d'où il faut conclure qu'en 765 il avait abdiqué l'épiscopat. Il mourut le 20 novembre 769, dans le monastère dont il était abbé, et il y fut enterré. Ses reliques furent dispersées en 1793.

L'exactitude de cette notice est confirmée par celle que Guichenon a insérée, d'après les Mémoires manuscrits du P. Chifflet, page 20, IIe partie de son Histoire de Bresse et de Bugey. Cependant, il est dit dans le cartulaire de Saint-Claude que Guichenon a consulté, que saint Hippolyte conserva l'évêché de Belley jusqu'à la fin de sa vie, qu'il vivait encore au commencement du règne de Charlemagne. On lit aussi dans cet article que le roi Pepin avait

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

donné à ce monastère une métairie *(villam)*, et lui avait accordé le droit de battre monnaie.

ARTICLE III.

Règne de Charlemagne sur le département.

En 772 Charlemagne, après la mort de son frère Carloman, s'empara de ses états, au préjudice de ses neveux. Le département passa alors sous sa domination.

En 773, Charlemagne tint à Genève un synode ou assemblée générale des prélats et seigneurs français. Il y réunit aussi son armée, qu'il divisa en deux corps, dont l'un était commandé par Bernard, son oncle.

Charlemagne releva de ses ruines l'abbaye de l'Ile-Barbe, qui avait été brûlée par les Sarrasins; il y envoya des livres, et Benoît d'Aniane y fut établi abbé pour y faire fleurir les lettres et y rétablir la discipline. Ce prince fit rebâtir l'église de Saint-Vincent de Mâcon; elle avait été aussi brûlée par les Sarrasins. J'ai cité ces deux faits, quoiqu'ils soient étrangers au département, parce qu'il est dès lors probable que Charlemagne accorda aussi des secours aux habitans du département pour les aider à réparer les ravages des Sarrasins. Cette probabilité se change en certitude par une lettre que Leydrade, qui fut sacré archevêque de Lyon en 799, écrivait à Charlemagne dont il avait été bibliothécaire. Dans cette lettre, où il lui rend compte de tout ce qu'il avait fait dans son diocèse, il lui dit qu'il avait restauré le monastère de Saint-Rambert où vivaient cinquante-six religieux dans la plus parfaite régularité. (Voyez l'Histoire hagiologique de Belley, tome Ier, page 99.)

Le grand nombre de ces religieux dans ce monastère est une preuve de la grande économie qui présidait à leur manière de vivre; on sait qu'alors les religieux travaillaient la terre.

J'emprunte à Collet l'alinéa qui suit (livre III, pages 55

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et 56 de ses Commentaires sur les statuts de Bresse); j'y ai rectifié quelques légères inexactitudes :

« Sous Léon l'Isaurique, empereur d'Orient (depuis l'an 717 jusqu'en 741), le pape (Grégoire II ou Grégoire III) défendit qu'on payât les contributions à cet empereur, et pour soutenir cette entreprise, les successeurs de ce pape rétablirent l'empire d'Occident en la personne de Charlemagne; Pepin, son père, lui avait de grandes obligations pour son élévation à la royauté. C'est Charlemagne qui confirma les entreprises des papes, qui leur adjugea, ainsi qu'aux ecclésiastiques, les contributions qu'ils avaient ôtées aux empereurs grecs; elles s'appelaient dîmes *(decimæ)*. Ces donations sont confirmées en une infinité d'endroits des Capitulaires qui nous restent. On y voit que ces dîmes sont données à Dieu, et qu'ils (les ecclésiastiques) les lui paient en donnant aux pauvres qui sont les membres de Jésus-Christ, et que les évêques étaient chargés d'en faire la distribution. Plusieurs conciles, notamment celui de Maïence en 847, celui de Latran en 1179, confirmèrent cette origine des dîmes. »

J'ai cité ce passage de Collet, parce que le mode de distribution des dixmes ou dîmes entre ceux qui en ont joui jusqu'à la fin du dernier siècle, a été l'occasion de beaucoup de discussions dans le département.

Charlemagne mourut en 814.

ARTICLE IV.

Règne de Louis-le-Débonnaire.

Louis, dit le Débonnaire, succéda à l'empereur Charlemagne. Dans une assemblée que cet empereur tint à Aix-la-Chapelle (Guichenon la place en 817), on divisa les monastères en deux classes, ceux qui devaient *dona et militiam*, et ceux qui devaient *dona tantum sine militiâ;* l'abbaye de Nantua fut placée dans la seconde classe, et

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

fut en conséquence exemptée du service militaire, mais assujettie à l'impôt.

En 819, l'empereur, dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, où il avait réuni les grands de son royaume, nomma des légats pour gouverner les provinces de Lyon, de Vienne et de la Tarentaise. A cette époque le département de l'Ain dépendait en grande partie de la province de Lyon. Ces deux légats furent Albéric, évêque, et le comte Richard.

En 830, l'empereur Louis-le-Débonnaire donna la seigneurie de Baugé (actuellement Bâgé) et l'abbaye de Saint-Laurent, à Wigues ou Hugues, en reconnaissance des services qu'il en avait reçus. Hildebald, évêque de Mâcon, ratifia cette cession de l'abbaye de Saint-Laurent. Hugues prit le titre de marquis de Baugé. Ce titre était alors donné aux gouverneurs des Marches ou frontières qu'ils devaient défendre contre toute invasion. Cette dignité n'était, en principe, que temporaire; elle devint héréditaire, après une longue possession, par suite de l'affaiblissement de l'autorité impériale. Cet Hugues est désigné par Guichenon et par les autres historiens du département, comme le plus ancien des sires de Baugé qui ont été pendant quatre siècles souverains de la partie N.-O. du département, ou de la Bresse. Cette concession est le plus ancien document qui nous soit parvenu relativement à l'origine du régime féodal dans le département.

Sur une des faces du sceau des sires de Baugé, était représenté un homme à cheval, l'épée nue dans la main droite et le bras gauche caché par un bouclier. Les mots: *Sigillum domini de Balgiaco*, étaient gravés autour. Sur le revers du sceau, était sculpté un lion; c'était le principal signe des armoiries de cette famille; on lisait autour ces mots: *Secretum domini de Balgiaco*. Il est probable que ce sceau ne fut en usage dans cette famille que plusieurs générations après ce premier marquis de Baugé.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

En 830, les intrigues de l'impératrice Judith déterminèrent l'empereur à faire un apanage à Charles, son dernier fils, au préjudice des deux autres fils qu'il avait d'un premier lit. Le département paraît avoir été compris dans cet apanage. Cet acte occasiona la révolte de ces deux fils du premier lit contre leur père. Ils le détrônèrent. Des sujets fidèles prirent les armes pour remettre l'empereur sur le trône. Lothaire, un de ses fils rebelles, en revenant du Dauphiné, fit la guerre à Warin, comte de Châlon et de Mâcon, et abbé de Saint-Marcel, partisan de l'empereur. Lothaire prit en 834 la ville de Mâcon, et il la pilla; il ravagea les environs de Châlon, prit cette ville après cinq jours de siége; elle fut livrée au pillage et brûlée. Cependilités furent inutiles; l'empereur recouvra sa liberté et son autorité.

En 835, l'empereur Louis-le-Débonnaire tint une assemblée des grands de son empire dans un lieu appelé *Stramiacum* (Tramoyes). Plusieurs de ses fils y assistèrent. On jugea dans cette assemblée Agobard, archevêque de Lyon, et Barnard, archevêque de Vienne, qui avaient favorisé la rébellion des enfans de l'empereur. Ces archevêques furent suspendus de leurs fonctions et exilés. La révolte de ces deux archevêques doit faire présumer qu'ils y avaient entraîné leurs diocèses. Peu après, Barnard obtint la permission de revenir dans son diocèse; il s'y renferma dans l'exercice de son ministère. Cet archevêque avait fondé l'abbaye d'Ambronay; je donnerai, dans l'article suivant, un abrégé de sa vie.

Plusieurs écrivains ont dit que le *Stramiacum* qui avait été le lieu de la tenue de cette assemblée en 835, était le petit village de Tramoyes, situé à une lieue, à l'O. de Montluel; mais il est bien plus probable que cette assemblée fut tenue dans le bourg de Tramoye, chef-lieu de canton dans le département de Saône-et-Loire, à un myriamètre trois quarts de Mâcon. Des restes d'anciens

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

châteaux, des foires considérables qui y sont établies, sa position élevée et cependant d'un facile accès, tout indique que ce bourg a eu depuis un grand nombre de siècles une importance qui a pu le faire choisir pour le lieu de la tenue de cette assemblée. M. Dufay dit, dans son Abrégé de l'Histoire de Bourgogne : « L'assemblée de Louis-le-Débonnaire fut tenue à Tramoye, dans un ancien palais des rois de Bourgogne », ce qui confirme mon opinion.

Louis-le-Débonnaire mourut le 20 juin 840.

ARTICLE V.

Vie de saint Barnard, fondateur de l'abbaye d'Ambronay.

J'ai extrait les détails qui suivent de Guichenon, IIe partie, Bugey, page 5, et de l'Histoire hagiologique de M. Depery, pages 113 à 198.

On croit que Barnard naquit à Izernore en 778. Son père était un des seigneurs de ce pays ; sa mère s'appelait Héliarde : Barnard était le cadet de leurs nombreux enfans. A l'âge de dix ans, ses parens l'envoyèrent dans une école dirigée par de saints prêtres. Il perdit en peu de temps tous ses frères; son père et sa mère le rappelèrent alors auprès d'eux. Ils le marièrent dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans. L'année suivante, en 797, il prit du service dans l'armée que Charlemagne avait levée pour soumettre les Saxons, et il fit partie de l'expédition que le duc Trasicon fit au-delà de l'Elbe. Il porta les armes contre les Saxons pendant sept années, et il revenait tous les hivers dans sa famille. Le père et la mère de Barnard moururent dans la même année ; il demanda à l'empereur son congé ; il l'obtint. Il commença à exécuter le projet qu'il méditait depuis long-temps de vivre dans la retraite. Il réussit avec peine à faire partager ses projets à sa femme ; il régla ses affaires domestiques, que les grands biens dont il avait

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

hérité rendaient importantes; il fonda et dota un hôpital, partit pour aller chercher un lieu convenable et s'y retirer. Il s'arrêta en 803 à Ambronay, où il y avait un monastère dépendant de l'abbaye de Luxeuil, et une église dédiée à la Vierge, qui avait été détruite par les païens. Il donna une partie de ses biens à l'abbé de Luxeuil, en échange de ce que son abbaye possédait à Ambronay. Il y bâtit un monastère, lui assigna des revenus, y plaça des religieux et un abbé, et se logea près du monastère. Peu après, il engagea sa femme et ses enfans à venir s'établir dans le pays; il leur fit bâtir une maison près de celle qui était destinée à recevoir les étrangers qui venaient demander l'hospitalité au monastère. Ses enfans grandirent; il pourvut à leur établissement, et du consentement de leur mère, il se fit religieux dans l'abbaye d'Ambronay. Il s'y soumit à tous les travaux des autres religieux, et pour s'en délasser, il cultivait des fleurs, façonnait des nattes et des paniers, et s'appliqua à l'étude des sciences, telles qu'on les connaissait alors. L'abbé d'Ambronay mourut; Barnard fut choisi par les religieux pour lui succéder. Il gouvernait ce monastère depuis trois ans, lorsque sa réputation le fit élire à l'archevêché de Vienne en Dauphiné, vacant par la mort de Valfère qui occupait ce siége. Barnard avait alors trente-deux ans. Il refusa. Les Viennois écrivirent à Charlemagne pour le prier d'appuyer ce choix de son autorité; il résista à l'ordre que l'empereur lui avait fait porter par un officier. Alors Charlemagne se servit de l'influence du pape qui, par une lettre extrêmement pressante, détermina Barnard à accepter cet archevêché. Il fut sacré en 810 par Leydrade, archevêque de Lyon. Il exerça ses nouvelles fonctions avec sévérité; il défendit aux ecclésiastiques les jeux de hasard, les festins fréquens et les visites suspectes. Il ordonna aux pasteurs des églises de faire souvent entr'eux des conférences sur leurs devoirs; il leur ordonna d'assister aux synodes qu'il tenait régulièrement toutes les années.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

L'empereur l'envoya à Rome pour les affaires de l'Eglise. Il assista en 813 au concile d'Arles. La même année, Leydrade, archevêque de Lyon, donna sa démission, et fit sacrer, par Barnard, Agobard, chorévêque de Lyon, pour le remplacer. Les évêques de France soutinrent que cette nomination était irrégulière. On convoqua un concile à Arles pour statuer sur cette nomination. Par égard pour Barnard et pour Agobard, on confirma la nomination de ce dernier; mais le concile ordonna, qu'à l'avenir, il n'y aurait plus de chorévêques dans les églises de France. Barnard, Agobard et Eaor, aussi évêque, firent en commun un livre sur les superstitions judaïques; ils l'adressèrent à l'empereur Louis-le-Débonnaire. En 829 et 830, il assista aux deux conciles qui furent tenus à Lyon. Lorsque Lothaire se révolta contre l'empereur, Barnard favorisa cette révolte, et il se réunit avec le pape Grégoire IV, aussi partisan de Lothaire. Grégoire fut envoyé par les trois princes dans le camp de leur père, tandis que Barnard traitait avec eux. Cette négociation double fut interrompue par la révolte de l'armée, qui déposa l'empereur Louis et mit Lothaire à sa place. J'ai dit, dans l'article précédent, la condamnation de Barnard, son exil et son rappel dans son diocèse. Il employa le reste de sa vie à fonder l'abbaye de Romans en Dauphiné; il y mourut le 23 janvier 842.

La vie la plus étendue de saint Barnard a été publiée en 1722 par le jésuite Ternal.

Les premiers écrivains qui nous ont transmis les faits de la vie de plusieurs des saints de notre pays, nous les ont représentés s'enfonçant dans des déserts, des solitudes: ces expressions sont exagérées. Saint Amand, fondateur de l'abbaye de Nantua, trouva, près du lac de ce nom, une église bâtie par les habitans du pays; il y avait donc un village dans cet endroit. Des médailles romaines trouvées en grand nombre à Saint-Rambert et dans les environs, prouvent que cette vallée avait été habitée par les Romains,

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

et malgré les ravages des Barbares, la fertilité de ce petit pays avait dû y conserver des habitans. Saint Barnard trouva à Ambronay un monastère antérieur au sien, et une église ruinée; la ruine de cette église ne prouve pas que ce beau pays fût devenu un désert.

CHAPITRE II.

PARTAGE DES ÉTATS DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE ENTRE SES ENFANS.

L'empereur Louis-le-Débonnaire avait, peu avant sa mort, compris le département de l'Ain dans les provinces qui devaient appartenir à Charles (celui que plus tard on appela le Chauve), fils de l'impératrice Judith, sa seconde femme. Pepin, un des trois fils qu'il avait eus de sa première femme, était mort en 838; Lothaire, Louis, ses deux frères germains, et Charles-le-Chauve, se réunirent pour ôter aux fils de Pepin les provinces qui leur appartenaient; ils se querellèrent ensuite pour se les partager. Lothaire voulut retenir ses deux frères dans sa dépendance; il en résulta une guerre, dont l'issue fut la bataille de Fontenai, livrée le 25 juin 842; cent mille Francs ou Germains y périrent. Les trois princes, las de la guerre, firent un nouveau partage de l'empire de Charlemagne. « Ils s'abouchèrent dans l'île d'Ansile, que la Saône fait près de Mâcon, accompagnés chacun de quarante seigneurs, en présence desquels ils convinrent de partager toute la succession de leur père en trois parties égales (non compris la Bavière, la Lombardie et l'Aquitaine), et que les quarante députés de chacun d'eux feraient ce partage. Il devait se faire à Metz, fut renvoyé à Coblentz, et terminé à Thionville le 16 mars 842, ancien style. » (Extrait de Mézeray, livre X, page 529.)

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Par suite de cet important traité, Lothaire eut le titre d'empereur; toutes les provinces situées à l'orient de la Saône et, après sa jonction avec le Rhône, toutes celles qui étaient situées à l'orient de ce fleuve, furent comprises dans son empire, dont l'Italie et d'autres pays faisaient aussi partie. Dès lors le Dauphiné, la Savoie, la Franche-Comté et les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Ain obéirent à Lothaire.

C'est depuis ce partage que la rive orientale de la Saône fut appelée *côté de l'empire*, ou *à la part de l'empire*, et que la rive occidentale de la Saône fut appelée *côté du royaume*, ou *à la part du royaume*. Les bateliers de la Saône ont, pendant long-temps, dit : *bord de l'empire*, *bord du royaume*, pour désigner la rive gauche ou la rive droite de cette rivière.

Beaucoup d'actes, que je ferai connaître dans la suite de cette Histoire, prouvent que le milieu ou plutôt le thalweg de la Saône fut la limite du royaume et de l'empire jusqu'à Lyon, et que le cours entier du Rhône, à l'orient de cette ville, dépendait de l'empire.

Ce traité de 843, en séparant le département de l'Ain de la France, et en le transformant en une province très-éloignée du centre de l'empire, en prépara la destinée pendant près de huit siècles. J'anticiperais sur le récit de l'histoire de ce département, si je déduisais ici les conséquences avantageuses ou désavantageuses de ce traité pour ce pays.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE III.

DOMINATION DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE CARLOVINGIENS SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

ARTICLE PREMIER.

Faits divers.

Il paraît que le projet de partage, commencé en 842, avait reçu un commencement d'exécution avant le traité définitif qui partagea, en 843, l'empire de Charlemagne; car, en cette année 842, l'empereur Lothaire céda en toute propriété, à Immon, son vassal, un mas endominiqué, avec une chapelle, le tout situé dans le territoire de Biziat; deux autres mas endominiqués, situés entre Luponas et Vonnas, avec leurs dépendances; en outre, plusieurs mas, dont la situation n'est pas désignée, avec leurs dépendances, c'est-à-dire terres cultivées ou incultes, vignes, prés, bois, pâturages, eaux, cours d'eaux, moulins, sorties et retours, avec tous les esclaves de l'un et de l'autre sexe qui en dépendaient.

Ces mas étaient des propriétés de franc-alleu, dont les possesseurs ne devaient au prince que la fidélité, c'est-à-dire le service militaire. Dans ces concessions, le souverain donnait souvent des églises et des chapelles qui existaient sur la propriété ainsi inféodée, et le feudataire jouissait des terres et des dîmes qui dépendaient de ces églises et de ces chapelles.

On voit, par ce titre, que les cultivateurs étaient encore esclaves comme au temps des Romains. Le mot moulins *(molendines)* est ici mis au pluriel. Ce mot désigne probablement des moulins à bras, meuble alors indispensable dans chaque habitation, et non pas des moulins ou usines

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

établis sur des ruisseaux ou rivières : cette dernière espèce de moulin était encore très-rare. Cette charte est imprimée en entier dans les Preuves de l'Histoire de l'abbaye de Tournus, par le P. Juénin, page 90. Il y est dit que les mas *(mansos)* donnés dans cet acte, sont situés dans le territoire de Lyon *(in pago Lugdunense)*. Biziat y est nommé *Buciacum ;* Luponas, *Lupiniacum ;* Vonnas, *Vialcum*. L'empereur avait tracé son signe au bas de cette charte, qui était en outre revêtue de son sceau, dont l'apposition est indiquée comme il suit : *Et annuli nostri impressione adsignari jussimus*. Le secrétaire ou clerc du prince datait l'acte et y attachait le sceau.

Le même empereur confirma aux religieux de l'abbaye de Nantua le privilége d'élire leur abbé. Il leur accorda, en outre, l'exemption de tout péage sur le Rhône et sur la Saône, pour les vivres qu'ils feraient venir pour leur consommation. Le commerce ne se faisait donc pas alors comme aujourd'hui, puisque les religieux de cette abbaye étaient obligés de s'approvisionner hors du département?

Aujourd'hui la ville de Nantua achète les blés qui lui sont nécessaires au marché de Bourg.

Ce même empereur, sur la recommandation de Girard, comte et marquis, confirma l'Eglise de Lyon dans la possession du patronage et des dîmes des paroisses de Saint-Gervais, Saint-Didier et Lent. Dans cette charte, Lothaire céda encore à cette Eglise quelques autres chapelles situées dans le comté de Lyon. Ce comté avait à peu près la même étendue que le diocèse de Lyon. Cette charte suffirait, seule, pour prouver que, par suite du partage fait en 845, l'empereur Lothaire était souverain du département, et du cours du Rhône et de la Saône qui séparaient son empire du royaume de France. J'ai copié cet extrait dans l'ouvrage de Gacon. Cet auteur n'en donne pas la date.

Cependant l'acte suivant contredit les précédens. Charles-le-Chauve céda, en 847, à Riculfe, son fidèle vassal, pour

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

en jouir à titre de propriété héréditaire, quatre coloniques (domaines ou métairies) situés à Saint-Bénigne, dans le pays de Lyon, et quatre autres coloniques situés dans le lieu appelé *Vallis* (aujourd'hui Pont-de-Vaux). Les dépendances de ces coloniques sont désignées dans les mêmes termes que dans la cession faite par Lothaire, en 842, à Immon. Cet acte ne peut se concilier avec les précédens, qu'en supposant que Charles-le-Chauve s'était réservé des propriétés dans les pays cédés à Lothaire.

Cette charte est en entier dans les Preuves de l'Histoire de l'abbaye de Tournus, page 91. Le sceau apposé au bas était ovale, en cire, et empreint du buste du prince, avec cette légende : *Karolus gratia di rex.*

L'empereur Lothaire, se sentant atteint par une maladie grave, partagea ses états entre ses trois enfans, abdiqua et mourut six mois après, le 28 septembre 855.

Charles, dit le Jeune, un de ses fils, eut le département de l'Ain dans le nombre des provinces qui lui échurent en partage. Lothaire, duc d'Austrasie, un de ses frères, lui fit la guerre et lui enleva une partie de ses états. Il lui en restitua, peu de temps après, une partie, et le département, ou le diocèse de Belley, fut compris dans cette restitution. Charles-le-Jeune mourut sans enfans en 863. Lothaire, duc d'Austrasie, reprit une partie des états de son frère, et le département fit une seconde fois partie de ses conquêtes. Lothaire mourut, sans enfans légitimes, en 870. Charles-le-Chauve profita de cette mort pour agrandir son royaume, et la possession de plusieurs provinces situées à l'orient de la Saône, lui fut assurée par un partage fait en 870 à Mersan-sur-la-Meuse. Guichenon dit, dans son Histoire manuscrite de Dombes, page 13, qu'il eut dans ce partage les diocèses de Vienne, de Lyon, de Besançon, etc. Le prieuré de Villemotier (ou Ville-Moustier), situé dans le canton de Treffort, existait dès l'an 858; il dépendait de l'abbaye de St-Oyen-de-Joux (appelée depuis St-Claude).

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

En 859, Aurélian, archidiacre d'Autun, fit bâtir un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, dans le village de Seyssieu, situé près du Rhône, dans le canton de Lhuis. Il dota richement ce monastère. Quand l'église fut achevée, il y fit transférer les corps de saint Florentin et de saint Hilaire qui avaient été martyrisés à Autun, lors de l'invasion de Caraucius, roi des Vandales. L'empereur Lothaire (c'est le duc d'Austrasie qui, depuis peu d'années, s'était emparé du département au préjudice de Charles-le-Jeune, son frère) confirma cette fondation, et exempta ce monastère de tout droit de péage dans son empire. On ne nous a pas dit le motif qui détermina Aurélien à fonder cette abbaye dans cet endroit. Trois inscriptions romaines, dont l'une était gravée sur un édifice dont l'entablement était d'ordre ionique, indiquent un établissement romain considérable dans ce village, qui pouvait, au temps d'Aurélien, avoir conservé une partie de son importance. Aurélien devint abbé d'Ainay, près de Lyon. Le nom de cet abbé indique qu'il descendait d'une famille romaine échappée à l'épée des Barbares.

Guichenon dit (page 94, IIe partie, Bugey) que cette abbaye, ayant été ruinée par les dévastations des nations étrangères, devint un simple prieuré. Il ne dit pas le nom de ces nations.

Hugues, marquis de Baugé, mourut en 867. Fromond, son fils unique, lui succéda. Il conserva son gouvernement au milieu du démembrement de l'empire de Charlemagne.

Il est probable que déjà les gouvernemens des autres parties du département étaient héréditaires, et que le régime féodal était organisé dans le département comme dans le reste de l'empire. On ne nous a conservé aucun des noms de ces gouverneurs, seigneurs ou fondateurs des principautés qui se formèrent dans le département.

En 868, le 12 des calendes d'avril, 20 avril, il tomba une grande quantité de neige en Bourgogne, et il y eut cette année-là une grande famine.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Entre les années 870 et 878, Louis, roi d'Aquitaine, plus connu sous le nom de Louis-le-Bègue, fils aîné de l'empereur Charles-le-Chauve, accorda aux religieux de l'abbaye de Nantua le droit d'avoir deux bateaux sur le Rhône, autant sur la Saône, autant sur la Loire, sans payer de péage. Cette concession était analogue à celle qui leur avait été faite par l'empereur Lothaire, qui n'avait pu la faire que pour la moitié du lit de la Saône et du Rhône, pour le côté de l'empire. Les religieux de Nantua agirent prudemment en demandant cette concession pour le côté du royaume. Nous ne connaissons pas assez les usages du commerce de cette époque, pour deviner l'usage que les religieux de Nantua pouvaient faire de deux bateaux sur la Loire.

En 875, l'empereur Charles-le-Chauve, avant de passer en Italie, convoqua à Compiègne une assemblée des grands et des évêques de son empire. Il s'y fit accorder de chaque mas du domaine royal, un sol d'or; de chaque mas libre, quatre deniers; de chaque prêtre, par l'intermédiaire des évêques, selon leurs facultés, savoir, du plus riche, cinq sols d'or, du plus pauvre, deux deniers; et du trésor des églises, à proportion de leurs richesses.

ARTICLE II.

Fondation de l'abbaye de Tournus.

L'abbaye de Tournus fut fondée le 19 mars 875, par Geilon, noble breton. Charles-le-Chauve lui donna la ville de Tournus et un territoire considérable autour de cette ville. Cette abbaye possédait dans le département de l'Ain des portions de villages, entr'autres celui de Biziat, où elle avait des propriétés considérables. L'abbé de ce monastère nommait les curés dans les paroisses suivantes, situées dans le département : Biziat, Bâgé-le-Châtel, Boz, Sulignat, Brienne, Chevroux, Lagenette, Greziat, Ceyzériat ou

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Saint-Denis près Bourg, Péronnas, Saint-André-le-Panoux, Buellas, Moncet et Montracol. Ces six dernières paroisses sont contiguës les unes aux autres. Ce monastère possédait des terres dans chacune de ces paroisses; je ferai voir que plus tard les seigneurs donnaient aux monastères des dîmes et des fonds territoriaux, à charge d'envoyer dans ces paroisses des religieux pour y faire le service divin, et que, par suite des changemens survenus dans la règle des monastères, les abbés se contentèrent de nommer les curés de ces paroisses.

L'acte de fondation de cette abbaye est imprimé en entier dans l'ouvrage de Saint-Jullien de Balleure, pages 509 à 511.

On y voit que Geilo était abbé d'un monastère dans l'île de Rhé, lequel avait été ruiné par les Normands. Cet abbé était parent et allié des principaux officiers de Charles-le-Chauve, et c'est par leur crédit qu'il obtint de cet empereur la ville de Tournus. Il y avait auprès de cette ville une abbaye appelée Saint-Valérin; elle prit dès lors le nom de cette ville.

Il résulte de ce texte que Charles-le-Chauve donna une abbaye, que la ville de Tournus en dépendait, et que Geilo ne fut que le restaurateur de ce monastère.

La donation de Biziat est écrite en ces termes : *Buxiacum villam (quæ est in pago Lugdunensi) quam tenet Ingelgarius cum mancipiis et omni re ad se pertinentes.*

Il suit de là que le village de Biziat n'était alors qu'une métairie cultivée par des esclaves sous les ordres d'Ingelgaire. Comment concilier cela avec la donation faite en 843 par l'empereur Lothaire, d'un mas à Biziat, avec une chapelle, à Immon, son fidèle? à moins que cette propriété, par une cause inconnue aujourd'hui, ne soit rentrée dans le domaine impérial.

Je ne transcris pas les autres donations faites dans cet acte par cet empereur à cette abbaye; elles étaient relatives

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

à des propriétés situées hors du département; je me borne à copier le texte des priviléges qu'il accorda à cette abbaye.

Nos autem præcipimus ut nullus nostrorum vel successor nostrorum comes aut vice comes, seu vicarius, aut missus discurrens... aut mansionaticum, aut paratam, aut parafredum, aut eulogias præsumant; neque præsumant horum quisquam ab eorum servis, colonis seu Francis, super eorum terram commorantibus exigere, in publicis mercatis, sive de fratrum negociis, sive de suis toloneum, aut ullam redhibitionem, seu exactionem, neque in mari, aut Rhodano, seu Sagona, aut Dou, vel Ligeri fluminibus navigantibus, aut littoribus commorantibus requirere audeat, aut præsumat, aut novaticum, aut cespitaticum, aut salutaticum, aut pontaticum, neque in terra rotaticum.

Il est dit dans cette charte, que l'empereur la signa de sa propre main. Saint-Jullien a fait graver sur la marge de son livre : cette signature est un monogramme. Cet acte fut scellé avec le sceau d'or de cet empereur, et fut fait à Saint-Denis, le 14 des kalendes d'avril, 8e indiction, la 35e année de son règne et la 6e de la succession du roi Lothaire.

On peut consulter aussi sur cet acte, l'Histoire de l'abbaye de Tournus, par Juénin, page 48.

ARTICLE III.

Mort de l'empereur Charles-le-Chauve, à Brion, près de Nantua.

L'empereur Charles-le-Chauve revenant, en 877, d'une expédition infructueuse qu'il venait de faire en Italie, tomba malade en route, fut obligé de s'arrêter dans le village ou château de Brion, près de Nantua, et il y mourut.

Il fut enterré à Nantua, au côté gauche du grand-autel de l'église de l'abbaye, par les soins d'Helmédeus, huitième

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

abbé de ce monastère. Charles-le-Chauve fit don à ce monastère des quatre évangiles manuscrits, de deux encensoirs, d'un calice en argent, de chandeliers, et des vêtemens et ornemens d'église.

En 878, ce même Helmédeus, abbé de Nantua, fit écrire sur le mur de l'église, à côté du tombeau de Charles-le-Chauve, et au-dessous de cette effigie, l'épitaphe suivante qui avait été conservée dans l'obituaire de cette abbaye :

Hoc Domini Caroli servantur membra sepulchro,
Conspicuus Romæ qui fuit Imperio,
Dardanidæque simul gentis, non sceptra relinquens,
Sed potius placidè Regna tenens alia.
Ecclesiamque pio tenuit moderamine Christi,
Semper in adversis Tutor et Egregius.
Italiam pergens febribus corrumpitur atris,
Et rediens nostris obiit finibus.
Quam Deus excelsis dignetur jungere turmis,
Sanctorumque choris consociare piis.
Quinta dies mensis lumen cum panderet orbi,
Octobri spatium reddidit iste Deo.

Cette épitaphe avait résisté pendant plus de sept siècles aux accidens qui surviennent souvent aux édifices, lorsqu'en 1597 elle fut effacée par des maçons qui blanchissaient l'intérieur de l'église.

En 885, Gauthier, abbé de Saint-Denis, envoya chercher les restes de Charles-le-Chauve, et il les fit inhumer à Saint-Denis.

Je dois dire les motifs qui m'ont déterminé à adopter, entre les différentes opinions des historiens sur le lieu de la mort de Charles-le-Chauve, celle qui le place au château ou bourg de Brion. Fauchet, dans ses Antiquités gauloises, dit que cet empereur mourut à Brios, que son corps ne put pas être porté à Saint-Denis, et qu'il fut enterré dans un

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

monastère du Lyonnais, appelé *Nantronium*. La Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, Vignier, et l'auteur des Annales de France de Saint-Bertin, ont dit que cet empereur mourut en un monastère appelé *Nantoides*. Le P. Juénin, dans son Histoire de Tournus, raconte aussi la mort de Charles-le-Chauve, et après avoir nommé le château de Briord, il ajoute en note : « ou peut-être à Brion, près de Nantua. » Il s'était probablement rappelé que le nom latin de Briord est *Bredoria*, mot qui ressemble moins à Brion que *Brios*.

Si Charles-le-Chauve était tombé malade à Briord, nul doute que les abbés d'Ambronay, de Saint-Rambert et de Saint-Benoît de Seyssieu, ne fussent venus lui offrir les derniers secours spirituels et temporels, et cet empereur mourant n'eût pas donné sa chapelle à l'abbé de Nantua, mais à l'un de ces abbés. Ces évangiles, ces vases sacrés, ces ornemens sacerdotaux, faisaient souvent partie du bagage des princes : cela s'appelait la chapelle ; et on lit dans l'Histoire de Charles-le-Chauve, que parmi les équipages que ses fidèles serviteurs lui amenèrent à Troyes en 841, la veille de Noël, sa chapelle figura comme une partie essentielle de son bagage. Le huitième vers de l'épitaphe faite par l'abbé de Nantua prouve, d'une manière sans réplique, la proximité du lieu de la mort de Charles-le-Chauve, de cette abbaye :

Et rediens nostris *obiit* in finibus.

Ces trois mots soulignés désignent la frontière du territoire dépendant de l'abbaye de Nantua. Or, Brion était si bien sur la limite de ce territoire, que quatre siècles après les sires de Thoires et les abbés ou prieurs de Nantua se faisaient la guerre, parce que ce dernier prétendait qu'une partie de l'emplacement sur lequel ce château était construit dépendait du territoire de son monastère.

Guichenon a dit, dans l'article qu'il a fait pour donner

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

l'histoire de ce château (IIe partie, Bugey, page 41), qu'Etienne II, sire de Thoires, fit bâtir ce château. Mais son assertion est rectifiée par le texte même de la charte des franchises de ce bourg; il y est dit : *Stephanus, dominus de Thoyri et de Villars*, fundator seu reparator *castri et ville de Brion.* Alors ces trois mots soulignés indiquent une réparation si considérable qu'elle équivalait à une construction entière.

L'antiquité de ce village et château est prouvée par un acte transcrit, page 34 de l'Histoire des sires de Coligny, par Dubouchet. On y lit qu'en 1090, Brion appartenait aux sires de Coligny.

Plusieurs historiens, pour abréger leur narration, ont fait mourir Charles-le-Chauve dans un village au pied des Alpes; mais j'ai aussi lu, à la page 1re d'une Notice sur Brillat-Savarin, qui est en tête de la quatrième édition de la Physiologie du goût, que la ville de Belley est située au pied des Alpes.

ARTICLE IV.

Règne de Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve.

Le P. Juénin a inséré, à la page 102 des Preuves de son Histoire de l'abbaye de Tournus, l'acte de la donation faite en 878, par Louis-le-Bègue, à cette abbaye, des villes ou villages d'Uchisi et de Louhans. Dans cet acte, Uchisi est nommé *villam Ulcasiacus;* il est dit que ce village est situé *in pago Matisconensi super fluvium Sagonnam*, et que son église est sous le vocable de saint Pierre, ce qui indique une église très-ancienne. Ce nom latin *Ulcasiacus* affaiblit la conjecture de M. Riboud, qui a cru reconnaître un nom arabe dans le mot *Uchisi.*

Dans cet acte, la ville de Louhans est appelée *villam Lovingo*, et il y est dit qu'elle est située *in pago Lugdunensi, super fluvium nomine Salliam* (c'est la Seille).

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

On voit par là que le *pagus Lugdunensis* s'étendait dans la plaine bien au-delà du département de l'Ain, et même dépassait la Seille. Postérieurement, lorsqu'on a formé le diocèse de Saint-Claude, on a distrait Louhans du diocèse de Lyon.

Louis-le-Bègue mourut le 10 avril 879. Louis III et Carloman eurent le droit de se partager son héritage et ses royaumes. Le département de l'Ain dut être compris dans la portion qui devait échoir à Carloman, à moins qu'il n'eût été cédé par ces deux princes à l'empereur Louis de Germanie; mais une nouvelle révolution lui donna un autre maître.

CHAPITRE IV.

DOMINATION DES ROIS D'ARLES ET DE PROVENCE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

ARTICLE PREMIER.

Usurpation faite par Boson, gouverneur de la Provence.

En 879, Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve, poussé par l'ambition de sa femme, profita de la faiblesse des deux rois de France, et se fit sacrer roi d'Arles et de Provence, près de Vienne, où il avait convoqué une grande assemblée de seigneurs, d'archevêques et d'évêques.

D. Plancher raconte ainsi cette élection dans son Histoire de Bourgogne. Je mêlerai quelques remarques à son récit.

« Ce fut au mois d'octobre 879, que six archevêques et dix-sept évêques se réunirent à Mante ou Mantale, près de Vienne, pour donner une forme régulière à cette usurpation. « Guichenon dit, page 26 de la Ire partie de son

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

Histoire, que Mantale ou Mantaille est en Dauphiné, dans un endroit très-fertile appelé *la Valodre*. Ce bourg existe encore, à une demi-lieue du Rhône et cinq lieues et demie au midi de Vienne.

« Voici quel en fut le prétexte. Après la mort de Charles Ier, roi de Provence, l'empereur Louis, son frère, avait succédé à son autorité sur cette partie de la France. (D. Plancher oublie de dire que Charles-le-Chauve la lui enleva.) Après la mort de cet empereur, cette province (dont Boson était gouverneur), ou plutôt le royaume de Provence, se trouva sans chef (il y en avait deux; les enfans de Louis-le-Bègue.), tant était grand le désordre qui résultait du système de gouvernement adopté par les descendans de Charlemagne. C'est à ces provinces abandonnées que ces seigneurs et ces évêques voulurent donner un roi. (Tous ces évêques n'étaient point sujets de ce royaume. Les archevêques de Besançon, de Tarentaise, les évêques de Maurienne, de Lausanne, de Grenoble, de Valence et de Belley, étaient sujets dans la partie des états que Charles-le-Chauve avait enlevée en 870 au duc d'Austrasie. Les évêques de Châlon, de Mâcon, et Aurélien, archevêque de Lyon, étaient sujets du roi de France.) Ces évêques consultèrent les grands du royaume de Provence; ils désignèrent Boson pour roi, se disant mus par l'inspiration de Dieu. Ils envoyèrent des députés à Boson, lui demandèrent des assurances d'un bon gouvernement pour ses sujets et d'attachement à la religion. Boson promit humblement tout ce qu'on lui demanda. Les évêques et les seigneurs le menèrent à l'église : on l'y proclama roi d'Arles et de Provence, et on dressa acte de son élection. »

Après avoir ainsi raconté cette usurpation, D. Plancher ajoute : « Rien de plus sage, de plus religieux, de plus chrétien et de plus édifiant, de part et d'autre, que cette élection, si on la juge d'après l'acte qui en fut dressé. Mais cet acte marque ce que l'on avait dû faire et non ce que

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

l'on fit. On était assemblé, les uns par crainte, les autres par l'espérance; il fallait agir au gré du prince, dont la politique était de paraître chrétien, humble et bienfaisant. »

J'aurais désiré lire une copie entière de cet acte, pour y voir les noms des chefs laïques qui y concoururent, et savoir si, dans leur nombre, il y en avait au moins un qui représentât le département; D. Plancher ne nomme aucun des chefs laïques qui aidèrent Boson à se faire roi, et Nostradamus, historien de la Provence, ne nomme que les évêques provençaux qui prirent part à cette élection.

Sous ce titre de roi d'Arles et de Provence, Boson fut le maître, autant que cela se pouvait alors, de la Franche-Comté, d'une partie de la Bourgogne, de la Bresse, du Bugey, de la Savoie, du Lyonnais, du Dauphiné et d'une partie de la Provence. On ne peut savoir à qui appartenait alors le pays de Gex. Par cette révolution, le département fut encore une fois, et pour long-temps, séparé de la France.

ARTICLE II.

Histoire du royaume d'Arles et de Provence.

Je suis obligé, dans cet article, de donner un abrégé de l'histoire de ce royaume d'Arles, pour faire au moins connaître le nom des souverains auxquels la Bresse, le Bugey et le pays de Gex durent obéir depuis l'année 879 jusqu'en 931. Les rapports politiques de ces pays avec la France cessèrent dès cette époque.

Les deux rois de France, Louis et Carloman, levèrent, en 882, une armée pour punir la révolte de Boson; ils entrèrent en Bourgogne, et reprirent la ville de Mâcon, dont ils donnèrent le gouvernement à Bernard, surnommé *Plante velue*. Il fut le premier comte de Mâcon, transmit son gouvernement et ce titre à ses descendans qui, pendant

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

près de quatre siècles, ont eu la principale autorité dans cette ville. Ces deux rois prirent ensuite la ville de Vienne, capitale du nouveau royaume d'Arles. Il paraît que les irruptions des Normands empêchèrent ces deux princes d'achever de soumettre Boson qui reprit Vienne. Le Mâconnais et le Châlonnais restèrent cependant sous la domination française. Il me paraît difficile que tous les événemens de cette guerre se soient passés sur la rive droite de la Saône; pour reprendre la ville de Vienne, les deux rois durent s'emparer de Lyon, et dès lors le département dut souffrir des diverses chances de cette guerre.

Louis III et Carloman, rois de France, moururent en 885. La faiblesse de Charles-le-Gros, leur successeur, augmenta le désordre dans lequel la France était plongée. Ce roi laissa à Boson la plus grande partie des provinces dont celui-ci s'était emparé; il se contenta d'un vain hommage qui légitima la révolte du nouveau roi d'Arles.

En 888, Rodolphe, ou Rodolph Guelf, dit de *Street Linguen*, fils de Conrad, comte de Paris, s'empara de tout le pays situé entre les Alpes pennines et le Jura. Il se fit couronner roi à Saint-Maurice dans le Valais. Le pays de Gex et l'extrémité orientale du Haut-Bugey, firent partie du nouveau royaume qui prit le nom de Bourgogne transjurane.

Boson, premier roi d'Arles et de Provence, mourut en 891. Louis, son fils, se fit confirmer, le 3 des ides de janvier même année, dans la possession de son royaume, par les évêques et les grands qu'il avait réunis à Valence. Voici comment cet acte fut préparé : l'archevêque de Vienne alla à Rome représenter que depuis la mort de Charles-le-Gros tout ce pays était sans souverain, que les peuples se révoltaient, que les païens (Sarrasins) ravageaient tout le pays. On avait de même allégué dans le procès-verbal du couronnement de Boson, la nécessité de donner aux peuples un chef qui les gouvernât et qui pût les défendre contre

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

les Normands et contre les Sarrasins. Le pape écrivit aux évêques et aux archevêques de se réunir pour élire un roi; il le leur désigna dans la personne de Louis, fils de Boson, en rappelant qu'il était petit-fils de l'empereur Louis II, lequel était fils de l'empereur Lothaire. Il était vrai que les Normands ravageaient presque toute la France, et que les Sarrasins étaient établis depuis plus d'un siècle dans les Alpes.

Louis ne se contenta pas du royaume de Provence et de la Bourgogne cisjurane. Il voulut s'emparer du royaume de Lombardie dont Bérenger était roi. Après une guerre qui dura quatre ans, Louis fut fait prisonnier par Bérenger qui lui fit crever les yeux, et le renvoya dans ses états. (Cet événement eut lieu en 902 ou 909.) Le royaume de Provence et de Bourgogne cisjurane fut administré, jusqu'à la mort de Louis, par Hugues, comte de Provence, issu de Charlemagne par sa mère. Il est probable que pendant la régence de Hugues, l'indépendance des vassaux augmenta.

Rodolphe, premier roi de la Bourgogne transjurane, mourut en 912; Rodolphe II, ou Raoul, lui succéda.

Louis, roi de Provence et de la Bourgogne cisjurane, mourut en 924. Les grands de son royaume ne voulurent pas reconnaître pour roi Constantin, son fils; ils lui laissèrent, en 931, la principauté de Vienne. Hugues, comte de Provence, son tuteur, eut une partie du reste de son royaume qui finit, par ce morcellement, cinquante-deux ans après sa création. Il dut y avoir, de 924 à 931, des négociations et des guerres qui préparèrent ce résultat; mais nous en ignorons les détails.

En 924, les Hongres qui avaient ravagé la Lombardie, passèrent les Alpes par des endroits jugés jusqu'alors impraticables, et ils pénétrèrent jusques dans le Languedoc, malgré les efforts de Raoul, roi de la Bourgogne transjurane, et de Hugues, roi d'Arles. Ces deux rois finirent

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

par tuer tous ces Barbares, déjà décimés par la faim et par la dyssenterie.

Il est probable, d'après ce qui vient d'être dit, que pendant la durée de ce royaume d'Arles, le département a été ravagé à la fois par les Hongres et par les Sarrasins. Il est prouvé que leur première invasion dans les Alpes coïncida avec la révolte de Boson, et qu'avant la fin du royaume qu'il avait fondé, les Sarrasins avaient envahi les Alpes qui séparent la Provence et le Dauphiné de l'Italie, occupé la vallée de Suse et la Maurienne, tous les passages des Alpes et ravagé le Valais. On peut consulter sur ces invasions la troisième partie de l'ouvrage que M. Reynaud a publié en 1836 sur ce sujet. Je n'y ai trouvé aucun fait concernant directement le département de l'Ain.

. . . . . .

FIN DU PREMIER VOLUME.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Introduction V

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Histoire du département de l'Ain au temps des Gaulois, jusqu'à l'entrée de Jules César dans les Gaules I

CHAPITRE PREMIER. — Histoire du département depuis les temps les plus reculés jusqu'au passage des Alpes par Annibal. I

CHAPITRE II. — Du peuple appelé Gesates. 4

CHAPITRE III. — Du passage d'Annibal à travers les Alpes. 6

CHAPITRE IV. — Quelques faits de l'histoire des Gaulois, depuis l'époque du passage d'Annibal jusqu'à l'arrivée de César dans les Gaules II

LIVRE II.

Guerre des Helvètes contre César. 16

CHAPITRE PREMIER. — Traduction de la partie des Commentaires de César, relative à cette guerre, et notes sur le texte de ces Commentaires 16

CHAPITRE II. — Opinions de plusieurs auteurs sur l'emplacement du mur construit par ordre de César, pour s'opposer au passage des Helvètes 26

LIVRE III.

Population, civilisation, monumens et langage des habitans du département de l'Ain avant sa conquête par les Romains. 30

CHAPITRE PREMIER. — Opinions de plusieurs historiens sur les noms des peuplades gauloises qui ont habité le département de l'Ain. — Résumé de ces opinions 30

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE II. — Population du département au temps de l'arrivée de César dans les Gaules. 33
CHAPITRE III. — Civilisation, mœurs et coutumes. . . 34
CHAPITRE IV. — Des monumens et édifices faits dans le département de l'Ain par les Gaulois. 35
ARTICLE PREMIER. — Des Poypes . . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Pierres plantées, haches, médailles, roches coupées. 36
ARTICLE III. — De l'enceinte faite avec des pierrailles sur la roche de Cuiron, à l'orient de Ceyzériat. 37
ARTICLE IV. — Sur l'édifice gaulois qui a été fait avant la forteresse romaine qui dominait la ville de Bourg . . . 40
CHAPITRE V. — Du langage des Gaulois qui ont habité le département avant sa conquête par les Romains. . . . 42

LIVRE IV.

Recherches sur l'histoire du département de l'Ain, pendant le temps où il fit partie de l'empire romain. 46
CHAPITRE PREMIER. — De l'établissement des Romains dans le département de l'Ain. . . . . *Id.*
CHAPITRE II. — Histoire du département de l'Ain sous la domination romaine, depuis l'an 48 avant J.-C. jusqu'à l'an 199 de notre ère 50
CHAPITRE III. — Défaite d'Albin par l'empereur Septime Sévère, entre Trévoux et Montluel 53
CHAPITRE IV. — Histoire du département de l'Ain, depuis l'an 197 jusqu'en 408 de notre ère. 62

LIVRE V.

Population, civilisation, mœurs, coutumes, religion, langue et monumens des habitans du département de l'Ain pendant qu'ils furent soumis à l'empire romain 64
CHAPITRE PREMIER. — Des traces de la langue romaine dans le langage et dans les noms des villes et des habitans du département 65
ARTICLE PREMIER. — Langage. . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Des traces de la langue romaine dans les noms des villes et villages du département 66

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ARTICLE III. — Noms propres contenus dans les inscriptions faites par les Romains, pendant le temps qu'ils ont gouverné le département 68
CHAPITRE II. — Des inscriptions romaines extraites des recueils de Guichenon, de De Veyle, de Bruant et de M. le comte de Moyria. . . . . , ... 72
ARTICLE PREMIER. — Bresse . . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Des inscriptions qui existent ou existaient dans le Bugey. 76
ARTICLE III. — Haut-Bugey 110
ARTICLE IV. — Gex 112
CHAPITRE III. — Des restes des villes, monumens et édifices romains dans le département de l'Ain. 117
ARTICLE PREMIER. — Des restes d'édifices et ouvrages romains dans l'arrondissement de Bourg . . . . . *Id.*
§ Ier. — Note sur l'emplacement de la ville de Bourg au temps des Romains . . . . . *Id.*
§ II. — Note sur la forteresse romaine, qui fut bâtie sur le point le plus élevé de la ville de Bourg 120
§ III. — Restes d'ouvrages romains dans l'arrondissement de Bourg. 124
ARTICLE II. — Arrondissement de Nantua. 126
ARTICLE III. — Arrondissement de Belley. 129
ARTICLE IV. — Arrondissement de Trévoux. 132
ARTICLE V. — Arrondissement de Gex. 134
ARTICLE VI. — Des chemins des Romains dans le département. . . . . *Id.*

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Recherches sur l'histoire du département de l'Ain, depuis l'invasion des Bourguignons jusqu'au sacre de Pepin-le-Bref. 139
CHAPITRE PREMIER. — Domination des rois bourguignons sur le département . . . . . *Id.*
CHAPITRE II. — Extraits des légendes de quelques saints qui vécurent à cette époque dans le département. . . . 143
ARTICLE PREMIER. — Extrait de la légende de saint Domitien, insérée dans les Preuves de l'histoire du Bugey, par Guichenon, page 228 . . . . . *Id.*

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

ARTICLE II. — Extrait des légendes de saint Romain, saint Lupicin et de saint Oyen 147
CHAPITRE III. — Suite de l'histoire des rois bourguignons. 148
CHAPITRE IV. — Extraits de la loi Gombette 154
CHAPITRE V. — Suite de l'histoire du royaume de Bourgogne. — Sa fin 160
CHAPITRE VI. — Légende de saint Trivier. 163
CHAPITRE VII. — Quelques réflexions sur la situation du département pendant la période de 408 à 534. 164
CHAPITRE VIII. — Domination des rois francs de la première race sur le département de l'Ain 167
CHAPITRE IX. — Notice sur les saints qui ont honoré le département sous la première race des rois francs . . . 170
ARTICLE PREMIER. — Notice sur saint Didier . . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Saint Villebaud ou saint Vulbas. 172
ARTICLE III. — Extrait de la légende de saint Amand. . . 174
ARTICLE IV. — Extrait de la légende de saint Rambert . . 178
CHAPITRE IX. — Dévastation du département de l'Ain par les Sarrasins 180
CHAPITRE X. — Réflexions sur la situation des habitans du département de l'Ain, depuis les années 534 jusqu'en 752. 182
CHAPITRE XI. — Quelques inscriptions en langue latine faites pendant les dominations bourguignone et mérovingienne 184

LIVRE II.

Domination des rois de la seconde race, dits carlovingiens, sur le département de l'Ain 193
CHAPITRE PREMIER. — Histoire du département sous Pepin-le-Bref, Charlemagne et Louis-le-Débonnaire. . . *Id.*
ARTICLE PREMIER. — Règne de Pepin-le-Bref . . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Vie de saint Hippolyte, évêque de Belley . 194
ARTICLE III. — Règne de Charlemagne sur le département . 195
ARTICLE IV. — Règne de Louis-le-Débonnaire 196
ARTICLE V. — Vie de saint Barnard, fondateur de l'abbaye d'Ambronay 199
CHAPITRE II. — Partage des états de Louis-le-Débonnaire entre ses enfans 202

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

CHAPITRE III. — Domination des empereurs d'Allemagne carlovingiens sur le département de l'Ain 204
ARTICLE PREMIER. — Faits divers. . . . . *Id.*
ARTICLE II. — Fondation de l'abbaye de Tournus 208
ARTICLE III. — Mort de Charles-le-Chauve, à Brion, près de Nantua 210
ARTICLE IV. — Règne de Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve 213
CHAPITRE IV. — Domination des rois d'Arles et de Provence sur le département de l'Ain. 214
ARTICLE PREMIER. — Usurpation faite par Boson, gouverneur de la Provence 214
ARTICLE II. — Histoire du royaume d'Arles et de Provence. 216

Page 64, il faut lire *Livre V*, au lieu de Livre IV.
Page 72, il faut lire *Chapitre II*, au lieu de Chapitre III.
Page 117, il faut lire *Chapitre III*, au lieu de Chapitre IV.

Google تم إعداد نسخ رقمية بواسطة

MICHIGAN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
3 1293 02779 0967